

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI  
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA  
MAÎTRISE EN ÉTUDES ET INTERVENTIONS RÉGIONALES

Par

R. Mathieu Vigneault, B.A.

La région aujourd'hui. Une référence viable pour demain?  
Le cas beauceron

Le 29 août 2002



### **Mise en garde/Advice**

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

## RÉSUMÉ

Depuis le début des années 1990, un vent de changement souffle sur notre monde; des changements qui nous semblent importants dans la mesure où ils portent en eux les germes d'une redéfinition du concept de région. À ce chapitre, la conjoncture socio-économique internationale qui prévaut actuellement constitue l'arène dans laquelle la région devra opérer sa mutation.

Dans cette ambiance générale, pour qu'une région puisse se renouveler, elle doit être bien plus qu'une illusion idéologique, comme certains le soutiennent. Dans ce cas, la lecture que l'on fera d'une région viable devra être porteuse d'une profondeur sémantique en adéquation avec les champs de mutations constitutifs de cette internationalité contemporaine.

Dans le cas qui nous intéresse, c'est-à-dire celui de la région beauceronne, il nous apparaît qu'historiquement la variable économique et le communautaire se sont fondus pour produire un type spécifique de territorialité laissant présager un certain avenir pour cette région.

Toutefois, au cours des années 1980, le potentiel de viabilité de la région beauceronne semble s'affaïsset et la culture régionale beauceronne apparaît, sous certains aspects, comme un frein au développement de la région. Ce nouvel état des choses est incarné par un taux de décrochage scolaire particulièrement catastrophique compte tenu de la nouvelle économie. On identifiera, entre autres, la vision et le rapport que les acteurs entretiennent face à l'instruction comme problème majeur de développement.

Dans ce contexte, la création du Centre Intégré de Mécanique Industrielle de la Chaudière (CIMIC) fera suite à l'effort de sensibilisation et de conscientisation sur l'importance du virage technologique et de la formation de la main-d'œuvre effectué par le groupe *Défi Éducation 2000*. Selon notre lecture, la création de ce centre témoigne d'une

transformation majeure et structurante, ayant pour objectifs la bonification de la production régionale et le développement socio-économique de la communauté.

Ainsi, il apparaît que le nouveau pouvoir économique mondial presse les acteurs socio-économiques beaucerons de se repositionner et de prendre un virage technologique dans les usines comme dans les écoles. Ceux-ci composeront avec la nouvelle donne de la même façon qu'ils l'ont toujours fait, c'est-à-dire avec l'objectif d'obtenir le meilleur parti pour la région et son développement.

## REMERCIEMENTS

Pour mener à bien un mémoire de ce genre, plusieurs conditions doivent être réunies. D'abord, une nécessaire et étroite collaboration avec les acteurs du milieu. Ainsi, mes premiers remerciements vont aux étudiants et au personnel du CIMIC de même qu'aux employés et aux employeurs de la région, qui m'ont si bien reçu et qui m'ont accordé leur temps précieux, témoignant ainsi de la générosité des gens de la Beauce.

Un autre facteur important pour la réussite d'une telle étude demeure l'encadrement professionnel et technique. Monsieur Pierre W. Boudreault, professeur et sociologue à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), a assumé son rôle de directeur avec dévouement et intérêt; je le remercie de tout cœur. Aussi, lors de mes quelques mois d'études avec les professeurs de l'UQAC, ceux-ci ont su me transmettre leur amour pour le monde de la recherche et leur passion pour celui des idées. Pour tout cela et bien d'autres choses, je les remercie.

Je tiens à remercier mes collègues étudiants du programme de Maîtrise en études et interventions régionales de l'Université du Québec à Chicoutimi. Merci à Étienne Berthold pour toutes ces conversations aussi passionnantes qu'utiles. Merci à ma famille pour le soutien apporté, mes parents André et Martine. Merci de m'avoir inculqué cette discipline et cette indépendance qui, depuis le début de mes études, constituent mes outils les plus précieux.

Enfin, à mon grand-père Rolland Vigneault, sans ta présence, je ne serais jamais arrivé où je suis. Merci et bon voyage.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b>		II
<b>REMERCIEMENTS</b>		IV
 <b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b>		 1
 <b>CHAPITRE I CAP SUR LA RÉGION-MONDE!</b>		 16
SECTION 1.1	À L'ÉCHELLE DU MONDE : QUELLE MONDIALISATION?	19
SECTION 1.2	L'ÉTAT DE GLOBALITÉ : QUELLE GLOBALISATION?	33
SECTION 1.3	VERS L'ÉTAT SUBSIDIAIRE	46
<b>CONCLUSION</b>		<b>61</b>
 <b>CHAPITRE II LA RÉGION, UNE NOTION VIABLE?</b>		 63
<b>LE CAS BEAUCERON</b>		
SECTION 2.1	UNE CULTURE RÉGIONALE INTÉGRÉE : LA TERRITORIALITÉ BEAUCERONNE	67
SECTION 2.2	EN MARGE DE L'ÉTAT : LE BEAUCERON, CET OPPORTUNISTE	96
<b>CONCLUSION</b>		
 <b>CHAPITRE III INSTITUTIONNALISER LA VIABILITÉ</b>		 111
SECTION 3.1	DES VALEURS PROBLÉMATIQUES	117
SECTION 3.2	À L'ÉCOUTE DES BESOINS DE L'INDUSTRIE	134
SECTION 3.3	LES BEAUCERONS ET LES NOUVELLES LOIS DES MARCHÉS!	147
<b>CONCLUSION</b>		
 <b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>		 160
 <b>BIBLIOGRAPHIE</b>		 176

En 1996, Fernand Harvey, l'historien et sociologue, formulait ainsi le nouveau défi des régions du Québec : « On vit, on le sait, dans un contexte de mondialisation des échanges, d'uniformisation mais paradoxalement ce contexte amène un besoin d'enracinement et aussi une capacité de travailler en région, une capacité de décentraliser.<sup>1</sup> » Dans le même esprit, l'économiste Richard Higgott renchérissait : « La mondialisation a eu pour effet de modifier les “règles du jeu” de la concurrence entre entreprises, au sein d'un même pays ou sur les marchés internationaux. En tant que telle, la mondialisation a constitué une incitation à la régionalisation, par les acteurs privés comme publics.<sup>2</sup> » Ainsi, de façon générale, les régions sont portées à l'avant-scène par une nouvelle dynamique socio-économique issue non seulement d'une ouverture des marchés économiques, mais d'une mise en commun de la planète donnant lieu, depuis quelques décennies, à une omniprésente et omnipotente internationalité.

Ce constat, qui est à la base de notre réflexion, se constitue d'un certain nombre de phénomènes dont la mondialisation, la globalisation et le désengagement de l'État national. Celui-ci, qui conduit depuis quelques années à une gestion de plus en plus régionalisée de l'économie, de la culture, de la santé, de l'éducation, etc., est fréquemment justifié en invoquant la nécessité pour l'État national d'être concurrentiel

---

<sup>1</sup>Fernand Harvey, « Les pays du Québec moderne : 1930 à aujourd'hui », dans Les pays du Québec. Synercom téléproductions et INRS-culture et société, 1996, série III.

<sup>2</sup>Richard Higgott, « Mondialisation et gouvernance : l'émergence du niveau régional », dans Politique étrangère, n° 2, été 1997, p. 280.

sur la scène internationale. Cette réalité démontre que la marche vers l'infiniment grand (la société-monde) implique maintenant autant la région que la nation.

Conséquemment, la région est en voie de devenir le lieu privilégié de référence des communautés s'appropriant ainsi l'espace laissé vacant par l'État national. Il apparaît donc que le concept de région chemine vers un nouveau statut, celui de pierre angulaire du rapport entre les communautés et la planète. On parle déjà de régions sémantiques, de régions émancipées, de réseaux régionaux et de régions exportatrices. Voilà autant d'indices de l'effectivité d'un processus de mutation de certaines régions en régions-mondes, c'est-à-dire en régions étant parties prenantes à l'internationalité contemporaine. Il ne s'agit plus maintenant d'une dynamique du national par rapport au mondial, mais d'un processus de mutation de la région à travers un nouveau type de rapport entre l'homme et sa planète.

Cependant, toutes les régions n'ont pas la possibilité (démographie, géographie, ressource naturelle, etc.) et les outils (allégeance politique, masse critique d'entreprise, lien autoroutier, etc.) pour se muter en région-monde. Celles qui en ont la possibilité et les outils détiennent une certaine viabilité référentielle, car il leur sera éventuellement possible de se transformer en région-monde et de tirer profit de l'internationalité contemporaine et non de la subir.

À ce chapitre, le cas de la Beauce présente un intérêt particulier permettant de pousser plus loin la réflexion en se demandant si cette région est une unité de référence viable, considérant l'actuel contexte socio-économique international?

À la suite d'une recension bibliographique exhaustive, il apparaît que l'avenir du concept de région et par extension de celui de région-monde va bien au-delà des seules relations économiques, sociales ou culturelles, prises de façon isolée. En effet, l'avenir des régions, qui se calcule encore fréquemment en fonction de l'un ou de l'autre de ces types de rapports, nécessite maintenant une analyse du contexte global incluant, au premier plan, la relation organique et privilégiée qui lie une communauté à son territoire.

Dans cet esprit, il est tout à fait compréhensible qu'il y ait très peu de documentation compte tenu du fait que la problématique est relativement jeune. Cela est d'autant plus vrai quand une région est ciblée particulièrement.

Cependant, une majorité des études produites jusqu'à maintenant laisse croire que la Beauce n'est pas porteuse de cette viabilité nécessaire à sa mutation en région-monde. Le rapport qu'entretiennent les Beaucerons à leur territoire repose sur une construction chimérique de l'imaginaire collectif. Parmi les études les plus intéressantes menées sur la région, la thèse de Pierre Poulin propose comme objectif premier : « [...]

de montrer quels mythes ont entouré la formation de l'identité régionale en Beauce.<sup>3</sup> »

Celle de Mario Carrier n'est pas moins explicite : « [...]nous parlerons ici de mythologie beauceronne qui sert en même temps de discours identitaire.<sup>4</sup> ». Pour sa part, Robert Lavertue est cinglant, il stipule que l'identité beauceronne est une construction montée de toutes pièces par les entrepreneurs afin de garder la main-d'œuvre régionale docile<sup>5</sup>. D'ailleurs, cette opinion semble avoir fait école chez un certain nombre d'auteurs qui ont abordé la question par la suite.

Pour ces auteurs, le mythe, ou ce qu'ils qualifient de mythe, n'a de valeur structurante que pour l'asservissement et l'appauprissement socio-économiques des Beaucerons. Nous tenterons de nuancer cette opinion en faisant valoir la signifiance de l'expérience quotidienne et structurante d'une réalité à peine mythifiée.

Dans les faits, la relation identitaire qu'entretient la communauté beauceronne avec son territoire a été abondamment traitée au cours de la période 1980 à 1991. Toutefois, les raisons pour lesquelles cette question fut prisée étaient généralement motivées par le désir d'expliquer le mystérieux *Miracle Économique Beauceron* (MEB).

<sup>3</sup>Pierre Poulin, Paysages, territorialités et représentations : à la recherche de l'identité régionale beauceronne, Sainte-Foy, Université Laval, thèse de doctorat, 2000, p. 7.

<sup>4</sup>Mario Carrier, Structuration sociale d'un système industriel de PME : le cas de la région de St-Georges-de-Beauce, Québec, thèse de doctorat de l'Université Laval, 1991, p. 274.

<sup>5</sup>Robert Lavertue, Région, classes sociales et industrie : La question beauceronne, Québec, document de recherche relatif à un mémoire de maîtrise de l'Université Laval, 1981, 141 p. Et Robert Lavertue, « La soumission de la région au capital monopoliste », dans Notes et documents de recherche : Au sujet des exigences spatiales du mode de production capitaliste, Québec, Groupe de Recherche sur l'Espace, la Dépendance et les Inégalités, septembre 1978, p. 23 à 32.

Ainsi, l'identité beauceronne a plus souvent qu'autrement été traitée sous l'angle de l'économie pure et simple ou pour des fins d'explications économiques, reléguant aux oubliettes la réalité vécue de la communauté.

Aujourd'hui, les chercheurs en études régionales, notamment par le biais de l'économie spatiale, de l'histoire et de la sociologie, désirent non plus expliquer la région — exercice trop périlleux et incertain — mais plutôt comprendre les dynamiques du phénomène régional. C'est dans cette optique qu'est orientée cette recherche, c'est-à-dire déporter le questionnement sur l'avenir des régions dans le champ de la réalité vécue en tenant compte de la quotidienneté des expériences des régionaux et non plus simplement de l'interprétation des faits historiques qui, règle générale, ne font que ressortir la réalité d'une infime partie de la communauté.

Considérant cela, notre position face à la problématique dégagée plus haut est que la Beauce possède cette viabilité nécessaire aux régions-monde, et ce, considérant la compatibilité existant entre la structure socio-économique internationale contemporaine et la territorialité beauceronne, compatibilité qui peut se vérifier notamment à travers l'essor du Centre Intégré de Mécanique Industrielle de la Chaudière (CIMIC).

L'objet de ce travail ramène à l'avant-scène une région sur laquelle un nombre considérable de chercheurs se sont déjà penchés. Cependant, l'approche proposée, la

méthode préconisée et les concepts utilisés sont toutefois d'un autre ordre. Ceux-ci n'ont rien de particulier à la Beauce et pourraient s'adapter à d'autres régions dans le cadre d'études concernant les dynamiques d'enracinements au territoire et de rapports au monde.

À ce sujet, parmi les concepts les plus importants utilisés dans ce travail, nous retrouvons celui de région, que nous définissons comme un espace vécu quotidiennement, en périphérie des grands centres, projeté par les régionaux, reçu par l'autre puis sanctionné ou non. Reconnu, le produit de cet échange est rediffusé sur l'ensemble des territoires nationaux et mondiaux. Donc, *a priori*, la région est une notion à spatialité virtuelle, relative, qui peut se matérialiser dans l'espace géographique selon un espace/temps défini et suivant l'emploi de différents angles d'approche.

De même, à la suite de Claude Raffestin<sup>6</sup>, quelques chercheurs québécois se sont penchés de façon théorique, globale et non limitative sur le plan des disciplines, sur la question du rapport communauté-territoire. C'est ainsi qu'est née et s'est développée la notion de territorialité, qui apparaît pour la première fois, en sciences sociales, sous la plume de Claude Raffestin<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup>Claude Raffestin, Les Cahiers de Géographie de Québec, numéro spécial, Vol. 21, n° 53-54, p 117-122.

<sup>7</sup>Claude Raffestin, Pour une géographie du pouvoir, Paris, Litec, 1980, p. 143-147.

Par la suite, ce concept est raffiné, entre autres, par Serge Courville<sup>8</sup> et Normand Séguin<sup>9</sup> puis mis à l'épreuve par Lynda Villeneuve et Pierre Poulin<sup>10</sup>. Toutefois, retenons la définition qu'en donne Normand Séguin :

La territorialité renvoie aux rapports que les individus entretiennent dans l'espace et à travers la médiation de l'espace. On peut la définir comme la somme des relations qui assurent l'équilibre interne d'une collectivité ou d'une société au sens large. Sous ce rapport, la territorialité est expression d'une culture, vue comme une vie de relation évoluant en un système dont les différentes parties sont en interaction. Elle englobe l'ensemble des stratégies que les individus, les groupes et les sociétés établissent dans le but d'assurer leur maintien et leur renforcement. Ces stratégies, dans lesquelles se condensent toutes les dimensions de la vie en société, mènent à l'appropriation de l'espace, soit formellement, soit symboliquement. L'espace approprié apparaît donc comme médiateur des rapports que nouent les acteurs sociaux. On parlera alors d'espace vécu, la territorialité traduisant l'état d'équilibre interne et fondant l'appartenance des agents sociaux à un même système de normes, d'attitudes et de valeurs. Toute territorialité se caractérise par des forces convergentes et divergentes et par différents vecteurs qui la particularisent par rapport à d'autres territorialités: l'économie, la langue, la religion, l'habitat. Le tissu social est ainsi fait de territorialités multiples qui se recoupent et s'imbriquent, entremêlant ou juxtaposant des groupes et des communautés que distingue leur inscription dans le paysage.

Le concept de territorialité incite à examiner de près les rapports à l'autre, les rapports d'altérité. Comment au sein de la collectivité intime et de la société élargie les groupes perçoivent-ils leurs différences? [...] Ces questions nous situent d'emblée dans la perspective de l'étude de la vie de relations, dans l'acceptation la plus large du terme, laquelle embrasse à la fois la circulation des personnes, des productions, des savoir-faire, des

<sup>8</sup> Serge Courville, « Espace, territoire et culture en Nouvelle-France : une vision géographique », dans Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 37, n° 3 (décembre), p. 417-429.

<sup>9</sup> Normand Séguin, « Quelques considérations pour l'étude du changement culturel dans la société québécoise », dans La construction d'une culture : Le Québec et l'Amérique française, sous la dir. de Gérard Bouchard, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 217.

<sup>10</sup> Lynda Villeneuve, Paysage, mythe et territorialité : Charlevoix au XIXe siècle : Pour une nouvelle approche du paysage, Québec, PUL, Coll. Géographie historique, 1999, p. 26-28. Et Poulin. op. cit., p. 17-19.

savoirs, etc., toutes formes de relations qu'accompagnent des rites de sociabilité et que traversent des rapports de pouvoir.<sup>11</sup>

Ce concept représente donc une porte pour quiconque aspire à cerner toute la profondeur et la complexité qui caractérisent l'étude des régions. En effet, la territorialité n'est ni exclusive ni inclusive sur le plan de l'analyse. En d'autres mots, elle peut s'appliquer à n'importe quelle unité de sens, des plus petites comme la rue, le quartier et la localité jusqu'aux plus grandes, soit le national, le fédéral et même le mondial en passant bien entendu par le régional. Dans ce cas, notons que le concept de territorialité sur le plan de l'analyse pourra s'appliquer aussi bien à l'étude de régions historiques qu'à des régions administratives, souvent plus hétérogènes.

D'autre part, suivant le type d'utilisation qu'en ont fait Poulin et, dans une autre mesure, Villeneuve, l'approche par la territorialité est une approche passive — on doit comprendre ici relevant de l'observation. Cet exercice, chez Poulin, conduit à la déconstruction d'une réalité vécue par l'énumération de faits historiques ayant comme objectif la démystification d'un symbole. Ainsi, la territorialité est un concept analytique qui renvoie à l'observation de faits et de représentations dans le but d'expliquer ou, dans notre cas, de cerner un phénomène vécu.

---

<sup>11</sup> Normand Séguin, « Quelques considérations pour l'étude du changement culturel dans la société québécoise », dans La construction d'une culture : Le Québec et l'Amérique française, sous la dir. de Gérard Bouchard, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 217.

Par contre, ce concept, champion du rapport entre l'être humain et son environnement physique ou humain, ne saurait être complètement pertinent, dans notre cas, sans son intégration au champ des recherches sur les régions culturelles.

À ce sujet, Fernand Harvey<sup>12</sup> a développé quatre champs de recherche sur les régions culturelles permettant ainsi de situer cette recherche dans la constellation des études régionales. Les deux premiers champs explorés par ce dernier étant orientés respectivement vers la définition de régions culturelles et les pratiques culturelles régionales, nous nous pencherons davantage vers les troisième et quatrième champs afin de situer notre étude. Ainsi, dans cette troisième perspective, la région apparaît selon Harvey : « [...]comme une totalité structurante de l'ensemble des activités économiques, sociales et culturelles d'un espace déterminé.<sup>13</sup> » Pour ce dernier, c'est en faisant l'inventaire et l'analyse de différentes composantes structurelles — peuplement, activités agricoles, transformation manufacturière, transport, communication, etc. — que l'on peut en arriver à cerner la région culturelle. Cependant, l'auteur note, à juste titre, que cette démarche ne garantit pas le succès si elle ne tient pas compte de l'univers des représentations qui donnent un sens aux conduites des acteurs sociaux<sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup>Fernand Harvey, « La problématique de la région culturelle », dans La région culturelle : problème interdisciplinaire, sous la dir. de Fernand Harvey, Québec, CEFAN-IQRC, 1994, p. 25.

<sup>13</sup>Ibidem.

<sup>14</sup>Ibidem.

À notre avis, c'est à l'enseigne de ce troisième champ de recherche que réside la majorité des études produites sur la question beauceronne et citées plus haut. Ainsi, aucun intérêt pour nous de refaire l'exercice. C'est pourquoi le quatrième champ d'études nous apparaît tout indiqué, car, bien qu'à la limite il pourrait être autonome, il : « [...] s'inscrit davantage en complémentarité avec l'approche précédente : je veux parler de l'étude du régionalisme et des idéologies territoriales. [...] Ces représentations, dans la mesure où l'on accepte qu'elles soient des langages ayant leur densité propre et leurs pouvoirs sur le changement social, permettent aux collectivités régionales de se constituer et de se rendre compte de leur existence.<sup>15</sup> » Ces phénomènes *d'auto-représentation* et *d'auto-conscientisation* prennent une importance particulière compte tenu du contexte général de retour aux régions dont nous avons déjà fait un bref survol.

Suivant l'articulation proposée par Harvey, cette étude se situe en aval des Lavertroue, des Carrier, des Poulin et des autres et fait suite aux études produites sur la totalité structurante qu'est la région. Ainsi, prenant appui sur leurs travaux, le défi de cette étude est de mettre en perspective la territorialité beauceronne comme élément central d'un processus de reconfiguration régionale face au nouveau contexte socio-économique mondial.

---

<sup>15</sup>Ibidem.

Pour ce faire, nous nous inspirons d'un modèle développé par Ulf Hannerz<sup>16</sup>. Ce dernier suggère que la culture circule partout dans la vie sociale — nous utiliserons le concept de territorialité, élément constitutif de cette culture. Elle est activée à travers différentes formes signifiantes et elle est incarnée par les rapports qu'entretient une communauté avec son milieu par une circulation de sens entre les gens. Pour comprendre cette circulation, il est utile, selon Hannerz, de distinguer les structures qui sont récurrentes, dans lesquelles cela se produit. À ce chapitre, un grand nombre d'auteurs, émanant des sciences sociales et humaines, nous proposent aujourd'hui des approches et des outils plus sensibles à l'expérience du vécu humain. Georg Simmel<sup>17</sup> et Michel Maffessoli<sup>18</sup> sont du lot en nous soumettant la théorie de la forme, une théorie qui, selon ce dernier, permet de faire ressortir les caractéristiques de la vie sociale sans trop les déformer.

Citant Hannerz, Natacha Gagner mentionne que : « Elles [les structures ou les formes selon Simmel et Maffessoli] se répètent partout dans la vie contemporaine, même si leur contenu diffère. L'ensemble des processus culturels peut être vu dans leurs interrelations. Ces structures sont au nombre de quatre : 1) le marché; 2) l'État; 3) la forme de vie; 4) les mouvements sociaux.<sup>19</sup> » La présente étude reprend ce cadre

<sup>16</sup>Ulf Hannerz, « The Global Ecumene as a Network of Networks », dans Conceptualizing Society, sous la dir. de Adam Kuper, Londres et New York, Routledge, 1992, p. 34-56.

<sup>17</sup>Georg Simmel, Sociologie et épistémologie, PUF, 1981 (1991), 238 p.

<sup>18</sup>Michel Maffessoli, La connaissance ordinaire, Paris, Librairie des Méridiens, 1985, p. 27.

<sup>19</sup>Natacha Gagner, Identité et mondialisation : regards d'anthropologues, Université Laval, Québec, mémoire de maîtrise, 1999, p. 65.

d'analyse sous une forme quelque peu modifiée tout en gardant l'essence fondamentale du modèle. Ainsi, le cadre d'analyse de ce mémoire s'articule autour de trois axes thématiques inspirés du modèle de Hannerz. Tout d'abord, l'aspect social de la dynamique liant l'individu, sa communauté et son territoire, adapte les notions de forme de vie et de mouvements sociaux. Le second axe, la structure économique, s'inspire de la notion de marché identifié par Hannerz. Enfin, le rapport au pouvoir reprend la deuxième structure de l'auteur, soit l'essentiel des conventions qui unit l'individu à sa communauté régionale ou à la société en général et incarné par l'État national.

Parallèlement, afin de soutenir la structure de la démonstration et les concepts identifiés, il faudra utiliser l'ensemble des types de sources nécessaires. Cela impliquera donc de faire appel à différentes études générales et spécialisées sur la mondialisation-globalisation et d'autres sur le rapport entre les régions et l'État. Aussi, nous aurons recours à des synthèses et à des statistiques portant sur les régions du Québec en général mais particulièrement sur la Beauce. Puis, nous mettrons à profit nos contacts et notre connaissance du milieu beauceron acquis lors d'une étude de cas effectuée entre janvier 2000 et juin 2001. Ainsi, les informations colligées seront abordées et traitées dans l'esprit de la théorie des formes et interprétées à partir du concept de territorialité.

L'objectif général de cette étude est, en définitive, une démarche visant à mettre en perspective le potentiel et le processus d'acclimatation à la nouvelle dynamique

socio-économique mondiale de la région beauceronne. Pour ce faire, un premier chapitre précisera le contexte général de retour aux régions. Cet exercice permettra de clarifier non seulement les concepts utilisés que sont la mondialisation, la globalisation et le désengagement de l'État, mais aussi de cerner l'importance du contexte international sur la dynamique des régions en mettant en exergue les espaces de mutations structurelles effectifs à ce niveau. Ces derniers deviendront par la suite les éléments de référence de la viabilité du niveau régional.

Dans un deuxième temps, il faudra examiner le passé beauceron, élément constitutif de sa territorialité, afin d'évaluer le niveau de concordance ou de compatibilité avec les espaces de mutations identifiés dans le premier chapitre. L'objectif de cette deuxième étape sera d'identifier ou non, à la fin du chapitre, le potentiel de viabilité de cette région.

Le troisième chapitre servira, suivant les résultats obtenus dans le deuxième, à mettre en perspective le niveau, le type et la dynamique d'adaptation de la région beauceronne face aux espaces de mutations et, donc, à l'internationalité socio-économique actuelle. En définitive, ce troisième exercice permettra d'évaluer la qualité structurante de cette adaptation dans l'esprit d'un développement durable.

En conclusion, à la suite d'un retour sur l'analyse effectuée, nous tenterons de faire la démonstration de l'hypothèse. À ce chapitre, il faudra cerner les résultats obtenus par l'identification des champs de mutations sur le plan de l'analyse. Puis, dans un deuxième temps, il faudra mettre en parallèle les résultats de notre investigation avec les champs de mutations du contexte global. Enfin, suivant les résultats obtenus lors des deux premiers exercices, il faudra scruter de quelle façon la viabilité ou la non-viabilité de la Beauce se répercute sur le développement socio-économique de cette région.

CHAPITRE I  
CAP SUR LA RÉGION-MONDE!

Jusqu'à tout récemment dans l'histoire des pays industrialisés, le rapport entre les régions et le monde se faisait à partir d'un ancrage unique ou d'une unité de référence unique : l'État-nation. Dans les faits, cet état de chose s'incarnait entre autres par l'établissement d'ambassades ou de représentations (par exemple : Maison du Québec) plus ou moins formelles dans divers pays du monde. À cette époque, les intérêts des régions et de la nation étaient défendus essentiellement par les ambassadeurs, les délégués et, dans une autre mesure, les députés. En réalité, l'État-nation jouait le rôle d'une puissante locomotive à la tête d'un convoi composé de régions, garantissant ainsi une voix timide et homogénéisée mais assurée à l'ensemble de celles-ci. Dans cette optique, il est aisément de comprendre que la culture et l'identité nationales aient été mises à contribution par l'unique promoteur, reléguant ainsi les identités régionales au rang de couleur pittoresque, de cachet régional ou de saveur du terroir.

Or, pour paraphraser plusieurs articles et livres parus au cours des dernières années, nous assistons à un *retour des régions* dans l'exercice des représentations extranationales et dans celles des rapports au monde. Ainsi, l'apparition de l'image du *Village global* constitue un exemple intéressant illustrant cette nouvelle dynamique. Cependant, le contexte général de ce transfert d'unité de référence au monde, de l'État-nation vers la Région-monde, occasionne de nombreux fracas. Ceux-ci trouvent non seulement écho dans l'opinion publique mais aussi dans la définition même de la région et notamment dans la façon de vivre et de se représenter cette dernière. Désormais, la

région se trouve propulsée vers l'avant, attirant avec elle tout son bagage d'orientations économiques et de valeurs sociétales, dans un contexte où sa propre culture, maintenant davantage exposée à la mutation, se retrouve garante d'une intégration viable de celle-ci sur le nouvel échiquier mondial.

Toutefois, cette étonnante mouvance généralisée à l'échelle du globe et agissant comme toile de fond de l'émergence des régions n'est pas fortuite. En effet, on peut identifier les notions de mondialisation, de globalisation et de désengagement de l'État comme étant les balises principales de cette translation. À cet effet, l'angle d'observation, ici préconisé, s'inspire de ceux proposés par Pierre Racicot<sup>20</sup> et Ulf Hannerz<sup>21</sup>. Cependant, identifier les causes de ce retour aux régions, déjà suffisamment bien traitées par nombre de chercheurs, sans en comprendre la dynamique profonde n'est d'aucune utilité quant à notre objectif premier. Ainsi, il nous semble prioritaire, dans le présent chapitre, de mettre en lumière l'articulation générale de cette émergence des régions. Dans les faits, cet exercice nous permettra d'identifier les agents de mutations, présents dans les causes (comme l'antidote dans le poison), pouvant garantir ou invalider, suivant qu'ils sont en adéquation ou en inadéquation avec le profil de la région ciblé, l'intégration d'une région dans la nouvelle arène mondiale.

---

<sup>20</sup>Pierre Racicot, Développement et régionalisation au Québec : Le temps du repli de l'État-nation, Montréal/Paris, L'Harmattan, 1999, p. 80-81.

<sup>21</sup>Hannerz, loc. cit., p. 34-56.

### 1.1 À l'échelle du monde : quelle mondialisation ?

Dans sa plus récente publication portant sur la globalisation du monde, Jacques B. Gélinas met en exergue, au début de son premier chapitre, cette citation de Camus « C'est ajouter aux malheurs du monde que de mal nommer les choses ». Dans le cas qui nous occupe, cette réflexion nous amène à penser que la confusion dans laquelle baigne notre objet d'études est liée non pas à une incompréhension fondamentale des faits mais à un manque de nuances face aux concepts en présence.

En effet, la mondialisation est un phénomène, la globalisation en est un autre. Par contre, depuis un peu plus d'une vingtaine d'années, ces deux notions sont confondues, mélangées, galvaudées, etc., malgré qu'une certaine quantité de documentation existe sur le sujet. Ainsi, bien peu d'auteurs ont pu définir clairement ces phénomènes et ainsi proposer une vision consensuelle<sup>22</sup>. À ce sujet, Ghislain Fortin note que : « Certains y voient une évolution positive vers des valeurs universelles mieux partagées, [etc.]. D'autres y voient au contraire une force d'autant plus menaçante qu'elle apparaît incontrôlable et aliénante à l'échelle locale [...] »<sup>23</sup>. Cette dislocation des visions est, selon nous, attribuable à une méprise sur les dimensions de ce que nous préférons

---

<sup>22</sup> Nous sommes d'avis que « Global Shif » de P. Dicken, bien qu'il soit essentiellement tourné vers une compréhension économique, est l'un des plus complets et des plus accessibles. D'autres semblent avoir la même opinion : voir : Olivier Crevoisier, « Mondialisation et territorialisation de l'économie : les approches homogénéisantes et particularisantes », dans Territoires et développement économique, sous la dir. de Marc-Urbain Proulx, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 24.

<sup>23</sup> Ghislain Fortin, « La mondialisation de l'économie », dans Relations – Dossier Où va l'économie? –, n° 587, janvier-février 1993, p. 9.

nommer *l'internationalité contemporaine*<sup>24</sup>. Ainsi, nous tâcherons, dans les prochaines sections, de mettre en perspective l'aspect « valeurs sociétales », objet de la mondialisation, et l'aspect « variable économique » incarnant la globalisation, dans *l'internationalité contemporaine*.

La majorité des auteurs qui se sont intéressés à la question de la mondialisation ou de la globalisation s'accordent pour dire que le phénomène premier est séculaire. Pour plusieurs, la mondialisation des échanges remonte à la période antique, à celle des grands marchands phéniciens qui contrôlaient le commerce dans *l'univers méditerranéen* et au-delà. Pour d'autres, la mondialisation remonte à la grande époque gréco-romaine : « Il est évident que l'expansion territoriale de Rome, la pacification de la Méditerranée et le développement du réseau routier changèrent substantiellement les données de l'économie. Les Grecs connaissaient déjà des associations commerciales et financières, et à l'époque hellénistique l'île Rhodes, stratégiquement bien placée et forte de son port et de sa flotte, était devenue un centre d'échanges important [...].<sup>25</sup> » Pour d'autres, la mondialisation des échanges est une réalité vieille de 500 ans. Ainsi, peu importe à quelle période on fait remonter ce phénomène, il demeure que les échanges *internationaux* sont une réalité qui ne date pas d'hier.

---

<sup>24</sup> Renvoie simplement au fait que les flux des échanges **de tous acabit** se meuvent sur le plan international.

<sup>25</sup> Janick Aubrger, Le monde gréco-romain, Boréal, 1996, p. 69.

Gélinas propose une interprétation qui ne manque pas d'intérêt. En effet, c'est en traçant à grands traits l'histoire du phénomène de mondialisation qu'il nous fait comprendre implicitement que la mondialisation est un processus naturel et irréversible. De plus, il met en perspective, non sans apporter plusieurs éléments de clarification à la notion de mondialisation, l'évolution en trois temps de cet éco-phénomène. En mutation constante depuis le 15<sup>e</sup> siècle, la mondialisation, apparaissant sous différents vocables selon les époques et les idéologies en vigueur, se présente aujourd'hui à nos yeux dans une forme complexe et longuement mûrie.

### 1.1.1 La mondialisation : une première ébauche

Le processus de mondialisation que l'on pourrait considérer comme moderne origine du 15<sup>e</sup> siècle, au moment où les différents empires européens tentent de percer l'univers méditerranéen et occidental pour se lancer à l'assaut du *commerce mondial*. C'est d'abord avec le continent africain que l'on ouvre des voies commerciales (Bartolomeu Dias en 1488) puis avec le continent américain (Christophe Colomb 1492) et enfin avec les Indes et le continent asiatique (Vasco de Gama 1498)<sup>26</sup>. En une dizaine d'années, la structure de base de la mondialisation moderne est établie; les décennies, les siècles qui vont suivre ces découvertes et ces établissements ne seront en fait que consolidation et développement.

---

<sup>26</sup>Jacques B. Gélinas, La globalisation du monde : Laisser faire ou faire?, Montréal, Écosociété, 2000, p. 22.

Cette première ébauche de mondialisation se fait à partir de la plaque tournante qu'est alors la péninsule ibérique et sous les traits d'une idéologie en développement à l'époque : le mercantilisme.

Mercantilisme, politique économique qui s'appuyait sur un corps de doctrines préconisant l'intervention de l'État pour développer la richesse nationale, ce développement étant assuré par l'excédent des exportations sur les importations, dans un contexte marqué par l'expansion du commerce international.

Le mercantilisme fut, de manière plus ou moins intégrale, appliqué dans la plupart des pays européens entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Coïncidant avec l'apparition des États-nations et les premières manifestations du capitalisme moderne, il favorisa les premières descriptions portant sur le rôle de la monnaie et de la production, ainsi que les premières analyses du circuit économique (anticipant notamment celle des physiocrates). Il constitua ainsi une étape majeure dans l'élaboration de la science économique moderne.[...]

Les deux courants les plus représentatifs du mercantilisme, ceux qui connurent l'application la plus complète et la plus durable, se rencontrèrent en Angleterre et en France. Le commercialisme, préconisé en Angleterre par des économistes comme Josiah Child, William Petty et Gregory King, mettait l'accent sur le développement du commerce : l'accroissement de la richesse passait par un excédent des exportations, acquittées en monnaie, sur les importations, dont le paiement devait favoriser l'achat de produits anglais. L'État avait en outre pour mission d'assurer l'approvisionnement de l'économie en moyens de paiement afin de permettre la baisse des taux d'intérêt et de favoriser ainsi l'investissement.

L'autre courant principal du mercantilisme est né en France, à partir des travaux de Jean Bodin, et fut marqué par les apports d'Antoine de Montchrestien, auteur du *Traité d'économie politique* (1615) et de Barthélemy de Laffemas. Insistant moins sur le développement du commerce que sur l'accroissement et la qualité de l'offre, ce courant prônait la transformation directe des matières premières dans le cadre exclusif de la nation, la protection des manufactures et des industries nationales par des droits de douane, le développement des importations de matières premières et des exportations de produits manufacturés. Mis

en pratique sous le règne de Louis XIV, ce type de mercantilisme peut être qualifié d'industrialiste<sup>27</sup>.

Bien entendu, ce sont les marchands européens qui œuvrent à la construction de ce premier type de mondialisation. C'est par eux que l'on voit apparaître, dès le début du 16<sup>e</sup> siècle, l'or, l'argent, les pierres précieuses, l'ivoire, les épices et le maïs sur les marchés européens. C'est aussi par eux que la ville de Potosi (ville champignon au cœur des Andes) est approvisionnée en miroirs de Venise, en porcelaines de Saxe, en velours de Florence, en soies de Grenade, en aciers de Tolède, en instruments de musique de Nuremberg et en livres imprimés à Anvers ou à Lyon<sup>28</sup>. Par contre, ce sont les monarques qui agissent à titre de véritables maîtres d'œuvre de cette première phase de la mondialisation. Ce sont eux qui financent et font la promotion des expéditions à partir d'impôts levés sur les cargaisons de matières premières provenant des colonies<sup>29</sup>. Ce sont ces mêmes dirigeants qui vont favoriser l'établissement des premiers circuits commerciaux triangulaires<sup>30</sup> dans l'esprit de l'idéologie mercantiliste et, ainsi, qui vont enrichir considérablement la classe marchande d'Europe occidentale.

---

<sup>27</sup>Encyclopédie Microsoft Encarta 1998, « Mercantilisme », DOC.

<sup>28</sup>Gélinas, op. cit., p. 23.

<sup>29</sup>Ibid., p. 24.

<sup>30</sup>Par exemple, les esclaves d'Afrique vont travailler dans les exploitations d'Amérique avant d'exporter le fruit de leur labeur en Europe, d'où il sera revendu dans les colonies et sur les marchés européens.

### 1.1.2 Une seconde poussée

À ce moment-ci, il est important de noter que, depuis le début du processus de mondialisation des échanges, les transferts effectués entre les colonies et la métropole sont à la fois de nature économique et de nature idéologique. En effet, quand Paris ou Londres exportent des tissus, du thé ou autres vers leurs colonies, ils exportent aussi des valeurs, des traditions, des idées, etc. De la même façon, quand ils importent le rhum, le coton, les fourrures, ils importent aussi (dans un rapport inégal comme le veut l'esprit de l'époque) l'impression d'abondance et le sentiment de liberté que vivent les exploitants, les commerçants, les aventuriers, etc. Ainsi, c'est dans cet esprit que s'ouvre la seconde phase du processus de mondialisation des échanges, qui trouve sa source dans la stabilisation de la situation conflictuelle engendrée par la course aux ressources coloniales, avec la signature du Traité de Paris en 1763. À la suite de ce traité, la Grande-Bretagne devient l'épicentre du commerce mondial, notamment à cause de son imposante flotte mais aussi en vertu de l'étendue de son empire colonial et de l'enrichissement notable de sa classe marchande. À ce chapitre, Gélinas note à juste titre que :

Les marchands au long cours nouvellement enrichis se font fabricants et créent les premières grandes manufactures employant chacune des centaines d'ouvriers à salaire [...]L'augmentation de la productivité agricole, grâce aux progrès technologiques et aux nouvelles semences à rendement élevé importées d'Amérique – comme le maïs, la pomme de terre, le haricot, la courge, la tomate – libère la main-d'œuvre nécessaire à l'implantation des usines et du système capitaliste [...]La circulation décuplée de la monnaie contribue à la formation d'un embryon de marché

intérieur qui, peu à peu, font sauter le système de protection économique et sociale, jusque-là sous la responsabilité des villes.<sup>31</sup>

La révolution industrielle engendrée par l'accumulation de capitaux en Europe constitue la base de cette mutation du système mondial. Par ailleurs, dans le but avoué de contrebalancer la surproduction manufacturière européenne, le rapport colonie-métropole se transforme. Essentiellement fournitrice de matières premières dans la période précédente, la colonie devient *marché obligatoire* sous l'œil paternaliste et surtout protectionniste de l'État en vertu du « pacte colonial »<sup>32</sup>. Ainsi, à l'instar de la Grande-Bretagne, l'ensemble des grandes puissances coloniales européennes vont, par le biais de mesures protectionnistes, agir à titre d'animateur, de régulateur du commerce mondial. C'est donc, encore ici, l'État qui se trouve au centre de l'activité et des échanges, œuvrant à protéger les intérêts et les valeurs de la nation.

### 1.1.3 Le centenaire des Rockefellers

Si la première période peut être considérée comme celle du capitalisme embryonnaire et la seconde comme celle du capitalisme naissant, la troisième période est celle du capitalisme adulte. Gélinas identifie l'année 1883 et la création de la Standard Oil Trust de John Rockefeller comme période charnière du processus de mondialisation

---

<sup>31</sup>Gélinas, op. cit., p. 25.

<sup>32</sup>Ibid., p.26.

des échanges<sup>33</sup>. S'ensuit le siècle du *Big Business* à l'américaine<sup>34</sup>, vorace et arrogant se comportant comme les égaux, ou presque, des États-nationaux :

En 1883 donc, le baron du pétrole, après avoir ruiné ou acheté tous ses rivaux, crée la première firme multinationale majeure. Véritable monopole, la Standard Oil Trust se donne les moyens d'opérer à l'échelle continentale et mondiale. Détenteur des actions de chacune des compagnies qui le composent, le nouveau trust contrôle toute l'industrie pétrolière, du puit à la pompe. Il réalise 90 % du raffinage et du transport par oléoduc. Avec son armée d'avocats, il est en mesure d'échapper aux lois antitrusts votées, à partir de 1890, par le gouvernement fédéral et par les différents États où il étend ses tentacules.<sup>35</sup>

L'État, contraint à la passivité pendant un certain temps à cause de l'inefficacité de ses lois, retrouve sa prédominance et son statut de protecteur des intérêts nationaux et de régulateur des marchés avec la crise de 1929. En effet, désarmée devant la situation, la *Big machine* capitaliste est obligée de renoncer à une partie de ses prérogatives émanant de l'imposition, passablement bien intégrée, d'un libéralisme économique décadent. Par contre, le retour de l'État à la barre de la mondialisation des échanges ne se fait pas partout de la même façon.

En Europe, on voit apparaître les puissants régimes totalitaires allemand, italien, espagnol et, dans une autre mesure, soviétique. De ce côté-ci de l'Atlantique, des politiciens comme Franklin Delano Roosevelt aux États-Unis et Richard Bennett au Canada vont adopter des politiques plus démocratiques. En gros, Roosevelt et Bennett

---

<sup>33</sup>Ibid., p.29.

<sup>34</sup>Ibidem

<sup>35</sup>Ibid., p.30.

proposent de rapatrier au gouvernement fédéral un plus grand rôle dans la régulation de l'activité économique et dans les secteurs de la protection sociale. Au Canada, afin de palier à la crise socio-économique, cela se traduit par un régime d'assurance-chômage et une réglementation sur les salaires ainsi que sur la durée des journées de travail<sup>36</sup>. Encore là, l'État occupe une position centrale dans le processus de mondialisation.

#### 1.1.4 Les Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications (NTIC) et une autre période

Cette troisième période prend fin avec les années 1980, au moment où la majorité des État-nationaux s'interrogent sur la pertinence de se désengager et de laisser à nouveau les lois du libéralisme économique réguler la mondialisation des échanges. Force est de constater que les entreprises multinationales, surtout américaines, ont regagné de la force depuis 1929 et se sentent prêtes à relever à nouveau le défi de diriger le monde. Pour Gélinas, ici s'arrête l'interprétation qu'il fait de l'histoire, de la genèse du processus de mondialisation des échanges et débute celui de la globalisation. Cependant, nous sommes d'avis que si la variable purement économique prend une tangente globalisante pour devenir un système de production globalisé, ou globalisation, ce n'est pas le cas pour l'ensemble des secteurs de la société. Bien entendu, la globalisation et la mondialisation étaient autrefois intégrées dans un seul et même flux d'échanges mais aujourd'hui il apparaît que ce n'est plus le cas.

---

<sup>36</sup>Jacques Paul Couturier, Un passé composé : Le Canada de 1850 à nos jours, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1996, p. 228.

À l'intérieur de ce cadre, si l'économie tend à se globaliser sous la pression des entreprises, ce n'est pas encore une réalité pour ce qui est des valeurs sociétales et des autres variables non économiques. Ainsi, il existe une quatrième période dans le processus premier de mondialisation des échanges ; une période qui s'articule autour des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC). Cette quatrième phase du processus de mondialisation des échanges, comme les précédentes, s'opère à l'échelle mondiale. Il apparaît que les États, hormis les États-Unis d'Amérique, protègent encore jalousement leurs langues, leurs traditions et les différentes formes d'arts et autres variables de leur culture au sens large. Par contre, ils le font sans pour autant empêcher l'expression de cette culture à l'échelle mondiale. En fait, ils favorisent même ce genre de diffusion.

#### 1.1.5 Le visage de la mondialisation aujourd'hui

Après ce bref historique du processus de mondialisation, il est pertinent de convenir d'une approche appropriée à la notion de mondialisation afin d'éviter les confusions quant à la nature profondément contemporaine de cette quatrième phase de la mondialisation.

À cet effet, un nombre relativement grand d'historiens, de sociologues et autres<sup>37</sup> s'entendent pour dire que le phénomène de la mondialisation n'est pas, un homogénéisant<sup>38</sup>. Pour eux, historiquement comme économiquement, la mondialisation constitue, entre autres, une ouverture de l'environnement d'échanges. De nouveaux marchés s'ouvrent, de nouvelles technologies sont accessibles et par conséquent, de nouvelles combinaisons et de nouvelles innovations deviennent envisageables. Il en résulte une ouverture et un accroissement relatifs des possibilités de différenciation des entreprises, des cultures et des espaces. Nous nous devons donc d'observer cette mondialisation à partir d'une approche particularisante, voire, à partir d'un relativisme presque anthropologique, c'est-à-dire qui tient compte des différences entre les types de cultures, les types de vies, les types de réalités, etc. Ce type d'approche, Olivier Crevoisier nous en propose une version qui émane certes de la science économique régionale mais qui, néanmoins, nous inspire l'élaboration d'un mode d'approche semblable, propice et mieux adapté à l'échange mondial des valeurs et des cultures.

---

<sup>37</sup> Gagner, op. cit., p. 38.

<sup>38</sup> Il existe deux familles d'approches : les approches *particularisantes* et les approches *homogénéisantes*. Bien que les deux soient élaborées en vertu des flux économiques, les différences qui les caractérisent constituent d'excellents exemples nous permettant de comprendre la nuance entre globalisation et mondialisation. Les premières se fondent sur la singularité de chaque cas et proposent des schémas explicatifs en évolution. Les secondes, postulent que tout phénomène s'inscrit dans un schéma « universel » dont on suppose a priori qu'il est suffisant pour expliquer la réalité. Modèle tiré de Crevoisier, loc. cit., p. 23-45.

### 1.1.6 La multiplicité des dynamiques culturelles et des valeurs sociétales

Les approches particularisantes partent de l'axiome selon lequel la multiplicité des dynamiques culturelles décentralisées constitue une matrice hétérogène suffisamment importante et suffisamment dense pour empêcher le système de converger vers un quelconque équilibre ou encore de se diriger irrémédiablement vers une crise finale de la diversité culturelle ou, en d'autres mots, vers une américanisation généralisée.

Certes, les particularismes locaux, les différences régionales liées à la langue, à l'histoire, à la culture et à la géographie sont encore très vivants, même au sein des pays les plus “mondialisés”. Plusieurs soutiennent même que la réduction des distances géographiques et culturelles entre les peuples et l'éclatement des frontières sont de nature à provoquer, par réaction, une sorte de repli sur la région et le milieu de vie immédiat, comme point d'ancrage d'une identité collective perçue comme étant en péril.<sup>39</sup>

Ainsi, dans ce contexte de circulation des valeurs à l'échelle mondiale, il est certes encore possible de s'émanciper en faisant une promotion accrue et structurée, aux niveaux national et infra-national, des valeurs inhérentes à une communauté, mais aussi en améliorant la qualité de même que la diffusion, à plus grande échelle, du produit culturel comme véhicule des valeurs mentionnées.

La question que l'on doit maintenant poser est la suivante : y aura-t-il des disparités, et si oui pourquoi? Une majorité d'auteurs répond par l'affirmative et pour

---

<sup>39</sup>Fortin, loc. cit., p. 12.

eux, il y aura bien des disparités, et c'est au niveau régional que résident actuellement les capacités qui vont être décisives sur le plan de la viabilité et de l'émancipation possibles d'une communauté. À ce sujet, ce sont les territoires qui peuvent générer l'émancipation et la viabilité par de nouvelles technologies, de nouveaux produits et des entreprises signifiantes. Ainsi, de nombreux phénomènes sont « endogénésés ». L'identité, par exemple, est considérée non pas seulement comme un facteur exogène (l'altérité est un ingrédient de base de l'identité), mais comme la capacité d'une culture territoriale à générer du sens et, par conséquent, des sensibilités à l'espace-temps ; donc, une identité propre.

#### 1.1.7 La relation entre la région et l'environnement mondial

Dans cet esprit, les unités culturelles ont une double caractéristique : elles sont à la fois ouvertes et fermées. Ouvertes, car elles sont à même de percevoir, de capter et d'adapter des techniques et des informations qui sont en provenance d'espaces divers et souvent très éloignés. Les NTIC sont ici les axes centraux autour desquels s'articule cette ouverture. Par exemple, à partir d'Internet, l'embryonnaire réseau patrimonial du Kamouraska peut facilement avoir accès au produit fini de la mise en réseau virtuel — mais non moins signifiante, car issue d'une réflexion poussée — des musées de France.

D'autre part, elle est fermée au sens où les acteurs ont la possibilité de faire évoluer de manière autonome l'organisation et les ressources dont ils disposent. Ces

ressources sont le plus souvent endogènes, mais elles sont de plus en plus souvent coupées, augmentées ou améliorées de ressources exogènes. On ne parlera pas ici d'homogénéisation des formes mais d'inspiration ou d'appropriation bénéfiques. Selon Ulf Hannerz, notre société n'est plus seulement la nôtre. Elle s'est étendue totalement ou partiellement à toute l'humanité. Toutefois, le fait que ce type de société soit répandu ne signifie pas qu'il s'opère, pour l'instant, une homogénéisation mondiale de la culture : même si les formes se ressemblent, les contenus ne sont pas nécessairement les mêmes<sup>40</sup>. Emerge alors un type de cohérence transversale ou syncrétique à l'intérieur d'un système culturel mondial polynucléarisé. En réalité, chaque milieu est autonome (et non indépendant) par rapport aux forces extérieures, ce qui serait impossible dans un système globalisé ou complètement homogène.

Aujourd'hui, le problème central des interactions mondiales consisterait en la tension entre homogénéisation culturelle et hétérogénéisation culturelle. La nouvelle économie culturelle mondiale doit être comprise comme un ordre complexe qui ne peut plus être compris dans les termes des modèles centre/périmétrie existants. Faisant référence à Rosenau, Appadurai avance plutôt que le monde est multicentrique : la légitimité de l'État souverain s'est affaiblie. Par ailleurs, les organisations internationales et transnationales de différents types ont proliférés, et les politiques locales, comme les processus mondiaux, s'affectent les uns les autres de façon chaotique.<sup>41</sup>

Dans ce cadre, l'hétérogénéité des valeurs, des cultures et des produits culturels devient une des clés du développement communautaire et régional lorsque l'on adopte une démarche particularisante mettant l'accent sur la différenciation et l'amélioration

---

<sup>40</sup> Gagner, op. cit., p. 82.

<sup>41</sup> Ibid., p. 38.

systématique des produits porteurs. Dans ce cas, l'atomisation des valeurs et la territorialisation des dynamiques culturelles ne s'opposent pas à la mondialisation. C'est ce qui constitue cette quatrième phase de mondialisation. Par ailleurs, les territoires ne sont plus simplement produits par des dynamiques communautaires et culturelles, mais ils deviennent eux-mêmes des éléments structurants de la diversité culturelle internationale, maintenant diffusée librement à l'échelle mondiale avec leurs multiples dimensions<sup>42</sup>.

Ainsi, pour nous, la notion de mondialisation constitue depuis toujours et de façon plus prononcée aujourd'hui parce que libérée de la variable économique dans cette quatrième phase, une échelle de référence, une arène dans laquelle s'activent une multitude de valeurs sociétales. Ces valeurs sont en fait agglutinées en petites grappes ayant le visage de cultures régionalement ou localement constituées qui s'entrecroisent, s'entrechoquent et parfois se fusionnent. N. Gagner parle de mondialisation faible quand le local assimile toujours le mondial dans sa propre unité de référence<sup>43</sup>. Ainsi, contrairement à la globalisation dont nous allons traiter dans la section suivante, la mondialisation n'engage pas, du moins pas pour l'instant, l'homogénéisation ou l'américanisation.

---

<sup>42</sup>Pour en savoir plus, voir Olivier Crevoisier, loc. cit., p. 23-45.

<sup>43</sup>Gagner, op. cit., p. 45.

## 1.2 L'état de globalité : quelle globalisation?

Cette mondialisation dont nous venons de faire état ne s'inscrit pas au tableau des phénomènes aléatoires et inusités ; nous l'avons démontré. À plus forte raison, la globalisation non plus, car cette dernière s'avère être une déviation, une excroissance de la mondialisation. Par contre, avant de se lancer dans l'exploration du concept, le voile doit être levé sur le piège sémantique que peut constituer l'emploi du terme globalisation. À ce chapitre, Gélinas souligne que : «Lorsque le phénomène commence à se répercuter dans la francophonie, on l'appelle d'abord par son vrai nom : *globalisation*.<sup>44</sup> » Bien entendu, les linguistes s'objectent à l'emploi d'un tel anglicisme alors qu'il existe un terme français pour exprimer la même réalité : mondialisation.

De toute évidence, en regardant les choses avec un peu de recul, il apparaît que les mots n'évoluent pas aussi vite que les phénomènes. Cet état de fait nous impose de donner raison aux deux clans au sens où en anglais, selon Gélinas, le terme *global* a une double signification « planétaire » ou « mondial » ; il signifie également total<sup>45</sup>. Ainsi, le terme *globalisation* traduit à merveille la réalité qu'il désigne, soit une réalité d'échanges à l'échelle planétaire ou mondiale (cela nous rappelle la mondialisation vue dans la section précédente) et une réalité totalisante et tentaculaire, comme nous allons le voir dans les prochaines lignes. Cependant, il est à noter que certains spécialistes anglophones de la question comme Dicken utilisent le terme *internationalization* pour

---

<sup>44</sup> Gélinas, *op. cit.*, p. 48.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p.49.

exprimer ce que nous nommons « mondialisation », question de faire la nuance entre mondialisation et globalisation.

### 1.2.1 Qu'est ce que la globalisation?

Il est intéressant de noter que c'est à l'orée de la décennie 1980 que Gélinas<sup>46</sup> et d'autres situent la mutation de la mondialisation des échanges en globalisation des marchés et de la production. De son côté, Fortin prétend que le terme « mondialisation » est apparu dans notre vocabulaire au milieu des années 1980, en compagnie d'autres néologismes à la mode, à partir de la traduction du mot anglais *globalisation*. Aussi, à l'instar de Paquet, pour ce qui est du désengagement de l'État, Natacha Gagné situe aussi la période charnière de la mondialisation à la fin des années 1980. En effet, dans son excellent mémoire Identité et mondialisation: Regards d'anthropologues, où elle brosse un tableau des différentes positions de certains auteurs sur la question de la mondialisation/identité, elle note ceci: « L'année 1989 est une année charnière sur la scène mondiale. Elle marque la chute du mur de Berlin, la balkanisation des unions yougoslaves et soviétiques [...]. L'année 1989 marque, pour Howsbawm, le début de la *crisis decades*, une période d'incertitude selon Robertson et une période de chaos pour Elbaz et Helly [...]».<sup>47</sup>

---

<sup>46</sup>Ibid., p.38.

<sup>47</sup>Gagner, op. cit., p.17-18.

Préalablement à ces changements politico-économiques encore mal expliqués, évolue une certaine transformation de la mondialisation. Ainsi : « Vers le milieu du XXe siècle, la planète a achevé de se couvrir d'États, alors même que ces derniers se révélaient de plus en plus inadaptés à la situation géographique et économique. La dimension des vieux États industriels n'est plus fonctionnelle, car leurs régions ont besoin de rayonner dans un espace beaucoup plus vaste que le national. Ainsi, en Europe, l'intégration économique décolle après la Seconde Guerre mondiale »<sup>48</sup>. Cette intégration prend, au début, la forme déjà connue des multinationales puis il s'opère, par la suite, une transnationalisation de quelques-unes des plus puissantes parmi ces dernières. Par transnationalisation entendons que les TNC ou *Transnational corporations* ne se contentent plus seulement d'exporter leurs produits, ils s'exportent ou multilocalisent l'approvisionnement, la transformation/production et la distribution partout dans le monde, et ce, au moyen de fusions, d'acquisitions, d'alliances, etc. C'est ainsi que naissent gonflées, capitalisées et omniprésentes les TNC et, par le fait même, les protestations populaires.

Le phénomène peut paraître à l'origine banal et allant de soi, mais il s'avère que la mutation de ces grandes firmes constitue l'épine dorsale de cette excroissance de la mondialisation qu'est la globalisation. Ainsi, nous avons établi qu'historiquement, la mondialisation était et est un phénomène naturel d'échanges à l'échelle mondiale régulé

---

<sup>48</sup> Jean Guellec, « Une planète inter-régionale », dans Revue française de géoéconomie : Les régions dans la nouvelle économie mondiale, n° 5, printemps 1998, p. 27-33.

essentiellement par l'État-national. Par contre, la création des TNC, favorisée par : « [...]un afflux prodigieux de nouveaux outils de télécommunication, d'informatisation et d'automation[...].<sup>49</sup> », change considérablement la donnée sur le plan socio-politico-économique. En effet, les mesures prises par les gouvernements démocratiques occidentaux en matière de sécurité sociale, depuis les années 1930, sont maintenant fortement contestées par ces entreprises sans frontières. Ces dernières, en devenant transnationales, se sentent et se disent moins brimées dans leur droit à la libre-entreprise. Il s'ensuit depuis les années 1980 : « [...]une vaste campagne pour la reconquête de l'espace usurpé par un État envahisseur qui a eu la témérité de s'arroger les fonctions de la divine Providence en pourvoyant aux besoins de tous et chacun.<sup>50</sup> »

On assiste dès lors à la projection sur l'ensemble de la planète d'un nouveau système économique supra étatique ayant des prétentions sur l'ensemble des ressources et sur la totalité de la productivité humaine. Nous sommes maintenant bien loin de la mondialisation des échanges économiques à l'échelle mondiale telle qu'effectuée depuis des siècles et que Gélinas qualifie d'intégration de surface ou *shallow integration*. En réalité, la globalisation en progression plonge dans une intégration économique par des réseaux de production homogénéisés sur toute la surface de la planète (intégration en profondeur ou *deep integration*)<sup>51</sup>.

---

<sup>49</sup>Ibid, p. 39.

<sup>50</sup>Ibidem.

<sup>51</sup>Ibid, p. 40.

Dans cet esprit, les grandes entreprises transnationales préfèrent se dire *globales*, car ce qualificatif a l'avantage d'éliminer toute référence à la nation, à l'État et aux frontières devenues obsolètes. À vrai dire : « Le terme met en lumière la projection du nouveau système économique sur la totalité du globe, sur l'ensemble de ses ressources et sur l'intégralité des activités humaines. [...] Sous cet angle, on peut définir la globalisation par son effet immédiat : la *Marchandisation* du monde.<sup>52</sup> »

Les institutions financières - sans doute les plus informatisées de toutes les entreprises - sont aussi les championnes de la mondialisation. Il en est ainsi parce que leur produit est intangible ou immatériel. Contrairement à une tonne de papier journal, par exemple, la transaction financière n'a pas de coût de transport significatif, et les télécommunications accomplissent l'opération de façon instantanée. Dans ces conditions, il est bien évident que la meilleure affaire que le banquier peut présenter à son client implique généralement l'épargne à bas taux d'intérêt qui provient d'un pays connaissant un surplus commercial important - le Japon ou l'Allemagne par exemple - et le projet d'investissement d'une entreprise située dans un pays à taux d'intérêt élevé, comme le Canada. Donc, la technologie rend possible, et l'économie rend souhaitable, une internationalisation très poussée des marchés financiers.<sup>53</sup>

À ce stade, une formulation préliminaire peut définir la compréhension de ces deux concepts afin de les rendre plus clairs pour la démonstration qui va suivre. Globalisation, mondialisation, voilà deux notions qui, depuis plus de vingt ans, font partie de l'ensemble des éditoriaux et d'une majorité de publications en sciences sociales et humaines. Cependant, depuis toutes ces années, et encore aujourd'hui, elles sont

---

<sup>52</sup>Ibid., p. 39-40.

<sup>53</sup>Ibid., p. 10.

utilisées à l'avenant sans qu'on n'établisse de consensus universel sur leurs significations propres.

Pour notre part, la mondialisation est l'échelle à laquelle s'effectue aujourd'hui la diffusion de valeurs, de cultures, d'idées et d'autres produits tangibles ou intangibles mais ne relevant pas ou peu des marchés économiques. À l'opposé, la globalisation est un état, l'état d'intégration omniprésente et omnipotente vers lequel se dirigent ou se trouvent déjà la production et l'ensemble des secteurs économiques.

Notre interprétation de la globalisation, bien que préliminaire, semble être parallèle à celle d'un certain nombre d'auteurs dont Ghislain Fortin : « [...]le mot mondialisation [comprendre globalisation pour nous] est apparu à l'occasion de la jonction électronique, il y a quelques années, des trois principales bourses du monde : celle de New York, de Londres et de Tokyo. Par cette innovation, les investisseurs ont été en mesure de transiger les actions des principales sociétés industrielles et financières du monde 24 heures par jour. »<sup>54</sup> Ainsi, Fortin loge « globalisation » et « mondialisation » à la même enseigne, c'est-à-dire sous le toit de l'économie et de la finance pures. Cette *indistinction* des deux concepts, qui pourrait constituer pour nous une méprise, ne l'est pas en fait car ce dernier n'aborde pas le domaine des valeurs sociétales ou culturelles.

---

<sup>54</sup>Fortin, Loc. cit., p. 9.

Ainsi, il subordonne ou fusionne les deux notions en une même certitude qui, elle, s'avère dès plus importantes: sa globalisation est associée à l'économie.

Même son de cloche chez Gélinas, qui ne fait plus de distinction entre mondialisation et globalisation après 1980. À partir de cette date, il note que la : « [...]transnationalisation d'un nombre croissant d'entreprises, de même que le désistement du politique, transforment la donne économique mondiale. La mondialisation change alors de nature... et de nom. Elle prend le nom de *globalisation* pour marquer ses visées non seulement planétaires mais globalisantes.<sup>55</sup> »

Plus près de nous, Jonathan Friedman établit une distinction claire entre *globalization* — qu'il se représente comme un cadre stable de référence mondial donc très près de notre interprétation de la mondialisation — et *global systems* — qui impliquent la présence de structures centre/périmétrie englobant la mondialisation — donc relativement près de notre globalisation.

The first is a rather recent development combining interests from literary studies, Birmingham-inspired cultural sociology, which has focused on globalization as a recognition of what is conceived as increasing worldwide interconnections, interchanges and movements of people, images and commodities. The second is what I shall refer to as the global systems approach, which developed somewhat earlier as a kind of global historical political economy and more recently begun to tackle questions of culture and identity in global systemic terms.<sup>56</sup>

---

<sup>55</sup>Gélinas, op. cit., p.39.

<sup>56</sup>Jonathan Friedman, Cultural Identity & Global Process, London, SAGE Publication, 1994, p. 194.

Pour reprendre l'exemple de Friedman, la balkanisation de certains États n'est pas un phénomène issu de la mondialisation (*globalization*), mais un phénomène mondial (*global system*). Par contre, le cosmopolitisme, le fait d'écouter la série télévisée « Dallas » en Afrique, voici un phénomène issu de la mondialisation<sup>57</sup>.

Pour sa part, Dicken est beaucoup plus nuancé en ce qui a trait à la dualité échelle/état et correspond davantage à l'idée que nous nous faisons de la globalisation :

The major theme is that economic activity is becoming increasingly globalized. These terms are often used interchangeably although they are not synonymous. 'Internationalization' refers simply to the increasing geographical spread of economic activities across national boundaries; as such it is not a new phenomenon. 'Globalization' of economic activity is qualitatively different. It is a more advanced and complex form of internationalization which implies a degree of functional integration between internationally dispersed economic activities. Globalization is a much more recent phenomenon than internationalization; however, it is emerging as the norm in a growing range of economic activities.<sup>58</sup>

À la lumière de ces définitions, on peut convenir d'une part que la mondialisation impliquait et implique encore aujourd'hui une libre circulation valorisée par l'État national des valeurs sociétales à l'échelle du monde et, d'autre part, que la globalisation implique les variables économiques et l'intégration exponentielle de ces dernières au niveau supra étatique. En d'autres mots, la mondialisation, qui s'est construite tout au long de son évolution, dans un contexte où l'État était le lieu ultime de référence, non

---

<sup>57</sup>Ibid., p. 198-199.

<sup>58</sup>Peter Dicken, Global Shift : The Internationalization of Economic Activity, New York/London, The Guilford Press, 1992, p. 1.

seulement politique et social mais aussi économique, se positionne sinon en opposition du moins en parallèle avec la globalisation qui, elle, se construit par dessus les États-nations. Dans cet esprit, ces derniers n'ont plus qu'un rôle de sous-traitants dans la mise en œuvre d'une politique nationale et dans la conduite des affaires du monde. Ce qu'il y a de nouveau dans la globalisation, c'est que les firmes transnationales veulent sortir l'État complètement de la sphère économique et, autant que possible, des sphères sociales et culturelles, pour ne lui laisser que le rôle de protecteur de la propriété privée, gardien de l'ordre social et maître d'œuvre de certaines infrastructures<sup>59</sup>.

En ce qui nous concerne, les notions de globalisation et de mondialisation sont les deux éléments de base d'une *supra réalité* qui conditionne entièrement notre quotidien, c'est-à-dire l'internationalité contemporaine.

Mondialisation et globalisation sont deux concepts distincts qui désignent deux réalités apparentées, mais différentes. La mondialisation des moyens de communication, par exemple, ne peut être en soi que bienfaisante pour l'humanité, qui peut ainsi échanger du savoir, des techniques et des valeurs. Par contre, leur globalisation entraîne la concentration et le contrôle de l'information dans les mains de quelques dirigeants de firmes transnationales. [...] Il est juste de dire que la mondialisation est, somme toute, bienfaisante et certes irréversible, non pas la globalisation.<sup>60</sup>

---

<sup>59</sup>Gélinas, *op. cit.*, p. 42-43.

<sup>60</sup>*Ibid.*, p. 49-50.

### 1.2.2 Les approches homogénéisantes

Comme nous l'avons fait pour le phénomène de mondialisation avec les approches particularisantes, jetons ici les bases d'une approche propre au phénomène de globalisation. À ce chapitre, c'est encore vers Crevoisier que nous sommes tentés de nous tourner, car il place, en parallèle aux approches particularisantes, les approches homogénéisantes mieux adaptées à la globalisation. En effet, ces dernières s'inspirent d'un modèle darwinien d'évolution par étapes lui-même inspiré de la théorie de la sélection naturelle.

Sans refaire l'histoire de l'économie occidentale, rappelons que le tissu industriel actuel trouve sa source dans la succession de plusieurs milliers de petites (marchands européens), de moyennes (compagnies d'associés) et, plus tard, de grandes entreprises (multinationales). Elles-mêmes œuvrant sous l'œil paternel de quelques États-nations et empires coloniaux se partageant successivement l'hégémonie économique. Ainsi, la globalisation peut donc être perçue comme un processus unidimensionnel de sélection naturelle des entreprises et des États. Elle est donc considérée comme une force exogène qui s'exerce indifféremment sur chacun des espaces du globe. Autrement dit, ces espaces ne sont que les supports indifférenciés du processus de sélection par la concurrence, processus qui s'applique partout de la même manière, même si ses effets peuvent être différents suivant les régions.

Les approches homogénéisantes se basent sur des corpus théoriques déjà constitués pour énoncer des propositions idéologiques. Ainsi, pour que la mondialisation soit homogénéisante, c'est-à-dire, pour qu'il y ait globalisation, il est nécessaire que les cadres d'attribution du sens correspondent au même cadre que celui à l'intérieur duquel la chose a été produite pour la première fois<sup>61</sup>. C'est dans cette prémissse que se retrouve l'essentiel de la globalisation, c'est-à-dire un état de globalité et d'unicité du système. Un état d'uniformisation planétaire des produits devant servir à combler des besoins eux-mêmes de plus en plus uniformisés.

La spécialisation flexible est une des idéologies constitutantes des approches homogénéisantes, elle est basée sur l'idée que la production globale de masse localisée, généralisée à la période des multinationales, n'est plus le modèle dominant du développement économique. En fait, l'idée veut que les grandes entreprises se décentralisent et «maigrissent» puis que les modèles du district industriel se développent et qu'il y ait croisement entre la production de masse et la production décentralisée pour une exploitation optimisée des ressources disponibles sur la planète.

Par la suite, l'idéologie de la régulation, plus nuancée, vient confirmer que les différents espaces régionaux, avec leur histoire et leurs particularités propres, sont le support d'un régime d'accumulation du capital qui est actuellement en constitution. En

---

<sup>61</sup>N. Gagner, op. cit., p. 45.

somme, les territoires ne sont que les supports passifs de ce processus. Par exemple, les idéologies néomarxistes mettent l'accent sur le rôle dominant des grandes entreprises dans la recomposition des espaces. En partant de la permanence des mécanismes d'accumulation dans le mode de production capitaliste, ces approches interprètent la globalisation comme la recherche et la consolidation de nouvelles possibilités d'accumulation par le contrôle des PME. Parallèlement, les néoclassiques, de leur côté, insistent sur le cheminement vers un équilibre entre régions et entre pays. Cet équilibre est atteint grâce au commerce, à la mobilité des capitaux et de la main-d'œuvre, éléments combinés avec les coûts de transport. Toutefois, les espaces ne sont pas vraiment pris en considération, car ils sont soumis à un même déterminisme unificateur.

À partir de ce type d'approche, on constate que le rapport à l'espace est inversé et que ce dernier est de plus en plus inféodé au capital. Ainsi, contrairement au passé, l'espace, le national, le produit humain – dans l'esprit de la globalisation – ne sont plus à l'origine de l'échange. En fait, c'est maintenant l'échange, le marché, la commercialisation qui en sont porteurs et qui réaménagent l'espace, en marge de l'État national, selon leurs propres besoins liés aux impératifs d'accumulation. Par contre, il ne faut pas se leurrer, la globalisation n'est pas pour autant en rupture technique avec le passé. Au contraire, comme nous l'avons mentionné, elle est une excroissance de la mondialisation. Elle est en fait la conclusion d'un long processus d'accumulation technologique et financière qui plonge ses racines loin dans la mondialisation capitaliste

et jusque dans la mondialisation mercantiliste. Cependant, il y a très certainement modification du continuum au sens où c'est la première fois dans l'histoire que l'on assiste à une telle concentration de la richesse matérielle et du pouvoir productif dans les mains d'un si petit groupe d'individus qui prétendent s'arroger, en évoquant les lois du marché, le libéralisme économique, le droit de contrôler tous les aspects multiformes de la vie humaine, la totalité des ressources de la planète et, par-là, le destin de l'humanité entière.<sup>62</sup>

Nous l'avons constaté, la réorganisation des économies-mondes par le biais de la globalisation des marchés s'effectue par le haut, à un niveau supra national, en évacuant toutes considérations étatiques. Ainsi, en s'affranchissant de l'intervention et de la régulation de l'État, cette réorganisation, qui ne peut plus se situer dans le cadre national, ne peut que s'appuyer sur les anciennes et nouvelles régions dynamiques pour élargir et recréer de nouveaux cadres d'accumulation. Avant d'aller plus loin, laissons le dernier mot concernant le thème de la globalisation à Percy Barnevick, président de la transnationale ABB : « Je définirais la globalisation comme la liberté pour mon groupe d'investir où il veut, le temps qu'il veut, pour produire ce qu'il veut, en s'approvisionnant et en vendant où il veut, et en ayant à supporter le moins de contraintes possible en matière de droit du travail et de conventions sociales.<sup>63</sup> »

---

<sup>62</sup>Gélinas, op. cit., p. 50.

<sup>63</sup>Cité par Gélinas, ibid., p. 19.

### 1.3 Vers l'État subsidiaire

Depuis toujours, l'État national, de type capitaliste occidental, a eu à se positionner clairement dans la gestion de l'ensemble des secteurs de sa vie courante. D'abord, de façon implicite en favorisant et en faisant la promotion du libéralisme économique, puis, de façon plus explicite et musclée en se transformant lui-même en État-providence avant de se muter à nouveau en un État partenaire. À cet effet, d'auteurs sont formels, un désengagement de l'État s'effectue après plusieurs décennies d'interventionnisme<sup>64</sup>. Au Québec, les recours aux ententes États-régions impliquent un partenariat avec les milieux régionaux, ce qui permet à l'État postmoderne de transférer certaines compétences et responsabilités aux régions. Selon Gilles Paquet, les dernières décennies ont forcé la mutation de l'État interventionniste en un État subsidiaire apparaissant maintenant sous la forme de l'État-stratège<sup>65</sup>. En effet, selon lui : « L'État-stratège ne va plus se contenter des interventions mécaniques développées dans la période keynésienne. Il va s'impliquer bien davantage comme courtier, animateur, partenaire dans un processus de planification participative.<sup>66</sup> » Bien entendu, ces différents positionnements, passés comme contemporains, ne sont pas sans avoir certaines incidences sur la relation dirigeants/dirigés et sur le rapport que ces dirigés entretiennent au pouvoir. C'est pourquoi il convient dans cette section, afin de mieux

---

<sup>64</sup> Diri Driss, Le désengagement de l'État vu à travers les ententes de développement régional : le cas du Saguenay-Lac-St-Jean, mémoire de la MEIR-UQAC, Chicoutimi, juin 1992, 155 p.

<sup>65</sup> Julien Harvey et al., « Dossier, Où va l'économie? », dans Relations, n° 587, janv-févr., 1993, p. 19.

<sup>66</sup> Ibidem.

cerner le contexte général de retour aux régions, de situer la position actuelle de l'Étation par rapport aux communautés qui la composent.

### 1.3.1 L'État-providence

Au début des années trente, l'ensemble des pays industrialisés agonisent, atteints au plus profond de leur âme capitaliste d'un mal d'abord économique puis social auquel le Canada ne peut échapper. Par contre, contrairement à l'Angleterre et aux États-Unis, le Canada n'est pas vraiment conscient de la gravité de la crise<sup>67</sup>. Cette attitude de laisser-faire est attribuable, entre autres, à la doctrine voulant que les *mécanismes naturels de l'économie de marché* soient là pour résoudre toute hausse de chômage<sup>68</sup>. Ainsi, le libéralisme économique, idéologie dominante du temps, apparaît être la cause de ce retard.

Dans ces circonstances, le Canada n'a d'autres choix, considérant l'évolution de la crise, que de changer d'attitude. C'est avec l'arrivée au pouvoir des conservateurs de Bennett, en 1930, que les choses commencent à changer (10 millions sont débloqués pour les sans emplois). En 1935, de nouveau bien confortablement installé dans le fauteuil de premier-ministre, W.L.M. King se doit d'agir même si la philosophie socialiste le répugne. Par contre, ce n'est qu'en 1937 que le gouvernement de King commence à changer sa conception du rôle de l'État dans le développement économique

---

<sup>67</sup>Couturier, op. cit., p. 216-217.

<sup>68</sup>Dennis Guest, Histoire de la sécurité sociale au Canada, Québec, Boréal, 1993, p. 126.

et social<sup>69</sup>. Ironiquement, ce changement de cap arrive au moment où Londres invalide les mesures proposées par Bennett en invoquant que le social est du ressort des provinces selon l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (AANB). En réaction à ce jugement, le gouvernement crée la Commission Rowell-Sirois qui avait pour but de : « [...] développer de nouvelles avenues stratégiques qui permettraient au gouvernement fédéral [...] d'intervenir plus audacieusement dans l'économie et les politiques sociales au Canada.<sup>70</sup> »

Cependant, avant 1937, Ottawa n'intervient que de façon aléatoire par le biais de subventions versées, fortement orientées quant à leur utilisation, aux provinces tout en continuant de proclamer que les secours aux chômeurs relevaient des provinces. À cet effet, le gouvernement révise à chaque année, voire même à chaque mois, l'aide à apporter aux gouvernements provinciaux. Par contre, l'ampleur de la crise est telle que le gouvernement fédéral verse plus de 136 millions pour l'aide à ceux-ci entre 1935 et 1937 et dans divers autres programmes. À partir de 1937, le gouvernement adopte une approche plus dynamique et, comme Bennett en 1935, commence à prendre conscience du rôle qu'il doit jouer dans la sphère sociale de la société. Cette *conscientisation* est palpable dans le mandat de la Commission Rowell-Sirois et aussi dans la création d'un programme de formation de la jeunesse initié en 1937.

---

<sup>69</sup>Yves Vaillancourt, L'évolution des politiques sociales au Québec 1940-1960, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1988, p. 83-84.

<sup>70</sup>Ibid., p. 80.

Malgré que les dogmes du libéralisme économique aient plus ou moins persisté jusqu'en 1939, les 10 ans de dépression économique ont quand même réussi à ouvrir une brèche dans la conception résiduelle de la sécurité sociale<sup>71</sup>. Un premier pas important, considérant les efforts à construire *un minimum social* pendant cette période de misère, qui s'additionne à l'influence montante de la gauche politique pour faire germer dans les esprits l'idée de l'État-providence.

En effectuant ce virage vers la gauche, amorcé depuis 1937, le Parti Libéral du Canada (PLC) s'assure d'être reporté au pouvoir aux élections de 1943. En effet, depuis le début de la guerre, les demandes en matière de structures sociales se font de plus en plus pressantes. D'un côté, les syndicats, les groupes et les partis populistes et, de l'autre, les grandes compagnies qui, en finançant les partis, ont toujours leur mot à dire<sup>72</sup>. En fait, personne n'avait oublié les aléas de la crise des années trente, et encore moins le PLC.

Cependant, ce changement de cap du premier ministre ne représentait qu'un volet parmi d'autres à l'intérieur de la recherche d'une stratégie interventionniste beaucoup plus large. Ainsi, depuis 1939, le gouvernement avait dans les mains, avec la Loi sur les

---

<sup>71</sup>Guest, *op. cit.*, p. 146.

<sup>72</sup>Alvin Finkel, *Business and social reform in the thirties*, Toronto, James Lorimer et Company, 1979, p. 169.

mesures de guerre et les acquis de la crise économique, toutes *les conditions gagnantes* pour terminer l'œuvre de J. A. Macdonald, c'est-à-dire créer un gouvernement central fort. En ce sens, la sécurité sociale était l'arme idéale pour s'infiltrer dans la forteresse de l'autonomie provinciale.

En 1943, comme la victoire en Europe n'est plus impossible, le cabinet de King commence à se préparer pour l'après-guerre. Le *Rapport sur la sécurité sociale au Canada*, commandé le 21 décembre 1942 à L. Marsh, constitue la première étape de cette préparation. Malgré ses nombreux ratés, le Plan Marsh est avant tout un plan d'action qui, en s'appuyant sur les acquis de la société canadienne, propose des ajustements pour l'avenir. En plus d'un projet d'assurances à double volet, Marsh recommande l'adoption d'un régime d'assurance santé qui permettrait l'atteinte du *budget de subsistance minimum désirable* qu'il préconise. Beaucoup d'autres, comme Bessie Touzel, vont aussi suggérer leurs solutions.

Bien que, pour des raisons politiques, les travaux de Marsh demeurent sur les tablettes, il est facile de faire des liens entre les recommandations de Marsh et le discours du trône de janvier 1944, discours électoraliste où King rend effectif son virage à gauche. Dans le domaine économique, King promet de procurer de l'emploi aux soldats qui reviennent du front. Pour ce faire, le gouvernement va créer, en 1944, un programme d'allocations familiales afin d'inciter les femmes à retourner au foyer pour laisser la place

aux vétérans. Aussi, le gouvernement propose à la conférence sur la reconstruction de 1945 de soutenir les entreprises privées afin qu'elles puissent générer de l'emploi<sup>73</sup>. Du côté des affaires sociales, en plus du programme d'allocations familiales mentionné plus haut, le gouvernement fédéral réaffirme son intention d'intervenir dans la sphère sociale en créant un régime d'assistance-chômage destiné à ceux qui ne sont pas couverts par l'assurance-chômage.

Bien entendu, les libéraux de King avaient tout intérêt à se prémunir et à se préparer en vue de l'après-guerre, d'autant plus que, depuis cinq ans, l'industrie canadienne était centrée sur l'effort de guerre. Tous étaient d'avis qu'à la fin de la guerre allait arriver un grand bouleversement et ils n'avaient pas tort. A cette époque, on se souvient de la période désastreuse qui a suivi la Première Guerre mondiale et pour cause, car, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la demande de matériel militaire tombe en chute libre, et des milliers de soldats démobilisés viennent inonder le marché du travail. Il en résultera une grave crise du chômage et une récession de plus de trois ans (1919-1923) qui, pour certains, constituent le premier pas vers la crise des années trente.

À cette époque, la misère oblige les dirigeants du pays à se libérer du carcan du libéralisme économique pour adopter des mesures sociales et économiques afin de contrer la crise qui sévit. Dans les faits, l'évolution de la pensée sociale constitue en elle-même le premier pas de l'édification de l'État-providence au Canada. Ainsi, la crise des

---

<sup>73</sup>Guest, op. cit., p. 188-189.

années trente a initié la création de l'État-providence en sortant les dirigeants de leur désintérêt du bien-être social du peuple.

La progression de l'idée d'État-providence atteint un sommet dans les dernières années de la Seconde Guerre mondiale lorsque le gouvernement, déjà introduit dans l'économie par la gestion de l'effort de guerre, se voit obligé de prévoir les contrecoups du retour des soldats sur le marché du travail afin de contrer une baisse de l'économie canadienne comme celle qui avait affligé le pays après la Première Guerre mondiale.

### 1.3.2 L'État en marge, L'État subsidiaire!

L'État-providence, dont nous venons de faire un rapide rappel, s'avère être en réalité l'aboutissement de plus de trois siècles de régulation et d'interventionnisme de la part de l'État-nation. Dans les faits: « [...] form its emergence in the mid-seventeenth century, the nation state was regarded, rightly, as the dominant actor in international economic relationships. Historically, the state was the primary regulator of its national economic system. The world economy, quite legitimately, could be conceptualized as a set of interlocking national economies. Trade and investment in the world were literally “inter-national”.<sup>74</sup> » Cependant, le type d'interventions effectuées par l'État-providence ainsi que la méthode préconisée vont provoquer l'enflure de ce dernier<sup>75</sup>. La réaction

---

<sup>74</sup>Dicken, *op. cit.*, p. 148.

<sup>75</sup>Gilles Paquet, « État postmoderne : mode d'emploi », dans *Relations – Dossier Où va l'économie? –*, n° 587, janvier-février 1993, p. 17.

inévitable à cette situation devenue incompatible avec le contexte général d'internationalisation sera de rendre l'État-nation de plus en plus difficile à gérer. Le fait est qu'aujourd'hui ce dernier dérape s'embourbe, devient ineffectif et perd sa légitimité. On va donc être amené, dans les années 1980, à poursuivre des efforts pour réinventer et mettre en place un État à la fois plus moderne et plus modeste<sup>76</sup>.

Si l'État moderne avait réussi à se libérer des entraves de la tradition et du lien colonial en reportant à l'avant-scène le marché libre, non sans un certain contrôle humanisé de sa part, l'État dit postmoderne délaisse progressivement, sous la pression de la création devenue créature (le marché libre), cette humanisation du contrôle. Les notions d'État-stratège ou d'État subsidiaire sont de plus en plus utilisées afin de décrire ce nouveau climat politique qui caractérise certains États occidentaux plongés dans la globalisation.

Pour reprendre l'expression de Paquet, on assiste à l'implosion de l'État national. Dans les faits, le contexte économique mondial, qui implique, tout en limitant considérablement la marge de manœuvre et le pouvoir régulateur de l'État, l'autogestion des régions infra nationales les plus dynamiques, la transnationalisation des entreprises et l'émergence de blocs régionaux supra nationaux, force l'État à se muter. En réalité, il est évident qu'une machine gouvernementale de la grosseur, de la lourdeur et de la complexité semblables à celle que l'on a connue est devenue dysfonctionnelle et

---

<sup>76</sup>Ibidem

inadéquate, compte tenu de la nouvelle dynamique économique mondiale. En effet, la balkanisation supra nationale ou infra nationale de l'économie commande et exige un type de gouvernance flexible, alerte et mobile, comme en témoigne cet industriel de la Beauce : « Le rôle du gouvernement, c'est aussi de faciliter la vie des entrepreneurs en réagissant rapidement à leurs demandes. Saint-Georges de Beauce a attendu pendant trois ans l'agrandissement de son aéroport! Il faut parfois patienter jusqu'à six mois pour obtenir des autorisations pour la construction. En affaires, tout peut changer pendant ce laps de temps.<sup>77</sup> »

L'État postmoderne se situe donc en réaction à ce problème de forme et progresse vers une gouvernance décentralisée. Ainsi, l'État ne s'octroie plus le rôle principal mais un rôle de suppléance, un rôle subsidiaire<sup>78</sup>. L'État constitue maintenant la dernière ligne de défense tel un contingent de troupes de réserve (*subsidium* ou *subsidiarius* en latin d'où subsidiaire) qui intervient seulement si besoin il y a. Au dire de Paquet : « Le nouvel État ne prend donc plus son autorité des droits premiers des individus, mais d'un constat de leur incapacité à réaliser les objectifs nécessaires pour le bien commun, d'une insuffisance à laquelle il faut suppléer en passant par l'instance immédiatement supérieure : la famille, la localité, la région, la province, etc., une responsabilité n'étant

---

<sup>77</sup>« Solutions », L'Actualité, 1<sup>er</sup> juin 2001, p.25.

<sup>78</sup>Paquet, « État postmoderne : mode d'emploi », loc. cit., p. 18.

déportée à un palier supérieur que si c'est impossible de faire le travail efficacement à un palier plus bas.<sup>79</sup> »

C'est dans cet esprit et par une *volonté naissante* de donner aux régions du Québec la possibilité d'agir *de façon relative* sur leur propre développement qu'en 1966 le gouvernement reconnaît et s'engage à financer les Conseils économiques régionaux (il en existait sept à l'époque)<sup>80</sup>. Au même moment, le Québec, qui bénéficiait déjà d'un découpage géographique sommaire, crée 10 régions administratives afin d'homogénéiser le vaste mouvement de régionalisation des agences publiques sectorielles<sup>81</sup>. Dix ans plus tard, l'ensemble des régions administratives, à l'exception de Québec et de Montréal, sont dotées de conférences administratives régionales (CAR)<sup>82</sup>. Puis, en 1979, sur la base des sentiments d'appartenance sont créées les Municipalités Régionales de Comté (MRC)<sup>83</sup>. Enfin, plusieurs autres organismes comme les Conseils locaux ou régionaux de développement (CRD ou CLD), Centres locaux d'emploi (CLE), Régies régionales de la santé et des services sociaux (RSSS), etc., vont être mis sur pied dans les années 1980-1990 pour favoriser le développement endogène.

---

<sup>79</sup>Ibidem.

<sup>80</sup>Pierre Racicot, Développement et régionalisation au Québec : Le temps du repli de l'État-nation, Montréal-Paris, L'Harmattan Inc., 1999, p. 89.

<sup>81</sup>Isabel Brochu et Marc-Urbain Proulx, « La construction institutionnelle des régions du Québec », dans La Revue de l'Institut d'Administration publique du Canada, printemps 1995, vol. 38, n° 1, p. 95.

<sup>82</sup>Racicot, op. cit., p. 91.

<sup>83</sup>Brochu et Proulx, loc. cit., p. 96.

Face à cela, plusieurs sont d'accord pour dire que la globalisation ne remet pas en question la légitimité et le bien-fondé de l'État-nation ; par contre, elle en diminue considérablement la pertinence au plan économique. Le diagnostic est que l'État moderne est constitué de structures à la fois trop petites pour contrôler ou gérer directement des institutions privées ou publiques œuvrant à l'échelle mondiale et trop grosses pour permettre aux citoyens d'agir efficacement sur leur avenir. C'est pourquoi une nouvelle forme de référence, celle de la solidarité régionale — tournée vers la promotion économique internationale plutôt que vers la revendication auprès des gouvernements supérieurs — prend le relais des gouvernements nationaux, essoufflés et impuissants<sup>84</sup>. À cet effet, Klein rappelle que les régions périphériques québécoises, autrefois à la remorque du grand capital privé et de l'État, se tournent maintenant en partie vers les acteurs socio-économiques de l'endroit pour assumer une part grandissante du développement régional<sup>85</sup>.

### 1.3.3 L'État stratège

La transformation de l'État-providence dit moderne en État-subsidiaire constitue une transformation de la forme propre de l'État. On constate dans cet esprit l'éclatement ou la division des ministères en plus petites agences, la prolifération des commissions d'enquête, de travail, de planification, le rétrécissement de la fonction publique, etc. En

---

<sup>84</sup>Fortin, *loc. cit.*, p. 12.

<sup>85</sup>Juan Luis Klein, « La territorialité des groupements sociaux : le cas de la Sagamie », dans *Géographie sociale : France et Québec espaces ruraux en mutation*, n°. 8, Septembre 1989, p. 117.

d'autres mots, l'État tend à transformer sa propre structure afin de s'adapter à la nouvelle fonction de l'État-nation. Cependant, changer de forme, de structure ne constitue pas une fin en soi, car, parallèlement à cette nouvelle forme, l'État doit vivre et agir différemment. Ainsi, le nouveau type de gouvernance de l'État-subsidiaire sera essentiellement stratégique. Cela implique que l'État devenu stratège ne va plus se contenter des interventions de masse comme il le faisait à l'époque de l'État keynésien. Il doit s'impliquer bien davantage comme courtier, animateur, partenaire dans un processus de planification participative. Selon Paquet, l'État a besoin pour s'alimenter d'une société de participation, d'une communauté qui va vouloir se définir autrement que par le droit, et d'une communauté où la dignité des citoyens ne réside plus exclusivement dans le fait qu'ils peuvent réclamer de l'État<sup>86</sup>.

Pierre-André Julien, professeur d'économie régionale à l'Université du Québec à Trois-Rivières, est "en maudit". Contre les Gaspésiens et contre tous ces gens des régions, y compris la sienne, qui se plaignent que l'État ne fait pas assez pour eux. Toute cette énergie mise à revendiquer, il faudrait la canaliser ailleurs. « À trop crier, on ne s'aide pas. L'incertitude fait fuir les investisseurs et tue l'initiative des entrepreneurs locaux », dit-il. Ce qu'il faut pour se sortir du marasme économique, selon Pierre-André Julien, ce sont des idées, des idées et encore des idées. La logique est simple: en multipliant les idées, on multiplie les chances d'en avoir de bonnes. Cet économiste est convaincu que les gouvernements et les investisseurs sont toujours prêts à financer des activités prometteuses.<sup>87</sup>

En effet, le nouveau rôle clé de l'État-stratège est celui d'endosseur, de partenaire : plus besoin de socialiser la production ou la répartition des revenus et de la richesse ou

---

<sup>86</sup>Paquet, « État postmoderne : mode d'emploi », loc. cit., p. 19.

<sup>87</sup>« Solutions », L'Actualité, 1<sup>er</sup> juin 2001, p 22.

même la fourniture des services essentiels ; il suffit de socialiser le risque, mentionne encore Paquet. Le défi n'est plus de créer ou de modeler les activités socio-économiques, mais plutôt d'opérer directement sur leur environnement en provoquant les conjonctures favorables au foisonnement. Pour expliquer son point de vue, Paquet reprend les exemples de Lockheed et Chrysler. Ainsi, quand les deux grands ont frôlé la faillite, « [...]on n'a pas simplement permis la dissolution de ces géants, mais on ne les a pas rescapés non plus via des subventions directes : l'État-nation a simplement garanti l'emprunt dont ces géants avaient besoin, ce qui fait qu'ils ont pu obtenir du financement à des taux raisonnables et survivre.<sup>88</sup> »

Il apparaît évident maintenant que l'État et l'ensemble de ses agents se posent en partenaire et non plus en initiateur de développement. Ainsi, comme le soulignait Pierre-André Julien dans la revue *L'Actualité*, l'État est maintenant davantage disposé à intervenir comme collaborateur dans l'ensemble des processus que comme locomotive des régions. Celui-ci dispose des ressources, des connaissances et des réseaux nécessaires au développement de bonnes idées, mais il ne s'illusionne plus ou ne s'octroie plus le monopole de ces bonnes idées. En réalité, nous sommes à l'ère de la politique préceptorale : « [...]les leaders politiques deviennent des éducateurs, des animateurs. Leur action nécessite des réseaux susceptibles de mobiliser les communautés en place : des méso-formus à l'échelle régionale, sous-régionale et sectorielle.[...] : les leaders deviennent actifs pour orchestrer l'apprentissage dans les méso-forums dont le

---

<sup>88</sup>Paquet, op. cit., p. 214.

triple rôle est de structurer la médiation, d'engendrer des modèles de meilleure prestation de services et d'éduquer les citoyens à leurs engagements mutuels.<sup>89</sup> » En réalité, il faut maintenant voir l'État comme un investisseur potentiel disposé à débloquer du capital financier, certes, dans un projet, mais bien plus quand l'on considère qu'il détient le pouvoir législatif. L'État n'est pas seulement en train de troquer ses beaux habits pour d'autres, il se crée définitivement une nouvelle âme.

Il ne s'agit pas d'un simple changement de discours : à la limite, l'État se fait définitisseur de normes et standards, agent moral, négociateur, précepteur, et assure ce faisant un leadership tout à fait différent dans ce contexte postmoderne. Le système sociopolitique qui en ressort est plus horizontal, davantage participatif et corporatiste. C'est le *Québec inc.* hybride, embryonnaire qu'on connaît : cette institution amorphe construite sur les contrats moraux est en train de vivre une mutation qui devrait la transformer en un *Québec inc. II* encore plus éclaté et décentralisé qui prendra de plus en plus ses sources vives dans le terroir local/régional.<sup>90</sup>

En d'autres mots, l'État postmoderne, dans son fond comme dans sa forme, devient un outil fort utile pour les régions qui sauront et oseront l'harnacher adéquatement. Dans les faits, hormis pour ce qui est des secteurs de hautes technologies à grande valeur ajoutée, l'État adopte de plus en plus une attitude passive face au développement et, à plus forte raison, face au développement des régions. Ainsi, dans l'état actuel des choses, la balle est dans le camp des régions et seules celles qui auront

---

<sup>89</sup>Gilles Paquet, « Un pari sur l'État endosseur », dans La crise des finances publiques et le désengagement de l'État, sous la dir. de Gilles Paquet et de Jean-Pierre Voyer, Montréal, ASDEQ, 1993, p. 211-213.

<sup>90</sup>Paquet, « État postmoderne: mode d'emploi », loc. cit., p. 19.

les idées à haut potentiel de développement et le courage de les avancer pourront bénéficier non plus de l'argent de l'État mais de la présence d'un partenaire de choix.

#### **1.4 CONCLUSION**

À partir de nos propres réflexions et en s'appuyant sur plusieurs auteurs, nous avons cerné les notions de mondialisation, de globalisation et de désengagement de l'État comme étant les balises principales de ce phénomène de revalorisation des régions. Cependant, simplement identifier les causes de ce phénomène sans en comprendre les implications profondes n'est, si l'on doit en rester là, d'aucune utilité quant à l'objectif poursuivi par cette recherche. Ainsi, dans ce premier chapitre, nous avons tenté de clarifier le contexte général de cette émergence des régions. Pour ce faire, l'exercice a porté sur l'identification des espaces de mutation présents dans les causes et pouvant éventuellement, dans les chapitres qui vont suivre, garantir ou invalider la viabilité de la Beauce dans la nouvelle arène mondiale.

Ce que met en perspective ce premier chapitre pour la suite de cette étude nous apparaît clair. Dans un premier temps, le contexte d'émergence des régions est incarné par trois phénomènes distincts mais non démunis de liens de causalité. Ces phénomènes, la mondialisation, la globalisation et le désengagement de l'État s'articulent autour de trois pôles d'importance que sont la culture (les valeurs sociétales), l'économie (la variable économique) et l'État (le désengagement de l'État). Ceux-ci constitueront dans

les deux prochains chapitres des éléments d'analyse, car, si au niveau mondial et national ces facteurs s'avèrent être des lieux de mutation, au niveau régional, ils constituent des facteurs potentiels de viabilité. Dans les faits, il nous semble, à l'instar de Friedman<sup>91</sup>, qu'aujourd'hui le mondial s'avère être la mesure de toute viabilité et que cette viabilité réside dans l'adéquation entre la mouvance mondiale et le potentiel d'adaptation régionale. Ainsi, après avoir mis en perspective les principaux pôles de mutation de l'international, il est pertinent d'appliquer le modèle au niveau régional en tentant de cerner le niveau d'adaptabilité de la région qui nous occupe, ici la Beauce. Ce potentiel d'adaptation ou plutôt les indices qui permettront de statuer sur la viabilité d'une région sont, à notre avis, présents dans le passé des communautés, dans leur capital culturel. C'est pourquoi il conviendra, dans le chapitre suivant, de se pencher sur l'histoire de la région beauceronne à partir des éléments d'analyse identifiés plus haut.

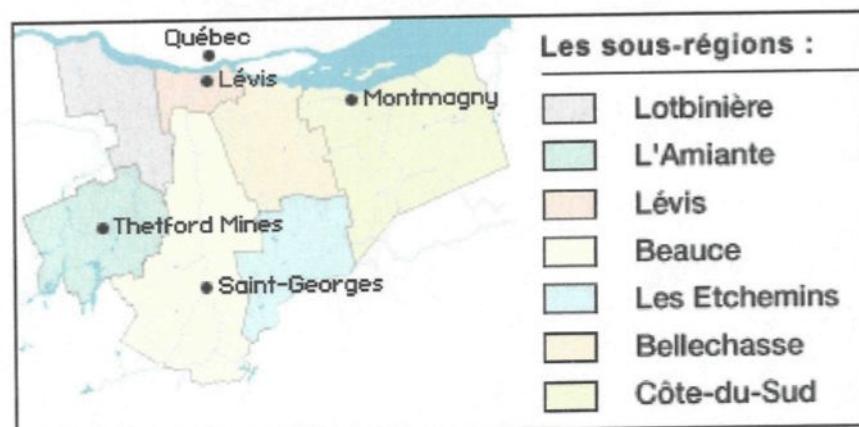
---

<sup>91</sup>Gagner, op. cit., p. 63.

**CHAPITRE II**  
**LA RÉGION, UNE NOTION VIABLE?**  
**LE CAS BEAUCERON**



Source : Destination Beauce, 2002 ([www.destinationbeauce.com](http://www.destinationbeauce.com)).



Dans le chapitre précédent, notre objectif était de cerner et de comprendre l'essence de la partie qui se joue actuellement à l'échelle de la planète et qui conditionne la refonte de la notion de région. Après avoir atteint cet objectif avec l'identification des rapports au sociétal, à l'économie et à l'État, comme balises principales de la refondation des régions, il convient maintenant de jeter un oeil sur la réalité régionale québécoise et de s'interroger sur la viabilité de notre région cible, la Beauce. Déjà, nous avons mis en perspective que non seulement il y a bien un retour aux régions dans l'univers des représentations et du rapport au monde mais, plus signifiant encore, que cette mouvance s'appuie principalement sur les trois espaces de mutations identifiés : le marché, les valeurs et le pouvoir. Dans les faits, ceux-ci tendent à devenir les lieux incontournables d'un repositionnement obligé de l'unité régionale.

En réalité, pour que la région puisse être viable dans l'ensemble des sphères du rapport au monde, elle doit être, pour paraphraser Fernand Dumont<sup>92</sup>, bien plus qu'une simple idéologie territoriale, voire une illusion en porte-à-faux, avec le niveau des infrastructures considérées comme devant être « la réalité ». Dans ce cas, la lecture que l'on fera d'une région viable devra être porteuse d'une profondeur sémantique en adéquation avec les dimensions fonctionnelles de la mouvance identifiée dans le chapitre précédent. Cet état de choses est, de l'avis de plusieurs, observable à travers la lunette de

---

<sup>92</sup>Fernand, Dumont, « Ethnies, cultures, nations. Mouvements nationaux et régionaux d'aujourd'hui », dans Cahiers internationaux de sociologie, n° 66 (1979), p. 17.

la culture régionale. Or, selon les propos très intéressants de Normand Séguin<sup>93</sup>, la culture est une matrice à l'intérieur de laquelle se forge l'identité. Ainsi, l'identité régionale —nous utiliserons ici la notion de territorialité<sup>94</sup>, qui est un concept plus facile d'accès et relativement bien défini par un certain nombre d'auteurs — apparaît comme une dimension privilégiée de cette profondeur sémantique<sup>95</sup>. Dans cet esprit, la viabilité référentielle d'une région repose donc, pour une bonne part, sur une territorialité signifiante<sup>96</sup>. Suivant cette logique, c'est en analysant le niveau de profondeur sémantique, nécessairement historique, de ce concept que nous pourrons nous prononcer sur la viabilité de la région beauceronne.

À cet effet, notre cadre d'analyse de l'identité beauceronne s'inspire directement des agents de mutations dégagés dans le premier chapitre. Ainsi, il nous semble tout à fait approprié d'analyser la territorialité beauceronne en fonction des dimensions société, économie et pouvoir, et ce, à partir du vécu communautaire. C'est ce que nous tenterons de faire, dans un premier temps, par la mise en perspective de la place de la variable

---

<sup>93</sup>Normand Séguin, op. cit., p. 214-215.

<sup>94</sup> Selon Pierre Poulin, le concept de territorialité apparaît pour la première fois (en sciences sociales) sous la plume de Claude Raffestin dans un numéro spécial de la revue : Les Cahiers de Géographie du Québec, numéro spécial, vol. 21, n° 53-54, p 117-122 ou dans Pour une géographie du pouvoir, Paris, Litec, 1980, p. 143 -147. Par la suite, ce concept aurait été raffiné, entre autres, par Serge Courville, dans « Espace, territoire et culture en Nouvelle-France : une vision géographique », dans Revue d'histoire de l'Amérique française, n° 37, 3 (décembre), p. 417-429.

<sup>95</sup> Gérard Bouchard, « Sur les dynamiques culturelles inter régionales au Québec (XIXe-XXe s.) », op. cit., p. 176-186. Aussi : Richard Higgott, « Mondialisation et gouvernance : l'émergence du niveau régional », dans Politique étrangère, n° 2, été 1997, p. 277-292.

<sup>96</sup> Nous sommes tentés d'utiliser une métaphore en disant que l'identité est comme une empreinte digitale dont la singularité recouvre tout le passé de l'individu -ici la région-, ce qui, après analyse, permet de porter un jugement *relatif* sur la viabilité d'un individu.

économique puis de l'univers des valeurs sociétales dans l'identité régionale beauceronne. Par la suite, nous nous appliquerons à cerner le type de rapport que cette communauté entretient face au pouvoir. En définitive, l'exercice proposé conduira à mettre *théoriquement* en parallèle les impératifs de la mouvance mondiale, explicités dans le premier chapitre et les éventuelles prédispositions socioculturelles de la Beauce à devenir une unité de référence viable.

## 2.1 UNE CULTURE RÉGIONALE INTÉGRÉE : LA TERRITORIALITÉ BEAUCERONNE

Préalablement, nous prenons pour acquis que la région beauceronne, comme plusieurs autres régions, détient une culture régionale propre. Cependant, ce sera l'objectif spécifique de ce chapitre, il demeure important de bien la cerner par le biais du concept de la territorialité. Évidemment, il nous apparaît impossible d'aborder le thème des identités régionales, encore moins celle des Beaucerons, en évinçant la variable économique et les valeurs sociétales de cette communauté. Dans ce cas, il apparaît nécessaire de se pencher sur la nature d'un phénomène socio-économique, nommé Miracle Économique Beauceron (MEB)<sup>97</sup>, et de jeter un œil sur l'évolution de l'économie beauceronne afin d'analyser cette territorialité propre. Phénomène connu et documenté, il faut relativiser d'emblée l'idée de MEB et repositionner cette dernière puis

---

<sup>97</sup>Il est à noter que très peu de Beaucerons initiés au domaine économique et socioculturel vont admettre l'effectivité d'un miracle. La notion de Miracle économique beauceron n'est pour plusieurs qu'une invention folklorique de certains auteurs et une façon plutôt mesquine de figer, de folkloriser cette culture régionale.

la comprendre en termes d'outils analytiques afin de mieux nous expliquer cette culture régionale.

Effectivement, depuis le milieu des années 1970, le dynamisme socio-économique de la région beauceronne a fait l'objet de plusieurs études universitaires. Jusqu'à maintenant, ce phénomène, parfois qualifié de *miracle économique*, a toujours été analysé à partir d'un angle essentiellement économique. Ainsi, la majorité des explications ont eu tendance à converger, avec quelques divergences, vers un même point, c'est-à-dire que les Beaucerons sont des gens pragmatiques, leur réputation de *patenteux* en fait foi et ils constituent une masse de main-d'œuvre bon marché, exploitée par une minorité de régionaux capitalistes. L'analyse n'est pas tout à fait fausse, loin de là ; par contre, elle ne représente certainement pas l'ensemble de la réalité, car elle ne jette qu'un éclairage partiel sur l'élémentaire, l'apparent, le dit et le perceptible à l'œil nu.

Afin d'espérer comprendre réellement la territorialité beauceronne, entre autres par le biais de la notion de MEB, il faut tenter de comprendre d'abord globalement la dynamique interne de cette communauté. En d'autres mots, en quoi la culture régionale beauceronne constitue-t-elle une *matrice* disposée à voir émerger de sa territorialité une certaine viabilité référentielle? Dans ce cas, il est de notre avis qu'en Beauce, avant 1988, se développe naturellement une territorialité qui intègre profondément les valeurs

sociétales et la variable économique, créant ainsi une dynamique particulière devenue moteur de développement socio-économique signifiant.

Pour ce faire, rappelons, comme a priori, ce lien corrélatif entre la variable économique et les valeurs sociétales<sup>98</sup>. Par ailleurs, il est à noter que cet a priori n'a rien de particulier à la Beauce, il est applicable partout, dans chaque région du monde. Là où se situe la différence, c'est dans le degré d'intégration ou de superposition du sociétal et de l'économique d'une communauté. Il serait présomptueux de prétendre mesurer ce degré d'intégration. Par contre, il sera possible de démontrer qu'il y a bien intégration de la variable économique et des valeurs sociétales puis projection à l'intérieur d'une territorialité régionale particulière.

### 2.1.1 Regard sur la territorialité beauceronne

Il nous apparaît évident que l'histoire relativement longue d'une région contribue à forger l'âme, la territorialité de ladite région. En fait, ce que l'on identifie ici comme territorialité régionale diffère de ce que d'autres pourraient appeler la culture régionale généralement et folkloriquement admise. Effectivement, par son histoire, une région peut développer une forme de territorialité régionale qui privilégie l'entrepreneurship et l'esprit d'initiative économique au détriment de l'art ou des coutumes traditionnelles qui

---

<sup>98</sup>Entendu ici dans son sens propre c.-à-d.: Relatif à la société, à ses valeurs, à ses institutions. Nouveau petit Robert, 1996.

forment généralement le noyau d'une identité régionale au Québec ou dans le monde en général<sup>99</sup>.

Les recherches de Patrick Moquay<sup>100</sup> sur les sentiments d'appartenance et le développement régional vont en ce sens. Ainsi, l'auteur pose la question de l'importance du sentiment d'appartenance au territoire comme facteur de développement économique régional. Notamment, il s'interroge sur la dualité entre les sentiments d'appartenance et l'attachement au territoire puis face à sa capacité de maintenir les gens en région. De plus, il fait le lien entre sentiment d'appartenance et capacité d'attraction, développement du territoire, dynamisme économique et projet collectif. Pour illustrer son propos, Moquay utilise la comparaison et l'exemple de plusieurs communautés tant au Québec qu'en France et lance plusieurs pistes très intéressantes comme celle de la région du Sidobre qui apparaît un parallèle signifiant avec notre approche de la question beauceronne. Par cet exemple, l'auteur démontre brièvement mais efficacement qu'une énergie ou une vigueur économique peut, dans certains cas, constituer une territorialité régionale de la même façon que nous nous employons à le démontrer pour la Beauce.

D'une manière similaire, l'attachement des acteurs économiques à leur territoire, et à leur communauté, peut les conduire à maintenir une activité qui pourrait être avantageusement relocalisée. Un tel comportement est manifeste dans le Sidobre, une petite région française de moyenne montagne, formée d'une dizaine de municipalités du département du Tarn [...] l'analyse de la vie sociale et politique locale et les discussions avec

---

<sup>99</sup>Claude Bégin, Développement régional et culture, étude d'un milieu : La Beauce, Montréal, mémoire de maîtrise de l'Université de Montréal, 1983, p 141-142.

<sup>100</sup>Patrick Moquay, « Sentiments d'appartenance et développement régional », dans Espaces en mutation, sous la dir. de Serge Côté et de Marc-Urbain Proulx, Rimouski, GRIDEQ-GRIR, 1998.

les entrepreneurs locaux ont montré l'importance des logiques d'attachement ou d'appartenance dans le maintien des entreprises au sein du massif. Le granit a une valeur emblématique pour le Sidobre, et l'activité économique forme ici un socle identitaire. Mais en retour, ce caractère emblématique crée comme une responsabilité des entrepreneurs, qui sont de fait attachés politiquement, socialement, matériellement et symboliquement au territoire. Notables économiques, les entrepreneurs sont aussi élus locaux. Cette reconnaissance institutionnelle n'est pas fortuite : leur activité a façonné pour une large part le territoire, son image, ses paysages et sa réputation. La population est attachée au granit, et cet attachement va au-delà du fait que le granit est porteur d'emploi. Inversement, les « granitiers » sont attachés au territoire, et cet attachement ne se mesure pas seulement en terme comptable.<sup>101</sup>

Pour ce qui est de la Beauce à proprement parler, c'est à partir du milieu du 18<sup>e</sup> siècle (1737, année de l'ouverture à la colonisation) que débute la première phase du processus de territorialisation. Marquée de quelques étapes, cette dernière prend fin, selon notre lecture, en 1988 pour faire place à une nouvelle phase du processus. Cependant, il faut comprendre que par le passé, cette culture régionale intégrant variable économique et valeurs sociétales se vivait de façon élémentaire et au jour le jour, selon un certain nombre de règles non écrites comme en témoignent quelques auteurs<sup>102</sup>. À l'intérieur de cette dynamique implicite, l'implication socio-économique devient la règle d'or, le médium privilégié d'expression, non seulement pour les industriels de la région mais pour tous les acteurs de la communauté. Cependant, l'exemple de l'implication des industriels et leurs interactions avec le monde social demeure le plus frappant et le plus susceptible de démontrer l'intégration postulée.

<sup>101</sup>*Ibid.*, p. 59-60.

<sup>102</sup>André Billette et Mario Carrier, « Régulation socio-identitaire des activités économiques beauceronnes », dans Recherches sociographiques, vol. XXXIV, n° 2, 1993, p. 261-277.

Dans sa thèse de doctorat, Mario Carrier en fait état de belle façon avec l'exemple des clans Lacroix et Dionne. En fait, ce dernier brossé un portrait très intéressant de ce à quoi peut ressembler l'intégration de la variable économique et des valeurs sociétales à l'intérieur de la dynamique de la territorialité et les effets sur l'industrialisation ou l'entrepreneurship en Beauce.

L'histoire des clans Lacroix et Dionne illustre comment l'enracinement dans la communauté conditionne l'activité entrepreneuriale des individus. On peut imaginer que ce conditionnement agirait au moins de deux façons. Une première façon serait l'attachement à la communauté qu'entraîne l'enracinement. [...] La deuxième façon qu'aurait l'enracinement de conditionner l'activité entrepreneuriale résiderait dans le fait que celui-ci facilite l'intégration des individus dans les réseaux, en commençant par les réseaux familiaux.<sup>103</sup>

Encore, plus près de nous:

L'implication sociale des industriels dans la région SGB [Saint-Georges de Beauce] passe encore, comme au temps d'Édouard Lacroix et de Ludger Dionne, par la participation à divers organismes sociaux et par un engagement financier dans des activités ou projets collectifs. Rares sont les industriels qui ne sont pas impliqués dans un ou plusieurs organismes [...] Les dons financiers sont aussi un moyen important par lequel les industriels démontrent leur intérêt pour la communauté. [...] Un industriel voit là une façon de compenser son absence fréquente dans la région. «*Je participe beaucoup pour les dons. On donne 15 000\$ par année pour les clubs. On est généreux avec les nôtres. Les deux jours par semaine où je vais à Montréal, je peux pas m'impliquer socialement ici. Je compense par d'autres choses en donnant plus de dons*»<sup>104</sup>.

---

<sup>103</sup>Mario Carrier, *op. cit.*, p. 157-161.

<sup>104</sup>Ibid., p. 195-196.

Cependant, au fil des ans, ce type d'interaction économie-société se formalise progressivement à travers certaines institutions et projets socio-économiques : «Dans les années 1960, deux associations à Saint-Georges de Beauce se vouent au développement industriel soit : l'Association des entrepreneurs de Saint-Georges de Beauce [groupe d'intérêt] et le Conseil d'expansion industrielle [1969, groupe de développement].<sup>105</sup> » C'est de cette façon que la fonctionnalité<sup>106</sup>, autrefois implicite, devient peu à peu explicite. C'est encore le cas dans la deuxième moitié des années 1980, avec la Société historique Sartigan, le Centre de l'entrepreneurship beauceron, le gala de l'Entrepreneurship Beauceron, le projet défi éducation 2000, le Centre Intégré de Mécanique industrielle de la Chaudière (CIMIC), etc. Ainsi, la variable économie et les valeurs sociétales se sont institutionnalisées, assurant dès lors une certaine pérennité et une propulsion de la fonctionnalité comme objectif de développement. C'est de cette façon qu'il nous est possible de parler d'intégration évidente de la variable économique et des valeurs sociétales dans la mesure où les institutions qui les gardent unies sont permanentes. Par contre, tout reste à faire, car c'est à partir de ce point que l'on peut appliquer un objectif clair de développement. À nos yeux, les projets *défi éducation 2000* et surtout le *CIMIC*, qui en viendront à porter plus ou moins explicitement la territorialité beauceronne, constituent les formes ultimes d'exemples démontrant qu'il y a bien intégration des deux variables.

<sup>105</sup>Ibid., p. 163.

<sup>106</sup>Le concept de fonctionnalité existe et évolue suivant quatre valeurs: l'employabilité, la stabilisation, l'ouverture et le développement. Pour en savoir plus voir R. Mathieu Vigneault et Étienne Berthold, « Cap sur la fonctionnalité du travailleur », dans Le Point en administration scolaire, vol 3, n° 1. Automne 2000, p. 11-12.

### 2.1.2 Une ressource qui incarne une certaine intégration

Dans un même esprit, les chercheurs prétendent, depuis toujours, que la Beauce doit son développement à une grande disponibilité d'une ressource humaine bon marché. Ainsi, en 1981, Lavertue<sup>107</sup> certifie que la prospérité des PME beauceronnes est attribuable davantage à l'exploitation d'une main-d'œuvre bon marché et à l'organisation du travail qu'aux qualités des industriels et des ouvriers de la région. Les recherches de Carrier (1991) et de Billette et de Carrier (1994), déjà citées, vont aussi en ce sens. En fait, tout le dynamisme de l'économie beauceronne est expliqué à partir de cette variable. En l'absence de ressources naturelles<sup>108</sup> comme de ressources construites, cette région autrefois vouée à l'agriculture<sup>109</sup>, a su bien éviter la catastrophe en capitalisant sur la seule ressource qui ne lui fait pas défaut : la ressource humaine. Cette déduction est d'autant plus vraie qu'en science économique : la loi des avantages comparés nous instruit sur le fait, logique, que tout secteur économique se doit d'exploiter et de produire des biens et services pour lesquels ses prix sont concurrentiels

---

<sup>107</sup> Lavertue, *op. cit.*, p.141

<sup>108</sup> Fin de la coupe du bois et absence de ressources minières.

<sup>109</sup> En 1920, la Beauce est encore une des régions les plus fortement agricoles, mais avec la crise de l'agriculturalisme et la mécanisation de cette industrie (impliquant une forte augmentation de la production), la région ne peut plus suivre et le secteur se transforme radicalement.

Carrier, *op. cit.*, p. 100 : « Jusqu'aux années 1920, la Beauce fut une région essentiellement agricole et forestière. Son industrialisation progressive à partir de ces années n'a pas fait disparaître pour autant l'importance des ressources agricoles et forestières dans son économie. Ainsi, Lavertue (1981) observait, pour l'année 1976, que la Beauce demeurait parmi les plus importants comtés agricoles du Québec. Tout en précisant que, de 1951 à 1976, les effectifs agricoles de la Beauce avaient diminué de 70,1 %. »

Bégin, *op. cit.*, p. 116-117 : « Selon la Fédération de l'UPA de Beauce, le nombre de producteurs est passé de 4102 en 1981 à 4057 en 1982; l'inflation et les taux d'intérêts élevés depuis 1980 ont acculé certains producteurs à la faillite. Malgré tout, la valeur totale des produits vendus en Beauce a augmenté entre 1976 et 1980, elle est passée de 43 105 400 \$ à 74 710 530 \$ soit une hausse de 73,3 %. Derrière ces chiffres, se dévoile le nouveau visage de l'agriculteur, celui du producteur et de l'entrepreneur puisque l'agriculture est de nos jours industrialisée. »

sur les marchés et d'exporter ces produits afin d'en importer d'autres qu'il ne saurait produire avantageusement. En somme, tout semble s'expliquer!

Toutefois, ce portrait somme toute logique et intelligible de la vision qu'a l'ensemble du Québec de ce phénomène économique régional - c'est aussi le cas de beaucoup de Beaucerons - n'est pas porteur d'une explication globale satisfaisante. Cet état de choses est causé, toujours selon nos recherches, par un manque de clarté ou profondeur du concept de « ressource humaine ». En réalité, à l'intérieur de l'application faite des théories économiques au cas de la Beauce, le concept de « ressource humaine » confond la notion de ressource humaine organique<sup>110</sup> et la notion de ressource humaine mécanique. En d'autres mots, nous admettons le fait que la ressource humaine soit la seule ressource disponible dans cette région ; par contre, il est exclu que tout le dynamisme économique de la Beauce ne s'appuie que sur une masse laborieuse outrageusement exploitée. À vrai dire, le concept de ressource humaine renferme une dimension qualitative signifiante pouvant bonifier la compréhension de la situation socio-économique beauceronne.

À ce sujet, la notion de ressource humaine mécanique sous-entend que la personne fait partie d'un tout, d'une conscience communale qui promeut des objectifs et un idéal à l'intérieur desquels l'individu se sent parfaitement à l'aise et desquels il se fait

---

<sup>110</sup>Qui renvoie seulement aux organes, à la force motrice, à la somme de travail que peut fournir un être humain.

lui-même l'agent. Ce concept s'inspire de l'application de la théorie des sociétés à solidarité mécanique ou traditionnelle (SSM) et des sociétés à solidarité organique ou industrielle (SSO) de Durkheim. À l'intérieur des SSM, il n'y a pas d'espace personnel, pas de conscience personnelle et tout se fond à l'intérieur d'une solidarité de groupe alors que dans la SSO les espaces personnelles se substituent à la conscience collective. En fait, par opposition au SSM, la SSO et la ressource humaine organique se caractérisent par :

- ◆ Les gens sont de plus en plus différents et indifférents les uns face aux autres : problèmes de communication et de solidarité et effritement communautaire.
- ◆ Tout est de la conscience qui différencie : en philosophie, c'est le processus de l'individuation, un mouvement qui prône l'autonomie et donc contribue à la diminution de la solidarité.
- ◆ La socialité perdue se recompose à l'intérieur du travail, de l'industrie; p. ex., organismes, syndicat : de moindre importance que dans les SSM.
- ◆ Effondrement du religieux et effritement de la fibre sociale : permet aux entités intracommunales de se battre alors qu'avant la religion reliait les hommes contre l'extérieur. La religion agissait comme ciment social en plus de l'altérité signifiante.

D'un autre côté, à la lumière de ce qu'ont avancé quelques auteurs, dont Paul Prévost, appliquons-nous à faire ressortir les éléments qui caractérisent un entrepreneuriat

régional. Ce portait nous permettra, par la suite, d'alimenter la discussion sur l'existence d'une ressource humaine mécanique importante, à l'intérieur de l'espace beauceron.

L'entrepreneurship est cette habileté de créer et de construire une vision à partir de pratiquement rien: fondamentalement, c'est un geste humain et un acte de créativité. [...] Cette vision nécessite une volonté de prendre des risques calculés -personnels et financiers-, puis de faire tout en son possible pour réduire les risques d'échec. [...] Enfin, c'est posséder les connaissances pour trouver, organiser et contrôler des ressources.<sup>111</sup>

Pour qu'il y ait entrepreneurship local/régional, les acteurs du développement doivent adopter des valeurs et des comportements entrepreneuriaux. Ils doivent aussi favoriser la transformation de leur communauté en milieu incubateur de l'entrepreneurship. De plus, ils doivent se donner une démarche cohérente de développement. Enfin, se doter d'outils de prise de décision et d'évolution de projets favorisant les choix stratégiques de la communauté.

Dans le cas qui nous intéresse, il semble que les Beaucerons ont adopté très tôt des valeurs et des comportements entrepreneuriaux, l'un des aspects de la ressource humaine mécanique. Sans remonter trop loin dans l'histoire régionale, notons cependant que la colonisation autour de l'unité agricole constitue la plus ancienne forme de PME au Québec et que, dès son ouverture, la Beauce en a été relativement couverte. Plus près de nous,

---

<sup>111</sup>Paul Prévost, « Développement économique local et stratégie entrepreneuriale », dans Développement économique : Clé de l'autonomie locale, sous la dir. de Marc-Urbain Proulx, Montréal, Les Éditions Transcontinental inc. 1994, p. 153.

jetons un œil sur la crise agricole de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. À ce moment, nous aurions été tentés d'assister à un exode massif de la population :

Pourquoi lors de la crise vivrière de l'agriculture beauceronne dans les années cinquante, n'a-t-on pas assisté à un exode massif de la population, comme ce fut le cas pour celle de l'Est du Québec, l'Abitibi? [...] Sans reprendre les propos de Madeleine Ferron ou de Rodert Cliche, nous croyons qu'historiquement le sentiment d'appartenance des Beaucerons à leur territoire a réussi à créer un nous culturel distinct, à cimenter leur identité culturelle. En d'autres mots, la culture première des Beaucerons fut suffisamment implantée pour se suffire à elle-même au cours de son histoire, et c'est ce qui a probablement favorisé l'esprit d'entraide et de solidarité des Beaucerons, les corvées beauceronnes et les collectes populaires en sont de véritables illustrations. Nous soulevons l'idée que le nous beauceron a atténué l'exode de la population lors de la crise vivrière agricole et de ce fait favorisé son intégration au développement industriel. Cette idée replace dans son contexte social et culturel l'essor économique de la Beauce sans pour autant en être le seul déterminisme.<sup>112</sup>

Dans le même ordre d'idées, et toujours selon le modèle de Prévost, les Beaucerons ont rapidement compris l'importance de multiplier les entreprises dans l'espace régional. Ainsi, ces derniers, dès les mille neuf cent soixante, ont projeté de favoriser la transformation de leur communauté en milieu incubateur de l'entrepreneurship avec, entre autres, deux associations vouées au développement industriel dont nous avons déjà fait mention, soit l'Association des entrepreneurs de Saint-Georges de Beauce et le Conseil d'expansion industrielle<sup>113</sup>.

---

<sup>112</sup> Bégin, op. cit., p. 137-138.

<sup>113</sup> Carrier, op. cit., p.163.

La démarche cohérente de développement, qui apparaît dans le modèle de Prévost comme autre caractéristique d'une culture entrepreneuriale régionale se concrétise, entre autres, avec la création du Conseil Économique de Beauce (CEB). Cette organisation de discussion, de concertation et surtout de collaboration, accompagne les futurs entrepreneurs comme les seniors dans leur projet de démarrage d'entreprise ou d'expansion.

Enfin, Prévost spécifie qu'une région doit se doter d'outils de prise de décision favorisant les choix stratégiques de la communauté comme une nécessité au caractère entrepreneurial. Dans cette optique, le Centre Intégré de Mécanique Industrielle de la Chaudière (le CIMIC) sera l'exemple parfait sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant.

Donc, contrairement à ce qu'avance Lavertue, la ressource humaine organique n'est pas l'unique (quoiqu'elle en soit certainement un) responsable du développement économique de la Beauce. Le cas échéant, plusieurs multinationales, installées au Mexique depuis, se seraient implantées dans la région pour exploiter la ressource humaine et auraient drainé toutes les ressources dynamiques susceptibles de créer des PME, comme c'est le cas au Saguenay-Lac Saint-Jean, par exemple. La Beauce, historiquement inspirée notamment par l'absence de grandes entreprises et de ressources naturelles, a créé les outils de son propre développement. Sans entrepreneurs, sans

organismes de parrainage et sans vision, donc sans territorialité régionale intégrant la variable économique et les valeurs sociétales, le tout incarné par une ressource humaine mécanique, le « cheap labor » beauceron se serait expatrié dans les usines américaines ou montréalaises et la Beauce ne serait plus qu'une autre région en voie de sous-développement.

En somme, il nous apparaît évident qu'en Beauce, la variable économique et les valeurs sociétales se sont fondues en un type spécifique de territorialité incarnée par une ressource humaine mécanique œuvrant, de manière fonctionnelle, pour sa propre survie. Ainsi, d'une articulation implicite des deux variables, on passera à une articulation explicite en institutionnalisant l'intégration. Cependant, pour l'instant, la culture régionale intégrée s'incarne à l'intérieur d'une conjoncture de facture économique (MEB) mais, comme nous venons de le souligner, davantage d'origine socio-économique.

### 2.1.3 Une situation économique structurante : l'autre visage du MEB

La dynamique engendrée par l'intégration de cette variable économique et de ces valeurs sociétales en une territorialité régionale particulière au fil des décennies concourt à dynamiser l'ensemble du milieu économique régional. Depuis les années 1950, le milieu industriel beauceron est à ce point en effervescence que certains le nommeront : Miracle Économique Beauceron (MEB). Que l'on y croit ou non, pour nous, le MEB

n'est qu'un indice de l'effervescence économique en cours dans la Beauce à cette époque.

Un collectif d'auteurs émanant d'un laboratoire d'aménagement du territoire de l'Université Laval a analysé la question sous trois thèmes, c'est-à-dire, autour de la notion de miracle économique dans le monde (qu'est-ce qu'un miracle économique en réalité?). De même qu'autour de l'analyse de l'économie beauceronne par rapport à son économie passée et aussi en comparaison de l'économie d'autres comtés voisins (y a-t-il un miracle économique beauceron?). Enfin, ces derniers observent le phénomène à partir de la notion d'un certain dynamisme économique particulier à la région (néanmoins existe-t-il un certain dynamisme particulier à la Beauce?), et ce, étroitement lié dans les trois études par un fil conducteur qui est le développement économique régional. Voici la définition d'un miracle économique proposée par les auteurs :

« [...] la notion de miracle économique renvoie à un phénomène de croissance rapide généralement accompagné d'une baisse importante du taux d'inflation. Elle peut aussi référer à l'idée d'une période de relèvement économique rapide qu'ont connue certains pays dévastés par la seconde guerre mondiale, ce qui apparaît d'ailleurs tout à fait pertinent puisque les premiers pays où l'on a parlé de miracle économique étaient effectivement impliqués directement dans les hostilités (les auteurs font plusieurs fois référence aux cas de l'Allemagne, de l'Italie, de la France et du Japon). Le miracle économique est aussi associé à un « décollage industriel » remarquablement rapide, et qui a pour effet une forte augmentation du taux de croissance à long terme. [...] Il est à noter que la situation se caractérise non seulement par la vitesse de la progression économique qui en fait un miracle économique, mais aussi par l'étendue des bouleversements sociaux et politiques qui l'accompagne. » Donc, de façon synthétisée : « [...] un miracle économique est une période de croissance remarquable. La croissance d'un pays ou d'une région est

étonnante, d'une part, par rapport à celle du passé du pays (région) considéré et, d'autre part, par rapport à la croissance des pays ou régions avoisinantes.<sup>114</sup> »

En réalité, le MEB doit être entendu en fonction de ce qu'il représente à priori, c'est-à-dire une conjoncture économique particulière mais aussi, à un deuxième niveau, comme un phénomène socio-économique régional structurant et structuré.

À cet effet, on constate, depuis quelques décennies, que l'économie et les entreprises beauceronnes se portent à merveille. Entre 1957 et 1979, la Beauce va plus que doubler son nombre d'emplois manufacturiers, passant de 2 891 à 7 429 emplois. La région se transforme : d'une communauté possédant une structure industrielle vieille et instable, elle devient un modèle industriel caractérisé par une prolifération de nouvelles PME<sup>115</sup>. Dans le même ordre d'idées : « C'est de 1976 à 1985 que St-Georges a connu une période particulièrement féconde dans son secteur manufacturier. En effet, après avoir connu une légère diminution de l'emploi, de 1971 à 1976, St-Georges a augmenté de 16 son nombre d'entreprises et de 689, son nombre d'emplois de 1976 à 1981. La période de 1981-1985 en fut une de consolidation puisqu'il ne s'ajouta que deux

<sup>114</sup>Pierre Bohoeli et al., Le miracle économique beauceron, Québec, Travaux des étudiants de la maîtrise en Aménagement du territoire et Développement régional dans le cadre du Laboratoire d'aménagement 1980-1981, p. 3, 4, 67.

<sup>115</sup>Andrée Guimond, La coopération du travail : Un potentiel pour l'intégration et/ou le maintien en emploi de la main-d'œuvre beauceronne?, Québec, Essai de maîtrise de l'Université Laval, 1997, p 55. : « Deux périodes marquent l'industrialisation en Beauce. La première phase, entre 1920 et 1960, se caractérise par l'apparition de manufactures dans les secteurs du bois, du textile, du cuir et de l'alimentation.[...] La seconde phase qui s'étend de 1961 à 1987 se distingue par la diversification et la restructuration de l'activité manufacturière (Bélanger et al., 1990). »

entreprises au total de St-Georges pendant que l'emploi augmenta de 918<sup>116</sup>. » Dans la MRC Beauce-Sartigan, de 1971 à 1988, le nombre d'entreprises augmente de 62,2 % avec 51 nouvelles entreprises ajoutées aux 82 de 1971 et pour l'emploi, de 109,1 % pour atteindre 2 738 nouveaux emplois<sup>117</sup>.

Par contre, il faut mentionner, par opposition à nombre d'auteurs qui ont traité la question dans les années 1980-1990, que ce miracle ou ce dynamisme économique ne se réduit pas aux salaires octroyés à la main-d'œuvre beauceronne ou à l'avarice des employeurs, quoiqu'il s'agisse certainement de facteurs importants. Ce phénomène relève bien plus d'un *consensus communautaire*, d'une forme de *contrat social*, d'une territorialité régionale particulière qui se positionnait hier de façon induite (loi non écrite) et aujourd'hui de façon plus formelle (campée dans des institutions physiques) comme un moteur de développement. En réalité, le MEB s'apparente bien plus à un projet de société favorisé, bien entendu, par une masse d'autres facteurs. Entendons, à ce sujet, l'absence de ressources naturelles ou de grandes industries, par opposition à une situation imposée par l'élite industrielle et subie par la population en général. En d'autres mots, le MEB peut être perçu, entre autres, comme le résultat de nombreuses années de paix sociale et de l'évidente présence d'une entente qui va bien au-delà des problématiques de classes sociales.

---

<sup>116</sup> Carrier, op. cit., p.125-126.

<sup>117</sup> Ibid., p. 128.

Quoi qu'il en soit, notre analyse du MEB ne diffère pas beaucoup de celle des Carrier, des Billette et des Lavertue, mais ces derniers l'ont présentée, à partir de faits statiques et statistiques (d'autres le font encore aujourd'hui) comme un phénomène plus ou moins horrible compte tenu des salaires. La main-d'œuvre beauceronne était et est encore l'une des moins bien payées du Québec; certains ont parlé d'esclavage! Évidemment, l'indignation est peut-être la première réaction à avoir quand on observe le phénomène de l'extérieur, ce qu'une majorité d'auteur ont fait. Par contre, le son de cloche est tout à fait différent quand on approfondit un peu la question de l'intérieur, à la lumière de cette territorialité intégrée explicitée plus haut.

Par exemple, de notre point de vue, la majorité des Beaucerons vivent personnellement le MEB et chacun d'eux est partie prenante du fait que tous sont conscients qu'il y a deux genres de personne dans cet univers régional : les entrepreneurs et les ouvriers. Tous sont conscients que, dans le contexte beauceron, chacun a la possibilité, s'il le désire, de se lancer en affaires et de passer d'un groupe à un autre si sa situation ne lui convient plus. Dans les faits, le contexte beauceron offre le soutien moral, technique et financier à qui veut tenter sa chance. Dans cet esprit, il est pertinent de noter qu'une part importante des Beaucerons qui font le choix de ne pas devenir entrepreneur sont quand même étroitement liés au domaine entrepreneurial, au MEB : « Les entreprises de la Beauce s'avèrent en majorité de petite taille, familiales et elles

démarrent à partir d'initiatives et de capitaux locaux<sup>118</sup> ». En fait, certaines petites entreprises de la région de Saint-Georges ont près ou plus de la moitié du personnel ayant des liens familiaux entre eux ou avec le propriétaire.

Ainsi, il semble que l'employeur beauceron est vraiment très proche de sa « chaîne de montage ». De la même façon, l'employé est, dans une majorité de cas, très près du bureau de direction. Que ce soit par le biais de liens familiaux, de voisinage, de participation aux mêmes activités sportives/communautaires ou simplement par la filière de l'actionnariat, il apparaît évident que les employeurs et les employés naviguent dans la même barque.

En d'autres mots, les Beaucerons sont conscients des possibilités qui s'offrent à eux et font un choix qu'ils assument généralement. C'est en assumant les conséquences de ce choix, c'est-à-dire le choix d'une situation financière (possiblement moins dorée à long terme que celle de l'entrepreneur) et le choix d'une situation sociale (vie familiale, réseau d'amis, réseau d'affaires, etc.) qu'ils deviennent partie prenante à ce phénomène socio-économique régional.

En somme, comprenons que c'est dans l'interprétation des faits que notre analyse diffère de celle des autres auteurs. En réalité, les causes profondes du MEB, selon Bourque et Fortier : « Il faut peut-être les chercher dans le tissu social même, un canevas

---

<sup>118</sup> Lavertue op. cit. p. 19.

familial serré qui protège des restes d'autoritarisme et de fidélité archaïque. Le mariage du patrimoine et de l'appartenance, de l'audace et de l'ingéniosité est consacré d'abord selon le rite des fidélités terriennes, puis ajusté aux lois de l'économie du marché.<sup>119</sup> » Bien entendu, le MEB est favorisé par une main-d'œuvre bon marché, mais il faut savoir que ce phénomène s'apparente bien plus à un projet collectif sanctionné par une large part de la communauté parce qu'une majorité des Beaucerons trouvent leur place, la place qu'ils veulent occuper à l'intérieur de ce projet.

#### 2.1.4 La forme du MEB!

L'analyse que nous faisons ici nous impose de constater qu'au cœur de toute la question du développement économique des régions du Québec existe la problématique de la cohérence du développement. À l'instar de la Beauce, la plupart des régions du Québec ont connu une ou des périodes d'essor économique mais sans que ce phénomène ne soit vraiment structurant ou modulé de façon à structurer le développement. S'il y a eu un MEB, ce n'est certainement pas dans les résultats économiques de premier niveau qu'il faut le chercher, c'est-à-dire dans sa facture quantitative. D'ailleurs, Lavertue a tenté de démontrer avec un succès relatif, que d'autres régions du Sud du Québec, notamment Bellechasse, n'avaient rien à envier à la Beauce quant à son développement

---

<sup>119</sup>François Bourque et Paul Fortier, La dimension historico-culturelle dans le problème de la satisfaction au travail des directeurs d'école du Québec : Le cas de la Beauce, Québec, Université Laval, mémoire de maîtrise, 1984, p.20.

et que les résultats de la comptabilité beauceronne, aussi spectaculaires pouvaient-ils paraître, n'avaient en fait rien de vraiment exceptionnel.

À vrai dire, consciemment ou non, la Beauce a su tirer tout le potentiel structurant de sa période de développement. En réalité, la région, alerte ou chanceuse, a pu continuer à se développer au-delà du miracle et ce dynamisme économique a tôt fait de s'ériger en institution.

À ce sujet, il existe plusieurs structures identifiées par les économistes œuvrant sur la question de l'économie spatiale, dont l'espace d'interaction, qui nous permettra de mieux cerner le cas beauceron. Cette notion d'espace repose sur des réalités vécues, entre autres, par les territoires régionaux québécois. En effet, cette dernière représente le jeu des acteurs socio-économiques d'une région et le mode de circulation de l'information stratégique. Une des formes de l'espace d'interaction se traduit dans la théorie économique standard qui préconise la concurrence pure et simple comme axe central. En général, le « modèle québécois » fait partie de ce type d'espace du fait qu'entre les firmes, les industries, les entreprises, etc., la coopération n'est pas très commune<sup>120</sup>. Cependant, il existe une autre forme d'espace d'interaction plus représentative du cas beauceron, le district industriel. La plupart des définitions

---

<sup>120</sup>Diane-Gabrielle Tremblay, « Réseaux locaux et districts industriels : Le rôle de la coopération et du partenariat dans le développement local », dans Développement économique : Clé de l'autonomie locale, sous la dir. de Marc-Urbain Proulx, Montréal, Les Éditions Transcontinental inc. 1994, p. 325-359.

entourant cette notion admettent la présence de variantes selon l'espace observé mais convergent, à la suite de Marshal, tout de même vers une explication relativement homogène, tout à fait satisfaisante de la chose.

Dans son énoncé original du district industriel, Marshall avait l'idée d'une région où la structure est constituée de petites entreprises aux mains d'entrepreneurs locaux, entreprises dans lesquelles les décisions d'investissement et de production se prennent à l'échelle locale. Les économies d'échelle y sont relativement faibles, devançant l'émergence des grandes entreprises. Au sein du district, une part substantielle du commerce se fait entre les acheteurs et les vendeurs qui contractent souvent des accords ou des engagements à long terme.

Ce qui rend la notion de district industriel tellement particulière et intéressante dans la théorie de Marshall, c'est la nature et la qualité du marché du travail local, qui est interne au district et hautement flexible. Les individus vont d'une entreprise à une autre, et les propriétaires comme les travailleurs vivent dans la même communauté, où ils bénéficient du fait que «les secrets de l'industrie sont dans l'air». Les travailleurs sont liés au district plutôt qu'à l'entreprise. On observe une migration minimale de la main-d'œuvre hors district, tandis qu'on enregistre une immigration relative à ce que la croissance permet. On considère le district comme une communauté relativement stable qui permet l'évolution d'une forte identité culturelle locale et d'une maîtrise industrielle partagée. Le district marshallien comprend aussi toute une série de services relativement spécialisés en relation avec la mono-industrie ou la monoproduction du district.

Ces services comprennent des connaissances techniques concernant certaines chaînes de production, la machinerie, le marketing, leur maintenance et le service de dépannage. Ils comprennent des organismes financiers locaux proposant ce que l'on appelle du «capital patient», désirant prendre des risques à long terme car ils sont à la fois des informations venant de l'intérieur de l'entreprise et font confiance aux dirigeants de ces entreprises locales.

On peut résumer toutes ces caractéristiques par la notion d'agglomération, qui suggère que le caractère attractif d'un lieu réside non pas dans le calcul individuel de localisation des entreprises ou des travailleurs, mais dans les économies externes que réalise chaque

entreprise avec ses homologues et ses prestataires de services grâce à sa situation spatiale. Dans l'énoncé de Marshall, il n'était pas nécessaire que le moindre de ces acteurs coopère de façon consciente avec ses partenaires pour que le district existe et fonctionne en tant que tel. Cependant, dans un énoncé plus récent provenant de recherches sur les districts industriels italiens et étendus aux autres districts industriels en Europe et aux États-Unis, les chercheurs ont avancé que les efforts concertés pour coopérer entre membres d'un même district et bâtir des structures de direction dans le but d'améliorer la compétitivité dans l'ensemble des districts peuvent améliorer les perspectives –ce qui revient à augmenter le caractère attractif du district<sup>121</sup>.

Cependant, il nous apparaît important, à l'instar de Pecquer<sup>122</sup>, de considérer l'aspect animé du district : sa vie, sa transformation au rythme des marchés et sa portée structurante dans le cas de la Beauce.

C'est en confrontant les écrits de Becattini<sup>123</sup>, de Maillat<sup>124</sup>, de Tremblay et de Pecquer que nous allons être en mesure de dégager un bilan des caractéristiques d'un district. Ainsi, le premier d'entre eux, plus explicite, propose une division des principaux thèmes qui convient parfaitement.

<sup>121</sup>Ann Markusen, « Des lieux-aimants dans un espace mouvant : typologie des districts industriels », dans La richesse des régions : La nouvelle géographie socio-économique, sous la dir. de G. Benko et A. Lipiez, Paris, PUF, 2000, p. 98-99.

<sup>122</sup> Bernard Pecqueur, « Le système local des acteurs: émergence du développement économique local », dans Développement économique : Clé de l'autonomie locale, sous la dir. de Marc-Urbain Proulx, Montréal, Les Éditions Transcontinental inc., 1994, p. 91-112.

<sup>123</sup>Giacomo Becattini, « Le district marshallien : une notion socio-économique », dans Benko et Lipietz Les Régions qui gagnent : Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique, PUF, Paris, 1992, p. 35-55.

<sup>124</sup>Denis Maillat, « Comportements spatiaux et milieux innovateurs », dans Encyclopédie d'économie spatiale, p. 255-262.

Selon Becattini, la communauté est le terreau essentiel où prend racine le district. Par contre la communauté du district a besoin de sang neuf pour affirmer son développement. Cette dernière, par son système de valeurs, revêt une importance capitale dans l'orientation et la diffusion de l'espace interaction. Pour Tremblay, la cohésion sociale de cette communauté constitue un élément essentiel de la survie du modèle. De même, pour Maillat, cette communauté doit bénéficier d'une culture économique largement mûrie : « L'entreprise n'est pas un agent innovateur isolé; elle est partie du milieu qui la fait agir. Le passé des territoires, leur organisation, leurs comportements collectifs, le consensus qui les structurent sont des composantes majeures de l'innovation.<sup>125</sup> », ce qui rejoint Pecquer qui mentionne que le district est, entre autres, le résultat d'une histoire longue. Donc, pour ces quatre auteurs, une communauté cohérente est, par les valeurs qu'elle véhicule, son passé et son essence propre, le canevas de base du district.

La cohésion sectorielle entourant la population d'entreprises est le second thème de Becattini. En fait, il spécifie que la population d'entreprises doit être intégrée ou découlant d'une même racine. L'opinion de Maillat va aussi dans ce sens. Pour lui, la production doit être spécialisée et centrée, sinon sur un produit, du moins sur un domaine d'activités centrales pour la zone et la mise en relation avec le phénomène de globalisation. Même discours chez Pecquer pour qui le district doit démontrer une forte

---

<sup>125</sup>Ibid., p. 256.

division du travail interentreprise et l'absence d'entreprises leaders. Donc, cette vision très italienne préconise un système de production en filière.

La notion de concurrence/solidarité fait aussi consensus. Chez Becattini, les gens sont en concurrence mais dans la mesure où ils veulent améliorer leur sort. Cette dynamique se doit d'être *seine, fair play*, pour permettre une seconde chance à celui qui échoue. Pour Pecquer, les entreprises ont des relations non marchandes de fortes densités, ce qui implique que les acteurs pratiquent la réciprocité dans leur environnement proche. Cette réciprocité illustre l'unité socio-économique et culturelle d'un territoire. La culture économique largement mûrie, identifiée chez Maillat, est créatrice d'une ambiance ou d'une atmosphère dans laquelle les acteurs économiques dépassent les seules relations de marché et entretiennent des relations privilégiées de réciprocité. Enfin, Tremblay ne fait pas exception quand elle identifie la coopération comme primordiale au district, ce qui n'exclue en rien la compétition qui assure une sélection naturelle des entreprises. Ainsi, dans un district, les acteurs socio-économiques interagissent constamment en fonction de leurs intérêts et de ceux de l'espace interaction.

Communauté, production/population d'entreprises et concurrence/solidarité sont les trois éléments qui reviennent constamment dans les textes et qui caractérisent le

district et l'espace interaction. Cependant, il ne fait aucun doute que d'autres éléments conviennent à la définition de district :

L'origine et le développement du district industriel ne résultent donc pas uniquement d'un assemblage localisé de certains traits socio-culturels propres à une communauté donnée, de caractéristiques historiques et naturelles particulières à une zone géographique et de spécificités technologiques inhérentes à un processus productif, mais également d'un processus d'interaction dynamique entre la division et l'intégration du travail pratiqué dans le district, la recherche permanente de nouveaux débouchés pour sa production, et la constitution d'un réseau de liens solides avec les marchés extérieurs.<sup>126</sup>

Notons aussi, par exemple, les notions de marché, l'innovation, le crédit social et la conscience-classe sociale chez Becattini ou les institutions locales chez Tremblay, etc. Par contre, ceux-ci ne font pas consensus ou, à tout le moins, ils ont des importances variables selon les auteurs.

### 2.1.5 Un district en Beauce?

De toute évidence, à l'instar de Carrier et de Billette<sup>127</sup>, il faut admettre que la Beauce manufacturière n'est pas caractérisée par une division forte du travail inter entreprise ou production en filière, pour employer les termes justes. Son économie est relativement trop diversifiée pour être un district industriel selon la théorie marshallienne originale.

---

<sup>126</sup>Becattini, loc. cit., p. 45.

<sup>127</sup>Carrier et Billette, loc. cit., p. 224.

Cependant, cette constatation ne s'appuie que sur un seul élément caractéristique du district classique. Par contre, l'espace beauceron constitue un « lieu-aimant » ou un NDI, c'est-à-dire un nouveau district industriel. À ce sujet, Markusen qualifie ainsi ce nouveau type d'espace économique : « Les nouveaux districts industriels (NDI) doivent leur qualité d'aimant au rôle des petites entreprises innovatrices, intégrées à un système de direction industrielle qui leur donne la possibilité de s'adapter et de s'épanouir malgré les tendances à la mondialisation.[...] La qualité d'aimant sous-entend à la fois la capacité à attirer et à retenir, comme du papier tue-mouches [le capital et le travail], et peut s'appliquer ainsi à la fois aux nouvelles régions et aux régions déjà établies.<sup>128</sup> »

Comme nous l'avons souligné, les auteurs s'entendent pour dire que la cohésion communautaire est la base du district. Or il apparaît que la communauté beauceronne dispose d'une cohésion certaine, le système de valeurs que véhicule cette communauté régionale, reconnu comme tel par l'ensemble du Québec, identifie l'entrepreneurship comme un idéal et un devoir régionaux. Peu importe l'origine de cette valeur, quelques auteurs la considèrent comme une construction mythique ou mercantiliste de toutes pièces; il est manifeste qu'elle résonne dans l'esprit d'une majorité de Beaucerons :

Dans certains cas, la description du Beauceron relève d'une certaine exaltation, comme dans cette envolée faite par un industriel. « *Le Beauceron, pour moi, c'est quelqu'un : que l'expression « je suis pas capable » n'existe pas; que si on lui dit « ça existe pas », il va dire : on va le faire ; qu'une récession économique, ça le dérange pas non plus; qui sait que peu importe ce qui arrive, il va se débrouiller.* » Pour représenter

---

<sup>128</sup>Markusen, loc. cit., p. 86.

le mythe de cette personnalité beauceronne, les gens de St-Georges se sont créés des idoles locales de l'entrepreneuriat. Dans les années 1930 à 1970, ce fut Ludger Dionne et Édouard Lacroix. Depuis les années 1970, c'est Marcel Dutil (petit-fils d'Édouard Lacroix) et Hervé Pomerleau.<sup>129</sup>

Cette valeur, et le système qui la diffuse, assure la survie de l'espace d'interaction du district parce qu'elle transmet de génération en génération cet idéal, ce devoir. Mario Carrier renvoie ce système de diffusion et cette valeur assurant la survie du district, à la mythologie :

À l'instar de Dunlop, nous pensons que, pour analyser cette fois un système industriel de PME [Saint-Georges de Beauce], il est nécessaire ou à tout le moins pertinent d'identifier ce qui au plan des idées joue un rôle unificateur du système. Plutôt que de parler d'idéologie pour SGB, nous parlerons ici de mythologie beauceronne qui sert en même temps de discours identitaire. En effet, nous pensons avoir identifié dans cette région un ensemble de mythes auxquels les acteurs réfèrent pour donner une interprétation à leurs actions. Avant d'examiner cette mythologie, nous référerons à quelques définitions du mythe. [...] Dans la Beauce, et dans la région de St-Georges particulièrement, nous pensons qu'il existe une mythologie typiquement beauceronne qui remplit les différentes fonctions du mythe que nous venons de souligner : fondement et ciment d'une communauté, expression d'une croyance et guide pour les règles pratiques de la vie.<sup>130</sup>

L'autre caractéristique d'un espace d'interaction et qui concerne la concurrence/solidarité est aussi effective en Beauce. En lien avec la cohésion communautaire, cette caractéristique se constate à l'intérieur des liens que tissent les gens entre eux à l'intérieur de l'action communautaire ou, dans le secteur économique pour les entreprises, dans la manière d'entretenir ces relations. Ironiquement, c'est peut-

---

<sup>129</sup> Carrier, op. cit., p. 285-286.

<sup>130</sup> Ibid., p 273-275.

être l'absence d'une division du travail inter entreprise qui permet cet état de choses. En effet, les acteurs socio-économiques de la région interagissent beaucoup et sur une base régulière. Notons, entre autres, leur participation au Conseil économique de Beauce (CEB), une instance de concertation et de développement qui réunit les entrepreneurs autour d'activités de toutes sortes. Le directeur de cet organisme affirmait dernièrement que leur tournoi de golf bénéfice était le plus important de la rive sud de Québec.

Aussi, soulignons la participation de ces acteurs à des missions de sauvetage d'entreprises en difficultées et le grand nombre de relations non marchandes. En effet, un haut cadre d'une entreprise œuvrant dans le domaine de l'usinage nous instruisait à l'été 2000 sur la nature de leurs relations avec leurs « compétiteurs » nombreux. Aussi étonnant que cela puisse paraître, ces industries se recommandent l'une l'autre auprès des clients, se prêtent des pièces ou du matériel et même de la main-d'œuvre quand le besoin se fait sentir. Évidemment, les intérêts de sa propre firme passent bien avant ceux des autres.

À la lumière de ces éléments, il nous semble que, malgré les différences au sujet de la production, l'espace beauceron constitue un espace d'interaction ayant la forme d'un NDI. Pour affirmer ceci, nous nous appuyons sur les écrits de Markusen et de Maillat à l'effet qu'il existe aujourd'hui plusieurs systèmes productifs territoriaux issus de la théorie des districts industriels. Cependant, pour ne pas s'étendre, observons

certaines constantes comme la spécialisation de la production centrée, sinon sur un produit, du moins sur quelques domaines d'activités centraux pour la zone (la Beauce a quelques secteurs très étendus comme le textile, l'imprimerie, le métal, l'agroalimentaire). L'élément central commun à ces différents espaces est l'élaboration d'une culture économique largement mûrie, créatrice d'une ambiance ou d'une atmosphère dans laquelle les acteurs économiques dépassent les seules relations de marché et entretiennent des relations privilégiées de réciprocité.

En somme, la démonstration apparaît satisfaisante et vient confirmer le fait que les Beaucerons ont bien intégré l'univers de l'échange, dynamique fondamentale de la variable économie et les valeurs sociétales. Par contre, il est important de noter que le MEB ne constitue pas un tournant de l'histoire de la Beauce ou un moment fondateur d'une territorialité régionale intégrée. C'est en fait le moment où l'intégration, présente depuis longtemps mais de façon implicite, modifie peu à peu son interface en devenant de plus en plus explicite puis, après 1988, complète par le biais d'institutions physiques qui en assureront la pérennité.

## 2.2 En marge de l'État : Le Beauceron, cet opportuniste

Selon Jonathan Friedeman, la construction de l'identité implique nécessairement des mécanismes sociaux et individuels qu'il est impératif de saisir afin de comprendre, pour lui comme pour nous, la profondeur de l'adéquation locale ou régionale et

mondiale dans la production de la culture. À cet effet, dans le cadre de la territorialité, le rapport au pouvoir joue un rôle prédominant<sup>131</sup>. Face à cela, le contraste existant entre les diverses territorialités de ce monde est une question de différence culturelle et de positionnement global. C'est ce qui amène Friedman à se référer à Bourdieu quant à la façon dont les différentes conditions d'existence génèrent différentes structures d'habitus. Les stratégies dépendent donc de l'articulation particulière entre les acteurs du milieu (scène régionale, micro) et les *autres* (scène internationale, macro). Pour comprendre les stratégies elles-mêmes, et dans ce cas-ci la particularité beauceronne, il est nécessaire de rendre compte de leur émergence historique. C'est seulement ainsi qu'on constate que le rapport au pouvoir conditionne et est conditionné par la variable économique et les valeurs sociétales.

Dans le cas qui nous intéresse, c'est en parcourant la documentation de type historien ayant comme toile de fond le passé beauceron que l'on voit s'esquisser le portrait du légendaire Beauceron : cet homme fier, robuste, bagarreur, bon vivant, etc. Mais n'est-ce pas là le profil plus ou moins classique du colonisateur québécois des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles? Beaucoup d'observateurs croient que oui. Cependant, dans cette même documentation, on dit des Beaucerons qu'ils sont indépendants et arrogants face au pouvoir établi. C'est là une interprétation *a priori* juste mais néanmoins naïve et folklorique. En réalité, une relecture attentive de l'histoire de la Beauce nous dépeint

---

<sup>131</sup>Friedman, *op. cit.*, p. 50.

plutôt le Beauceron typique comme un opportuniste de bon aloi, un pragmatique pour l'époque.

### 2.2.1 L'absence des figures d'autorités

C'est le 23 septembre 1736 que commence l'histoire de la Beauce. À ce moment, les autorités de la Nouvelle-France concèdent trois seigneuries, le long de la Rivière Chaudière, au sieur Joseph Fleury de la Gorgendière et à ses deux gendres T.J. Taschereau et Rigaud de Vaudreuil<sup>132</sup>. De la Gorgendière<sup>133</sup>, natif de Québec (1676), est bien sûr marchand dans cette ville et seigneur mais aussi agent de la Compagnie des Indes. Très prospère, le personnage fait des échanges avec la France où il a un frère banquier et avec la Martinique où un autre de ses frères réside. En 1731, de la Gorgendière est nommé agent général, au Canada, de la boiteuse Compagnie des Indes, situation qu'il saura améliorer selon certains. Cependant, il n'en continue pas moins son commerce, de sorte que dans les années 1730, il est un des plus importants fournisseurs de draps. C'est en 1715 que de la Gorgendière acquiert sa première seigneurie, par héritage de son père, celle de Deschambault, où il fait ériger une paroisse en 1721. L'autre seigneurie qu'il obtient est celle de la Nouvelle-Beauce en 1736 qu'il échange,

<sup>132</sup> France Bélanger et al., La Beauce et les Beaucerons : Portraits d'une région 1737-1987, Saint-Joseph-de-Beauce, La Société du patrimoine des Beaucerons, 1990, p. 19-22.

<sup>133</sup> Andrew Rodger, « Fleury de la Gorgendière, Joseph de », dans Dictionnaire biographique du Canada, sous la dir. de George W. Brown, Québec (Toronto), Presse de l'Université Laval, vol. III, p. 232-233.

pour des raisons inconnues, avec celle de son gendre François-Pierre Rigaud de Vaudreuil<sup>134</sup>.

Celui-ci, né à Montréal en 1703, est l'un des fils du gouverneur général de la Nouvelle-France, Philippe Rigaud de Vaudreuil, et, comme son père, François-Pierre sera militaire et administrateur dans la colonie. On dira de Rigaud de Vaudreuil qu'il n'est pas de la génération qui s'est enracinée, mais de celle qui s'est « canadienisée ». À la fois militaire, trafiquant, seigneur, il est, selon ses biographes, un exemple de cette oligarchie canadienne qui, tout en travaillant pour le roi, s'efforce de servir le Canada et ses propres intérêts. Il obtient sa première seigneurie le long de la rivière Outaouais en 1732 puis une seconde en 1736, sa seigneurie de la Nouvelle-Beauce. Après un séjour à la lieutenance du gouvernement de Québec, Rigaud de Vaudreuil est nommé gouverneur de Trois-Rivières en 1749. Pendant la guerre de la Conquête, il conduira l'avant-garde des forces de Montcalm, avec lesquelles il s'illustrera. Enfin, grâce à cela et à l'appui de son frère, Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial, il est nommé gouverneur de Montréal le 1<sup>er</sup> mai 1757. Cependant, avec la suite que l'on connaît, il n'aura pas le loisir de sa charge bien longtemps et retournera en France avec son frère et vivra sous pension.

---

<sup>134</sup> Jean Hamelin et Jacqueline Roy, « Rigaud de Vaudreuil, François-Pierre de », dans Dictionnaire biographique du Canada, sous la dir. de George W. Brown, Québec (Toronto), Presse de l'Université Laval, vol. III, p. 715-716.

Le troisième seigneur, Thomas-Jacques Taschereau, né à Tour en France, appartenait à la noblesse de robe et était issu d'une lignée de fonctionnaires royaux ou municipaux. C'est à ce titre, secrétaire de l'intendant Dupuy, qu'il débarque en Nouvelle-France, en 1726. Plus tard, en 1732, il est désigné pour succéder à Nicolas Lanoullier comme agent des trésoreries généraux de la Marine au Canada. À cette charge de prestige et relativement lucrative, il ajoute en 1735 celle de conseiller au Conseil supérieur de la colonie, une des plus hautes responsabilités de l'époque. Qualifié à sa mort de « fort honnête homme », Taschereau sera reconnu pour sa contribution à l'établissement de la Beauce. Cependant : « Accaparé à Québec par ses fonctions d'agent et de conseiller, le seigneur Taschereau ne dut venir que très rarement dans sa seigneurie; en aucun moment les documents ne signalent sa présence.<sup>135</sup> » Dans les faits, Taschereau avait confié la gérance de sa seigneurie à une tierce personne. C'est ainsi qu'Étienne Parent, un arpenteur commissionné pour la Nouvelle-Beauce par Hocquart l'année précédente, eut la charge de procureur de la seigneurie, et c'est sous son intendance que la seigneurie de Sainte-Marie prend son essor.

On le constate facilement, les trois principaux seigneurs de la Beauce sont des personnages plutôt occupés. Ainsi, il est aisément de comprendre qu'ils ne résident pas dans la région, car celle-ci est, pour l'époque, relativement éloignée des lieux de pouvoir et des centres économiques que sont Québec, Trois-Rivières et Montréal. Pis encore, il

---

<sup>135</sup>Honorius Provost, «Taschereau, Thomas-Jacques», dans Dictionnaire biographique du Canada, sous la dir. de George W. Brown, Québec (Toronto), Presse de l'Université Laval, DOC.

semble que les seigneurs ne se présentent dans la région qu'à l'automne, moment où les censitaires doivent payer leurs impôts, les laissant ainsi pratiquement sans guides et sans figures d'autorité. Cet état de choses aura, dans les faits comme dans la forme, un impact important.

### 2.2.2. Le territoire beauceron, un enjeu politico-militaire

En 1713, avec le traité d'Utrecht, l'Angleterre reprend l'Acadie, qui à cette époque couvre les territoires que l'on connaît mais aussi une bonne part du Maine, État frontalier au sud de la Beauce actuelle. Aussi, à la suite de victoires militaires anglaises importantes durant la guerre anglo-abénaquise de 1721-1727, les Britanniques vont étendre de plus en plus leur influence et leur territoire sur la zone stratégique occupée par ces populations autochtones. Donc : « [...] pour des raisons militaires, il devient urgent d'occuper et de consolider les régions situées entre la Nouvelle-France et les colonies anglaises. La rivière Chaudière, à l'instar du Richelieu, devient ainsi un enjeu stratégique.[...] Il devient nécessaire d'établir une nouvelle zone tampon pour servir de rempart face à l'expansion anglaise, surtout si l'on considère que les Abénaquis sont alors de moins en moins en mesure de jouer ce rôle.<sup>136</sup> » Les appréhensions et les considérations militaires concernant la rivière Chaudière par les Français de cette époque vont, en quelque sorte, s'avérer justifiées près de quarante ans plus tard avec le passage

---

<sup>136</sup> Ibid, p. 17-18.

du colonel B. Arnold dans la Vallée de la Chaudière, pendant la guerre de l'Indépendance américaine.

À ce chapitre, l'exemple le plus souvent utilisé pour faire état de l'indépendance des Beaucerons est celui de la tentative d'invasion américaine de 1775<sup>137</sup>. En effet, on a beaucoup parlé du comportement de ceux-ci et du fait que les Beaucerons auraient non seulement porté secours aux soldats malades et blessés mais qu'ils auraient fraternisé avec les troupes d'Arnold au point d'aider et de participer à l'invasion en fournissant des vivres, des embarcations et des échelles pour le siège de Québec. De même, au retour d'une partie de l'armée du colonel américain, les Beaucerons auraient participé volontairement au pillage et à la vente aux enchères du manoir Taschereau. À cet effet, Pierre Poulin certifie que : « Avec le temps, on en a fait une caractéristique identitaire régionale qui, en quelque sorte, est venue renforcer la notion d'indépendance des Beaucerons.<sup>138</sup> »

Pour notre part, nous ne mettons pas en doute la participation de Beaucerons à ces événements mais plutôt la façon dont les faits ont été rapportés et interprétés. D'un autre côté, pour relativiser l'enthousiasme inusité des Beaucerons face aux Américains, Poulin fait état de la participation des gens de Lauzon et de Lotbinière au projet

<sup>137</sup>Pour un récit plus complet, consulter Madeleine Ferron, Les Beaucerons ces insoumis, Montréal, Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1974, p. 67-97.

<sup>138</sup>Pierre Poulin, op. cit., p.65.

d'invasion. Il souligne que parfois ils ont été obligés de le faire en participant, sous la contrainte, à des corvées commandées par les rebelles, comme c'est le cas pour les gens de Lotbinière qui ont rassemblé 30 voitures pour le transport des troupes vers Québec. D'autres semblent avoir collaboré avec plus d'entrain : « C'est le cas notamment des gens de St-Henri, qui ont construit 200 échelles pour les envahisseurs, qu'ils transportent à Québec *avec promesse des rebelles de deux shelings par jour [...] ainsi que les madriers pris au moulin du seigneur.*<sup>139</sup> » Dans le cas du pillage des biens des notables, Poulin souligne que le moulin banal de la seigneurie de Lauzon avait également été vidé de ses réserves et détruit par les occupants.

Bien entendu, la remise en contexte proposée par Poulin de cet épisode de l'histoire beauceronne est tout à fait légitime, mais elle ne nous apprend pas tout sur les Beaucerons eux-mêmes. En réalité, nous sommes d'avis que ce que laisse entendre cette page de l'histoire régionale beauceronne, c'est que ceux-ci ont profité simplement de la manne qui s'offrait à eux, car les Américains payaient en argent sonnant les services demandés. Que ces derniers se soient faite mercenaires ou non importe peu quoi que beaucoup d'auteurs soutiennent que les Beaucerons étaient favorables à la cause américaine. Toutefois, l'opportunisme dont les Beaucerons ont fait preuve à cette époque ne restera pas sans suite.

---

<sup>139</sup>Ibidem.

### 2.2.3 Des choix politiques opportunistes

En 1984, Gilles Bernier, animateur de radio et candidat conservateur, est élu député de Beauce à la Chambre des communes à Ottawa. Comme le souligne Sylvia Berberi, c'est une première, car jamais les Beaucerons n'avaient élu de représentant conservateur depuis 1884 avec Thomas-Linière Taschereau au fédéral et depuis 1892 avec Joseph Poirier au provincial<sup>140</sup>. Dans le contexte d'effervescence économique sans précédent que connaît la Beauce dans la décennie 1980, il est assez déconcertant de voir un conservateur obtenir la faveur de la population. Cependant, il n'y a rien de vraiment exceptionnel dans cet événement, car voilà encore une manifestation de l'opportunisme des Beaucerons.

Si en 1775 les Beaucerons se sont montrés opportunistes par le biais de leur implication explicite auprès des *Bastonnais*, la forme de leur opportunisme devient plus implicite au 19<sup>e</sup> siècle, quoique tout aussi apparente, dans leurs choix politiques.

Les élections de 1830 sont les premières auxquelles les Beaucerons participent en tant que Beaucerons<sup>141</sup> et ces derniers ne perdent pas de temps avant de faire les choix les plus profitables pour eux. Dans la décennie 1830, les élites traditionnelles comprenant

<sup>140</sup>Bélanger et al., *op. cit.*, p. 131, 148 et 155.

<sup>141</sup> Bien que la première carte électorale date de mai 1792 –la Beauce votait dans Dorchester– il faut attendre le redécoupage de 1829 pour voir apparaître la Beauce comme entité électorale propre. À la suite de ce remaniement, le nombre de circonscriptions passe à 44 dont 34 disposent de deux représentants, parmi elles la Beauce, huit autres n'en ont qu'un et les villes de Québec et de Montréal envoient chacune quatre députés à l'Assemblée législative, ce qui porte le nombre de députés en chambre à 84.

les seigneurs sont un peu partout en perte de vitesse; cependant, dans la Beauce, c'est tout le contraire. Il est plutôt intéressant de constater que de 1830 à 1887, seulement trois députés sur douze ne sont apparemment pas liés à une famille seigneuriale, soit François Lemieux, Dunbar Ross et Joseph Bolduc. Ces choix politiques sont encore plus signifiants quand l'on sait que les Beaucerons ne sont pas particulièrement en bon terme avec leurs seigneurs, comme en font foi les événements de 1775 et la commission d'enquête instituée en lien avec les abus des seigneurs beaucerons sur leurs censitaires dont le rapport est déposé en 1843. Madeleine Ferron note à juste titre que : « Nos lecteurs auront noté que le comportement des habitants est toujours le même. Officiellement, quand ils ne peuvent faire autrement, il n'y a pas de sujets plus loyaux à la Couronne et aux institutions établies. Ils sont prudents, conscients du danger de la répression.<sup>142</sup> »

Ironiquement, il est tout aussi intéressant de noter que les notables de la région sont tout aussi opportunistes que la population en général. Ainsi, en 1834, c'est à Antoine-Charles Taschereau, alors président du comité chargé de l'examen de l'état de la province, que revient la charge de présenter pour le Parti patriote les 92 résolutions. Or, aux élections, ce député patriote avait voté pour le Parti bureaucrate dans la circonscription de Mégantic où il a des possessions<sup>143</sup>. L'année suivante, Joseph-André Taschereau, candidat patriote, succède à Pierre-Elzéar Taschereau et est élu député de

---

<sup>142</sup>Ferron, op. cit., p. 108.

<sup>143</sup>Bélanger et al., op. cit., p. 135.

Beauce. Par contre, en 1837-1838, bien qu'il soit du côté de Papineau, il s'éloigne progressivement de celui-ci pour appuyer les bureaucrates<sup>144</sup>. Il se fera réélire en 1845 sous la bannière des conservateurs.

Que devons-nous retenir de ce premier épisode sinon que les Beaucerons sont enclins à élire des personnes qui ont une incidence directe (expression entendue ici au premier degré de perception de la masse) sur leur environnement immédiat et non à un gouvernement qui semble trop loin pour se préoccuper de leur sort. Il apparaît que les Beaucerons ont une conception régionalisée et régionalisante du pouvoir.

Plus tard, au 20<sup>e</sup> siècle, la tendance se maintient et, sous divers aspects, se cristallise autour de ceux que l'on peut qualifier comme étant les successeurs idéologiques des seigneurs : les hommes d'affaires et les commerçants. En effet, entre le règne des seigneurs et celui des hommes d'affaires, seulement deux députés provenant de professions libérales ont été portés aux communes (pour une période de 38 années) et 10 à l'Assemblée législative (mais pour une période de 61 années). À la suite de ces deux intermèdes, la tendance revient à la normale et les Beaucerons portent au pouvoir une bonne majorité d'hommes émanant du milieu des affaires. Ainsi, au fédéral, de 1925 à 1980, 7 députés sur 9 sont des hommes d'affaires ou des administrateurs. Même son de cloche au provincial où l'on retrouve, entre 1939 et 1994, 7 députés du milieu des affaires sur une possibilité de 12. Cette situation, selon nous, tend à confirmer

---

<sup>144</sup>Ibidem.

l'impression que nous avons émise plus tôt voulant que les Beaucerons soient davantage portés à élire des personnes qui ont une incidence directe sur leur environnement immédiat. En d'autres mots, les Beaucerons d'alors font principalement confiance aux personnes qui signent leur chèque de paie plutôt qu'au gouvernement.

Ceci étant dit, un autre élément du rapport opportuniste particulier que les Beaucerons entretiennent au pouvoir s'avère intéressant dans la mesure où il complète et suit, chronologiquement, la période dont nous venons de faire état : les allégeances politiques. Dans les paragraphes précédents, nous avons peu fait état des allégeances politiques pour la simple et bonne raison que les Beaucerons votent pour des Édouard Lacroix, des Ludger Dionne, des Robert Dutil, etc.; en d'autres mots, des hommes forts et non pour des partis politiques. Notons à ce sujet qu'au provincial, entre 1937 et 1985, jamais un parti n'a obtenu deux mandats consécutifs. Le même portrait se dessine au fédéral entre 1945 et 1988.

Cependant, à la suite de cette période, la Beauce se retrouve quelque peu dépourvue de grands personnages politiques, car les industriels et les hommes d'affaires sont retournés à leurs usines comme d'autres n'en étaient jamais sortis. Cette modification du type des élus beaucerons ne change cependant rien au type de rapport que ces derniers entretiennent au pouvoir. En réalité, les Beaucerons s'expriment maintenant d'une autre façon, non sans lien avec l'omniprésence et l'omnipotence de la

classe des entrepreneurs de la région. Nous l'aurons constaté, l'élite d'affaires s'est taillée, depuis l'époque des seigneurs jusqu'à l'âge d'or du MEB, une place importante dans la relation de la communauté régionale face au pouvoir.

Ainsi, après la longue période des industriels-députés, époque où les choix politiques étaient simples, se dessine depuis les années 1980 une période caractérisée par *l'influence indue* de ces derniers. En d'autres mots, si les industriels sont retournés dans leurs usines, ils n'ont pas pour autant abandonné la politique. Le discours est encore exactement le même: il faut favoriser les gens, les idées, les partis, etc., qui sont susceptibles de contribuer à l'enrichissement de la région. Par contre, ce discours ne s'incarne plus aujourd'hui dans la députation régionale mais dans le choix d'une idéologie politique, incarnée par un parti, en accord avec les intérêts des nombreux industriels régions. Intérêts et idéologies, souvent confondus en période de scrutin – surtout référendaire –, dont l'importante classe d'affaires régionale fait une promotion sans réserve dans les médias régionaux et, plus lourd de conséquences encore, dans les usines<sup>145</sup>.

---

<sup>145</sup>Il est à noter que cette analyse n'est pas sans fondements, car nous avons fait l'expérience de cette influence à plus d'une reprise mais d'une façon très explicite lors du référendum de 1995, au moment où nous étions à l'emploi d'un de ces industriels.

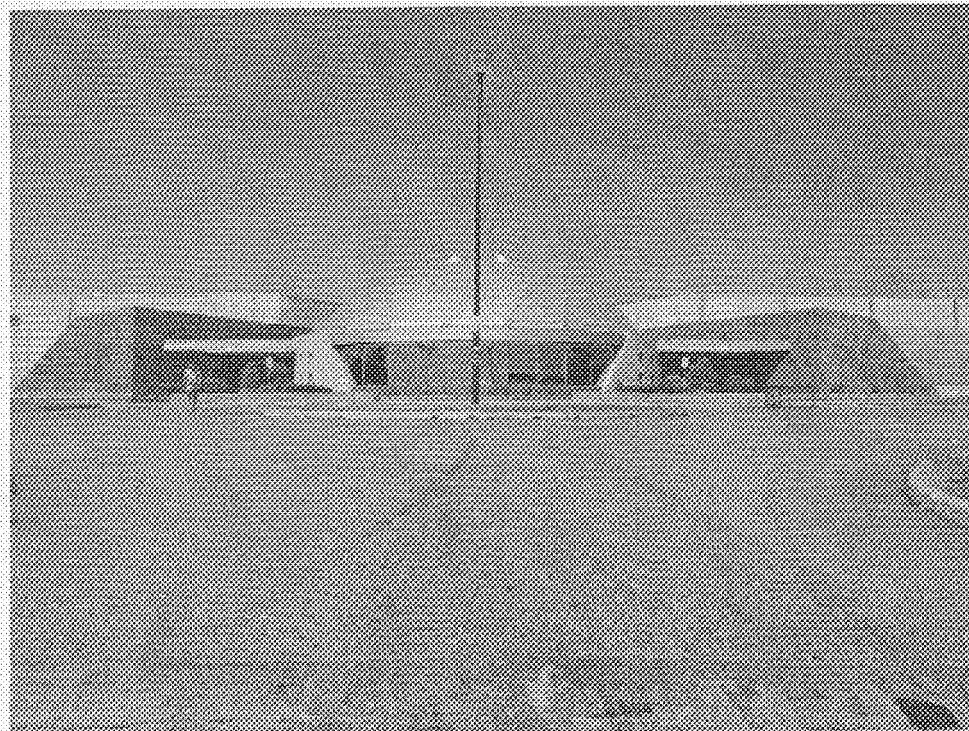
### 2.3 CONCLUSION

Nous nous sommes penchés dans ce chapitre sur l'histoire régionale beauceronne afin de cerner un quelconque potentiel de viabilité présent sous forme de germes en mutation. À cet effet, notre cadre d'analyse, qui reprenait les agents de mutations dégagés dans le premier chapitre, nous a permis d'analyser la territorialité beauceronne en fonction des dimensions Économie, Société et Pouvoir. Cependant, afin de cerner cet éventuel potentiel, il était impératif de comprendre la territorialité beauceronne et tout aussi nécessaire de rendre compte de son émergence historique. C'est seulement ainsi qu'il nous a été possible de constater que le rapport au pouvoir conditionne et est conditionné par les composantes économiques et les valeurs sociétales.

C'est ce que nous avons fait dans une première partie par la mise en perspective de la présence et de la place de la variable économie puis de l'univers des valeurs sociétales dans la territorialité beauceronne. Cependant, on aura remarqué que ces deux agents de mutations, dans le cas beauceron, sont, d'une certaine façon, en symbiose. En effet, il est apparu lors de nos recherches que la territorialité beauceronne intègre profondément ces deux variables. Par la suite, nous avons pu cerner le type beauceron par le rapport que celui-ci entretient au pouvoir. En définitive, l'exercice proposé a permis de mettre en parallèle les impératifs de la mouvance mondiale et les éventuelles prédispositions socioculturelles de la Beauce à devenir une unité de référence viable.

En somme, les résultats de l'utilisation, de façon analytique, du concept de « territorialité régionale » nous a permis de cerner ce que nous considérons comme la véritable culture régionale beauceronne. En effet, à la suite de cet exercice nous soutenons que la culture beauceronne est, dans un premier temps, une culture régionale particulière qui intègre profondément valeurs sociétales et variables économiques. Dans les faits, cette culture s'exprime, non pas de façon traditionnelle et/ou folklorique, mais par le biais d'un dynamisme socio-économique certain. Ainsi, nous avons constaté que ces valeurs sociétales, incarnées par le désir de collaborer, de se concerter, etc., prennent généralement forme à l'intérieur d'activités reliées à l'univers de l'échange, de l'économique. Par contre, ce phénomène premier ne constitue pas à lui seul la culture beauceronne. Ainsi, il apparaît que les valeurs sociétales et la variable économique, inhérente à cette culture régionale, sont fortement appuyées par le caractère opportuniste du type beauceron créant en définitive la véritable culture régionale beauceronne. Concrètement, cette culture intégrée, composée de valeurs sociétales, d'une variable économique et d'un certain opportunisme politique, constitue enfin un terreau fertile disposé, en 1988, à voir naître une aventure comme celle du Centre Intégré de Mécanique Industrielle de la Chaudière (CIMIC).

**CHAPITRE III**  
**INSTITUTIONNALISER LA VIABILITÉ**



(Source : CIMIC, 2002)

L'objectif du chapitre précédent était bien d'établir, pour la région beauceronne, la présence ou non d'un certain *potentiel* de viabilité. Ainsi, par l'analyse de la territorialité de cette communauté, nous avons tenté d'identifier les germes de cette viabilité référentielle. Dans les faits, il est apparu que la constitution sémantique de la région beauceronne, en adéquation avec les agents de mutations de l'internationalité contemporaine, constitue une assise suffisamment solide à sa mutation en région-monde. Effectivement, nous avons pu constater qu'au cours de l'histoire, cette région a bénéficié d'une conjoncture passablement favorable à l'édification d'une culture particulière alliant autonomie relative face à l'État national, économie régionale solide et valeurs sociétales aussi solidement ancrées. En somme, cette culture régionale prédispose la Beauce à devenir une unité de référence viable, c'est-à-dire une région-monde qui pourra tirer profit de l'internationalité contemporaine en vertu de cette nouvelle dynamique de retour aux régions.

Il va sans dire que nous n'avons fait jusqu'à maintenant que cerner un potentiel, une prédisposition à la viabilité. Le risque de voir échapper celle-ci demeure toujours présent et il le sera aussi longtemps qu'une action consciente et concertée ne sera pas mise en œuvre. En effet, la région beauceronne risque à tout moment de voir cette prédisposition et ses efforts désarticulés par le rapport de force effectif entre les pôles politique, économique et sociétal. Dans ce cas précis, le problème relèverait d'une non-intégration de ces pôles de mutations. Cependant, nous avons pu identifier, à la suite

d'un certain nombre de recherches effectuées sur le terrain, la mise en oeuvre de plusieurs actions concertées, s'appuyant sur une prise de conscience régionale. L'analyse d'une d'entre elle tend à démontrer que les Beaucerons ont, pour l'instant, évité l'écueil de la désarticulation. Cette action ou plutôt cette réaction forte et concertée à l'internationalité contemporaine est d'autant plus intéressante qu'elle intègre de façon opérationnelle les univers politique, économique et sociétal et qu'elle est incarnée par une institution à caractère socio-économique : le Centre Intégré de Mécanique Industrielle de la Chaudière (CIMIC).

Sommairement, le CIMIC est, au milieu des années 1990, un centre de formation professionnelle d'un nouveau genre, unique au Canada, regroupant sous un même toit, les trois niveaux dispensant de la formation professionnelle, soit le secondaire (Commission Scolaire Beauce-Etchemin), le collégial (Cégep Beauce-Appalaches) et l'université (Université Laval). Conçu entre 1988 et 1994 sous l'impulsion du directeur général de la Commission scolaire, M. Roger Carette, le CIMIC reçoit ses premiers étudiants en 1994. Ils et elles proviendront du secondaire, du cégep, de l'université mais davantage, en ses premières années, du milieu professionnel afin de mettre à jour leurs compétences et afin de se tailler une place dans les usines de la région. Même chose pour les enseignants qui viendront principalement du milieu professionnel afin de partager leur savoir. Fait étonnant, les aires de formation pratique

du centre sont sans cloison et l'architecture du bâtiment (bureau, cafétéria, aires de production, différents départements) est celle d'une usine.

En réalité, le CIMIC représente l'incarnation d'une prise de conscience du manque de main-d'œuvre qualifiée, de la vétusté du parc technologique beauceron et, comme nous allons le voir, le premier pas de la mutation de la Beauce en région-monde. À cet effet, trois périodes marquent le processus d'industrialisation en Beauce. Les deux premières phases se caractérisent par l'apparition, entre 1920 et 1960, de manufactures dans les secteurs du bois, du textile, du cuir et de l'alimentation. Les éléments les plus dynamiques de la communauté régionale sont passés, non sans difficulté, de la ferme à l'industrie pour amorcer ce que certains ont appelé le Miracle Économique Beauceron (MEB), puis par la période proprement dite du MEB, qui s'étend, selon les interprétations, de 1961 à 1987 et se distingue par la diversification et la restructuration de l'activité manufacturière<sup>146</sup>.

Pour sa part, la troisième phase, qui débute en 1988 et qui jouera le rôle de trame de fond de ce troisième chapitre, propose une transformation radicale, du moins profonde, de l'activité socio-économique et de la communauté en général avec la prise de conscience du processus de globalisation de l'économie et de tout ce que cela implique. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, l'économie et les

---

<sup>146</sup>Guimond, loc. cit., p. 14.

entreprises beauceronnes se portent à merveille depuis quelques décennies, la notion de MEB demeure à ce titre très évocatrice. Dans le même esprit, en considérant l'économie régionale florissante, la stabilité et la disponibilité de la main-d'œuvre, nous pouvons postuler que le type de formation professionnelle et technique (FTP) *opéré in situ* (sur le tas) depuis toujours en Beauce est adéquat. Cependant, dans la deuxième moitié des années 1980, un mouvement de réforme de la FPT prend forme dans la région. Ce qui nous pousse à demander qu'est-ce que peut bien représenter et signifier cette mouvance dans ce contexte de retour aux régions?

En fait, entre 1988 et 1989, la Beauce prend rapidement conscience des changements de fond que subit l'économie mondiale et réalise que se dessine à l'horizon un virage technologique abrupt et un traité de libre-échange qui, à moyen terme, risque fort de l'emprisonner dans ce qui avait fait son succès. Dans les faits, la Beauce doit assumer un problème majeur de sous-scolarisation auquel se greffe un fort taux de décrochage juvénile, créant un certain déséquilibre dans la *chaîne de production*. À l'intérieur de ce cadre, les efforts des régionaux se portent vers l'élaboration et la création, entre 1988 et 1994, du Centre Intégré de Mécanique Industrielle de la Chaudière (CIMIC).

C'est à partir de ce cas en particulier que nous abordons ce troisième et dernier chapitre. Comme nous l'avons fait depuis le début de ce travail, les notions de rapport

au sociétal, à l'économique et au pouvoir demeurent centrales quant à la démonstration. Ainsi, il nous sera possible, à partir d'un retour sur le phénomène aboutissant à la création du CIMIC, de démontrer que cette action constitue une modulation structurante du potentiel de viabilité défini dans le chapitre précédent. Donc, dans un premier temps, nous démontrons le lien tacite entre cette institution et le repositionnement fonctionnel de la région en matière de valeurs sociétales. Dans un second temps, nous ferons état de l'omniprésence de la variable économique dans l'édification de cette institution vouée à la pérennité de la viabilité. Puis, en définitive, nous verrons de quelle façon l'aventure du CIMIC est directement tributaire d'un certain rapport au pouvoir, un pouvoir qui va bien au-delà des lois étatiques nationales pour atteindre les lois mondiales.

### **3.1 Des valeurs problématiques**

Pour une première fois, au cours des années 1980, la culture régionale beauceronne apparaît, sous certains aspects, comme un frein au développement socio-économique de la région<sup>147</sup>. Cet état de choses trouve sa source dans un taux de décrochage scolaire particulièrement catastrophique compte tenu de la nouvelle économie. On identifiera, entre autres, la vision et le rapport que les acteurs entretiennent face à l'instruction comme problème majeur de développement.

---

<sup>147</sup>Ibid., p. 18.

### 3.1.1 Des valeurs sociétales devenues problématiques : Un problème de main-d'œuvre!

On constate qu'il y a trois grandes raisons ou trois facteurs à consonance socioculturelle qui permettent d'expliquer, au moment de la prise de conscience de la région en 1988, cet état de choses : l'habitus populaire, les pratiques d'embauche des employeurs et l'absence d'un cégep public<sup>148</sup>. Face à ce problème, le sociologue Pierre Cazalis<sup>149</sup> se montre assez clair : le développement d'une région dépend de l'aptitude de cette dernière à générer de nouvelles capacités de production. Ainsi, toujours selon le sociologue, la capacité d'autodéveloppement d'une région dépend de deux éléments fondamentaux : la présence d'entrepreneurs locaux, ce point semble avoir été suffisamment traité, et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée. C'est à ce niveau que se situe le véritable problème, c'est-à-dire une carence au sujet d'un des facteurs fondamentaux de l'autodéveloppement<sup>150</sup>.

Plus inquiétant encore est cette attitude passive, voire négative, de la population envers l'éducation, et ce, même quant à la qualification de base, c'est-à-dire le secondaire 5 ou le diplôme professionnel. En réalité, pour une bonne part, les Beaucerons ne considèrent pas les études comme essentielles pour réussir leur vie<sup>151</sup>. Les statistiques sont accablantes tant le taux de scolarisation est faible. En 1986, alors

<sup>148</sup> Michel Roy, « Quand la Beauce au bois dormait... elle rêvait du CIMIC! », Possible, p. 130.

<sup>149</sup> La corporation Défi-Éducation 2000 engage le chercheur en 1988 afin de produire une étude sur les besoins de la région en matière de FTP.

<sup>150</sup> Pierre Cazalis, Colloque socio-économique de la MRC de Beauce-Sartigan : secteur éducation, version révisée du 16 septembre 1988, 1988, (section B), p. 2.

<sup>151</sup> Ibidem.

que 44 % des personnes âgées de plus de 15 ans au Québec ne possédaient pas de diplôme d'études secondaires, la MRC Beauce-Sartigan en comptait 57 % et la MRC Les Etchemin 62 %. Ce taux atteignait 51 % pour l'ensemble de la région Chaudière-Appalaches. Dans le même ordre d'idées, la Beauce compte deux fois moins de diplômés universitaires que l'ensemble du Québec. Alors que le Québec en compte 8,6 % la Beauce est à 4,38 % et pour l'ensemble de la région administrative, c'est 5,65 %<sup>152</sup>.

Parallèlement à ce premier indice, soit celui du décrochage et en quelque sorte du désaveu de la communauté face à la formation scientifique, une situation fait maintenant frémir les employeurs. Ceux-ci ont longtemps recruté les jeunes dans les cours d'écoles pour satisfaire leurs besoins pressants de main-d'œuvre non spécialisée : « L'industrie beauceronne est différente dans sa conception, dans ses relations patronales-ouvrières et aussi dans la mentalité même des gens. On commence à travailler jeune, la main-d'œuvre est stable, ce qui permet à l'employeur de la former à l'usine même.<sup>153</sup> » C'est d'autant plus vrai que, Carrier le démontre très clairement, le travailleur beauceron bénéficie d'une longueur d'avance sur les travailleurs de l'extérieur de la région, et ce, compte tenu d'une règle non écrite qui priorise à compétence égale l'embauche de main-d'œuvre régionale. Encore là, on semble parfois préférer faire de la formation en entreprise pour pouvoir embaucher des Beaucerons,

<sup>152</sup> Jacques Parent, Mécanismes régionaux d'intervention concertée : La Beauce se mobilise : Défi-Education 2000, MEQ, Direction générale de la formation professionnelle et technique, Coll. Partenariat éducation-monde du travail, n° 9, p.7.

<sup>153</sup> Bourque-Fortier, op. cit., p. 20.

c'est le cas entre autres à Saint-Gédéon et à d'autres endroits où les industriels vont préférer former des gens de la région plutôt que d'aller voir ailleurs<sup>154</sup>.

Autres exemples : un commissaire d'école soulignait récemment que certaines filles qui travaillent dans les *shops* obtiennent leur plaque de dix ans d'ancienneté à 24 ans.<sup>155</sup> » Dans les faits, on peut déduire que les industriels provoquent eux-mêmes le phénomène de sous-scolarisation et de sous-spécialisation. Ces derniers s'engagent dans un cercle vicieux en s'éloignant des marchés extérieurs et de la haute technologie. Dans ce contexte, s'effectue une prise de conscience des effets pervers de cette pratique culturelle. C'est donc à ce niveau que ce situe la base conceptuelle de la création du CIMIC, car ce dernier voit le jour en réaction face à cette dynamique de sous-développement qui guette la Beauce. En effet, au cours des années 1980, les propriétaires commencent à cogner aux portes des institutions d'enseignement pour réclamer une meilleure formation, adaptée aux nouveaux besoins de l'industrie<sup>156</sup>.

Les récentes prétentions des industriels de la région vers les nouveaux marchés exigent des gens avec un minimum d'instruction, et ils en sont conscients aujourd'hui. Or les anciennes pratiques d'embauche demeurent imprégnées dans la mentalité d'une majorité de personnes, surtout des jeunes, attirés par *l'indépendance* que procure le

---

<sup>154</sup> Carrier, op. cit., p. 216-222.

<sup>155</sup> Bourque-Fortier, op. cit., p. 26.

<sup>156</sup> Roy, loc. cit., p. 131.

travail rémunéré. Ce qui explique, entre autres, un haut taux de décrochage scolaire au secondaire avoisinant les 30 %<sup>157</sup>.

De plus, une analyse réalisée sur le territoire démontre un problème marqué quant à la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée. Malgré tous les efforts, une étude d'Emploi-Québec démontre que : « À l'hiver et au printemps 1999, 37,4 % des entreprises manufacturières de la MRC de Beauce-Sartigan faisaient état de 533 postes vacants pour lesquels elles recherchaient activement des travailleurs à l'extérieur de leur établissement. Par rapport au nombre d'emplois estimé dans le secteur manufacturier (9000 emplois), le nombre de postes vacants (533) représente 5,9 %.<sup>158</sup> » À cet effet, les différents intervenants socio-économiques vont jusqu'à affirmer que des projets de création et d'expansion d'entreprises sont freinés par ce phénomène de rareté de main-d'œuvre. Également, les employeurs soulignent le besoin pressant de perfectionnement du personnel en place. Cette situation, généralisée dans la Beauce, peut en grande partie, être attribuable au phénomène de sous-scolarisation lié aux changements technologiques dans les entreprises<sup>159</sup>.

---

<sup>157</sup> Ibidem.

<sup>158</sup> EMPLOI-QUÉBEC, Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre dans la MRC de BeauceSartigan, Québec, gouvernement du Québec, 1999, p. VI.

<sup>159</sup> Guimond, op. cit., p.18.

Ainsi, à la rentrée scolaire de 1987, il y a 2 304 élèves de moins que 10 ans plutôt, soit 28 %<sup>160</sup>. La situation est d'autant plus problématique que c'est le secteur professionnel, dont les effectifs ne représentent plus que le tiers des inscrits du début des années 1980, qui est le plus touché. À cela s'ajoute le fait que : « [...]l'économie actuelle de Beauce-Sartigan repose moins sur la technologie que sur la main-d'œuvre de niveau « métier » et de niveau « technique ». Par conséquent, la diminution relative des finissants dans le secteur des métiers affectera inéluctablement à moyen terme le degré d'attraction de la région pour les investisseurs, de même que le niveau de productivité dans la MRC.<sup>161</sup> »

Déposé en 1988, le rapport Cazalis, abondamment cité dans ce chapitre, a l'effet d'un véritable coup de fouet et donne le ton à une prise de conscience de la communauté régionale. L'objectif est clair, le secondaire doit être renforcé par l'élargissement de l'éventail des programmes, le renforcement de l'éducation des adultes, la systématisation du modèle de l'enseignement coopératif, l'établissement de programmes d'incitation à la poursuite des études. De plus, selon Cazalis, une large autonomie doit être laissée à la commission scolaire régionale et à la région dans l'établissement des programmes chaque fois qu'il existe un bassin d'étudiants, de ressources enseignantes et des ressources physiques. Cependant, le secteur secondaire n'est pas le seul à être source de sous-développement.

---

<sup>160</sup>Cazalis, op. cit., p. 20.

<sup>161</sup>Ibid., p.21.

Autre problème d'envergure, la région n'est dépositaire que d'un séminaire privé avec une section collégiale. Ainsi, plusieurs jeunes préfèrent s'exiler dans les grands centres pour poursuivre leurs études post-secondaires et, de ce nombre, une majorité ne reviendra pas. La problématique de l'enseignement collégial en Beauce se caractérise, selon Cazalis, par :

- ◆ La sous-scolarisation relative des jeunes de la région. À ce niveau d'études, 63 % poursuivent des études collégiales, contre 68 % dans l'ensemble du Québec.
- ◆ L'absence d'un cégep régional et la nécessité de recourir à deux établissements externes, situés respectivement à 100 et à 75 km, ceux de Lévis-Lauzon et de Thetford.
- ◆ La nécessité pour 55 % des jeunes de la région de quitter celle-ci, lorsqu'ils désirent poursuivre des études collégiales.
- ◆ La présence, par contre, d'un important collège privé, le séminaire de Saint-Georges de Beauce, dispensant principalement une formation de type général, préparatoire aux études universitaires et accueillant en moyenne de 40 % à 45 % des finissants des écoles secondaires de la CSRC (Commission scolaire régionale de la Chaudière), ce qui constitue le taux d'attraction régional le plus élevé au Québec pour un collège privé.
- ◆ Le faible nombre d'activités de formation professionnelle au séminaire de Saint-Georges de Beauce (quatre seulement), donc la nécessité absolue de s'inscrire hors de la région pour les spécialisations de niveau « technicien ».

Cazalis constate encore que 75 % des jeunes qui « s'expatrient » pour se spécialiser ne reviennent pas s'installer dans la région. On peut aisément supposer que l'organisation collégiale actuelle de la Beauce est génératrice d'un exode de main-

d'œuvre qualifiée, ce qui amenuise le potentiel de développement économique<sup>162</sup>. Ces trois facteurs regroupés vont causer, à la fin des années 1980, de sérieux maux de tête aux entrepreneurs devenus incapables de trouver une main-d'œuvre décente pour leurs usines en expansion. Cazalis est catégorique quant à l'urgence de bouger pour le niveau collégial :

Ainsi, la situation de l'enseignement collégial en Beauce-Sartigan commande une action immédiate de tous les responsables régionaux : responsables de l'éducation, bien sûr, mais aussi responsables politiques de tous niveaux de gouvernement, leaders économiques, leaders syndicaux... Le maintien du dynamisme économique et social de la région n'est possible, dorénavant, qu'au prix de l'extension des services de formation de niveau collégial, prioritairement dans le secteur manufacturier.<sup>163</sup>

### 3.1.2 Défi-Éducation 2000, un premier pas

Bien que la mise en marche du projet Défi-Éducation 2000 soit antérieure au rapport Cazalis, c'est suite à la prise de conscience régionale provoquée par le rapport que le processus s'enclenche, notamment motivé par l'horizon du Sommet socio-économique de la région Chaudière-Appalaches qui a lieu en 1990<sup>164</sup>. La stratégie adoptée en lien avec les points forts et les points faibles de la région est relativement simple mais néanmoins originale pour l'époque : «Établir des liens efficaces entre le milieu scolaire, le monde de l'entreprise et les divers agents publics et privés de développement économique et social, pour en arriver à un véritable partenariat qui mette

---

<sup>162</sup>Ibid., p.23-24.

<sup>163</sup>Ibidem.

<sup>164</sup>MEQ, Parent, op. cit., p. 7.

pleinement à profit les forces de chacun.<sup>165</sup> » De même, les buts à atteindre vont dans le sens de l'amenuisement des faiblesses et de la consolidation des forces de la région :

- Provoquer, grâce à un projet d'animation d'une durée de trois ans, un changement d'attitude de la population des MRC Beauce-Sartigan et Les Etchemins à l'égard de la scolarisation.
- Dans cette perspective, amener les jeunes à acquérir une meilleure formation professionnelle par un cheminement scolaire approprié et convaincre une partie de la population adulte de retourner aux études.
- Établir des contacts avec le monde de l'entreprise en vue de déterminer ses besoins, de rendre employeurs et employés conscients des bénéfices d'une formation plus poussée et de les mobiliser par des stratégies comprenant de vastes actions de concertation avec le monde de l'éducation.
- Renforcer les contacts entre les agents de formation eux-mêmes (les commissions scolaires, le cégep, le centre universitaire), de façon à offrir des services plus nombreux et plus diversifiés permettant à la population de relever les défis actuels et futurs de la région.

Défi-Éducation 2000 entend donc s'attaquer résolument à l'une des grandes faiblesses de l'économie régionale qui est l'un des obstacles majeurs à son développement : la sous-scolarisation. Bien entendu, le défi était de taille et d'autant plus que, sous plusieurs angles, l'avenir de la région dépendait de la bonne marche du projet et de l'atteinte de l'ensemble des buts proposés. Il apparaît que l'équipe de Défi-Éducation 2000 a réussi, de façon relative mais certaine, à remodeler le paysage régional et a atteint l'essentiel des objectifs qu'elle s'était fixée.

---

<sup>165</sup> Ibid. p. 3.

Dans ce contexte, la création du CIMIC fera suite à l'effort de sensibilisation et de conscientisation sur l'importance du virage technologique et de la formation de la main-d'œuvre effectuée par le groupe Défi-Éducation 2000. Ainsi, en créant une école technique d'un nouveau genre, les résultats sont extrêmement positifs d'ailleurs<sup>166</sup>, les Beaucerons ont réactivé le MEB, mais à la sauce du 21<sup>e</sup> siècle. Selon notre lecture, et toujours dans le cadre d'une région en changement, la création de ce centre témoigne d'une transformation majeure et structurante ayant pour objectif la bonification de la production régionale (la variable économique) et le développement socio-économique de la communauté (un développement, dans ce cas, relatif aux valeurs sociétales).

Selon une enquête effectuée par nous dans le cadre de recherches indépendantes, il a été possible de constater que la réalité socio-économique mondiale a obligé les acteurs régionaux, les employeurs, les employés et les éducateurs à modifier leur perception générale de la formation. Ainsi, face au problème de désuétude des méthodes de production et du manque de connaissance du personnel, les acteurs régionaux vont maintenant mettre, de façon explicite, le cap sur la fonctionnalité.

[...]l'existence même du Centre Intégré de Mécanique Industriel de la Chaudière (CIMIC) émane de ce constat peu reluisant, une réalité qui place l'économie de la région dans une position déficitaire en regard des nouvelles lois des marchés internationaux. Les premiers touchés par cet état de choses sont les dirigeants de PME et c'est par eux, entre autres, qu'arrive le concept de *fonctionnalité*. Ce concept existe et évolue suivant quatre valeurs : l'employabilité, la stabilisation, l'ouverture et le développement.

---

<sup>166</sup>La stratégie semble porter fruit car, dans le bassin d'influence du CIMIC, soit la région Chaudière-Appalaches, le nombre d'étudiants en formation professionnelle augmente de plus de 31 % (MEQ, 1999, 9) entre les années 1990-1991 et 1997-1998 (MEQ, 1999, 12).

La valeur d'employabilité implique, par opposition aux années antérieures à la création du CIMIC, le niveau de connaissance de l'étudiant dans un métier quelconque. Ainsi, pendant son séjour en classe, l'étudiant acquiert une formation de base le prédisposant à travailler au sein des entreprises de la région, ce qui tend à réduire le manque d'employés qualifiés. De plus, comme les activités des entreprises et la rapidité des échanges sur les marchés ont beaucoup évolué, les employeurs n'ont généralement plus le temps ou les moyens de supporter une formation complète en entreprise. Donc, l'étudiant du CIMIC est fonctionnel au sortir de ses études et il s'avère productif dans un temps relativement court.

La fonctionnalité repose sur une autre valeur d'importance : la stabilité professionnelle du futur employé. Avant l'apparition du CIMIC, il n'était pas rare qu'une entreprise perde un nouvel employé au moment où ce dernier « découvrait qu'il n'était pas dans sa branche ». Cette réalité représentait une perte de temps et d'argent considérable pour l'entreprise et pour le travailleur. [...]

De même, le fait d'évoluer dans une nouvelle institution à la fine pointe des technologies touchant les différents corps de métier oblige les étudiants à s'ouvrir et à suivre l'évolution des différentes méthodes et outils de travail. Cela a pour effet de rendre le futur employé perméable, disposé et réceptif aux changements technologiques du travail en entreprise. Considérant la rapidité avec laquelle les moyens de production se transforment, cette ouverture d'esprit représente une valeur importante chez un employé dit « fonctionnel ».

Dans le même ordre d'idées, l'utilisation de matériel didactique à la fine pointe de la technologie place l'étudiant du CIMIC dans une position potentielle d'acteur ou de vecteur du développement industriel. Ainsi, contrairement à la période antérieure au CIMIC, période où les étudiants travaillaient sur des machines et selon des méthodes depuis longtemps périmées, maintenant les étudiants utilisent immédiatement les instruments mis à leur disposition et, souvent, vont provoquer la modernisation du fait de leurs compétences sur des machines-outils en avance sur celles de l'entreprise. De même, la nouvelle nature de la compétition internationale exige d'une entreprise qu'elle se modernise constamment. De toute évidence, cette modernisation passe notamment par le savoir de ceux qui opèrent et font la production : les employés *fonctionnels*.<sup>167</sup>

---

<sup>167</sup> Vigneault et Berthold, loc. cit., p. 11-12

En somme, la fonctionnalité caractérise l'idéal qui alimente la formation des étudiants du CIMIC. Celle-ci s'apparente à l'actuelle conception provinciale de la qualité de l'enseignement et, par le fait même, à l'indispensable « nouvelle polyvalence », ce qui n'est pas sans démontrer que la formation professionnelle tend, de plus en plus, à s'adapter aux nouveaux impératifs de la gestion et de l'économie contemporaine<sup>168</sup>.

Élément très intéressant, ce concept ne fait pas que bonifier la production et favoriser la croissance économique par le développement technologique, il améliore toute la dynamique socioculturelle régionale. Hormis les considérations économiques, les changements les plus importants de l'essor du CIMIC se situent au niveau de la prise de conscience de l'importance de la formation scolaire.

Si l'on considère le premier objectif poursuivi par Défi, soit la sensibilisation de la population aux problèmes de sous-scolarisation, il est manifeste, selon tous les observateurs, que le message a été largement diffusé et que ce thème est devenu objet de réflexion [...]. Compte tenu du nombre de personnes atteintes par l'opération Défi-Éducation 2000 et de l'intérêt manifesté par les citoyens de tous âges, il y a tout lieu de croire à une transformation des valeurs et des attitudes à l'égard de l'éducation et de la scolarisation.<sup>169</sup>

Maintenant, la majorité des entrepreneurs ne jurent plus que par la formation et les connaissances professionnelles et techniques. De l'autre côté, les étudiants et les employés qui méprisaient la formation parce que « c'était une perte de temps et

---

<sup>168</sup> Ibidem.

<sup>169</sup> Parent, op. cit., p. 23.

d'argent » en font aujourd'hui une priorité. Si certains ont prononcé le mot miracle en parlant du dynamisme économique de la région beauceronne des années 1960 et 1980, on ne peut certainement pas appliquer cette opinion à cette troisième phase de développement industriel de la Beauce, incarnée par la conceptualisation du CIMIC qui débute en 1988. À l'extrême, pour satisfaire les plus folkloristes d'entre nous, parlons d'un MEB mort et revenu à la vie donc du REB, c'est-à-dire la Résurrection Économique Beauceronne. Cependant, il serait beaucoup plus juste de parler de renaissance socio-économique beauceronne.

### 3.1.3 Des solutions toutes simples : La collaboration

À la suite des résultats de l'enquête sociologique sur les besoins éducatifs en Beauce, c'est-à-dire carences d'infrastructures d'enseignement, attitudes passives de la population, pratiques d'embauche dépassées, retards du tissu de P.M.E. et vétusté des options d'enseignement<sup>170</sup>, quelqu'un a prononcé ces mots : « La table est pleine, qu'à cela ne tienne!... un plan est établi, on retrousse ses manches, on établit ses priorités, on se partage les tâches, on y associe la communauté : la corvée<sup>171</sup>. » À cet égard, la majeure partie des auteurs qui ont traité de la question beauceronne ont fait état de ce trait de caractère qui caractérise les *jarrets noirs* : « Ainsi, les Beaucerons sont solidaires, dynamiques et certaines règles sociales qui leurs sont propres vont dans le

---

<sup>170</sup> Cazalis, op. cit., p. 29.

<sup>171</sup> CIMIC, (document d'informations et de lancement), Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière, Saint-Georges de Beauce, avril 1994, p.8.

sens de la coopération du travail.<sup>172</sup> » Guimond, comme beaucoup d'autres, renvoie cette couleur régionale au sentiment d'appartenance de cette collectivité à son coin de pays qui :

[...] dépasse les cadres imposés par les institutions gouvernementales, municipales, politiques, judiciaires ou religieuses. Cette affection est née suite à des événements tels les famines, les inondations, les incendies, etc., qui ont été surmontés collectivement. Les débâcles saisonnières de la rivière Chaudière ont appris à cette communauté la solidarité et la coopération par le biais de corvées. S'ajoutent à ces caractéristiques, un dynamisme non négligeable, une débrouillardise de même qu'un sens de l'innovation.<sup>173</sup>

Pour sa part, Bégin met l'accent sur la notion d'animation sociale qui se veut un catalyseur de premier choix de la conscientisation, de la solidarisation et de l'engagement à la coopération créatrice des individus et des collectivités<sup>174</sup>. Il identifie les quatre phases de l'animation sociale de cette façon : la sensibilisation ou gestation – le rassemblement des forces et la structuration de l'action – la réalisation, organisation et planification – la différenciation, déclin ou essor<sup>175</sup>. Dans le cas qui nous occupe, le CIMIC - et selon notre lecture - les trois premières phases de Bégin se sont succédées dans la période 1988 à 1994. La différenciation, déclin ou essor, pour leur part, constituent le cœur de la période 1994 à aujourd'hui.

---

<sup>172</sup> Guimond, op. cit., p.1.

<sup>173</sup> Ibid., p.6.

<sup>174</sup> Bégin, op. cit., p. 47.

<sup>175</sup> Ibid., p. 49-52.

Dans sa thèse de doctorat, Mario Carrier utilise à peu de chose près le même schème d'analyse que Guimond et Bégin pour en arriver à certaines conclusions bien senties sur la nature du développement en Beauce:

Par ailleurs, il y a aussi les traditions d'entraide et de coopération qui remontent à loin dans la région de la Beauce. Les Beaucerons s'expliquent ces traditions par le fait qu'ils étaient géographiquement isolés et qu'ils devaient se débrouiller entre eux pour faire face aux difficultés, comme les célèbres crues répétées de la Chaudière, ou tout simplement assurer leur développement. Aussi il n'est pas surprenant de constater que l'histoire du développement industriel de SGB [Saint-Georges de Beauce] soit associé à des pratiques d'entraide et de coopération. Ces pratiques peuvent prendre la forme de corvées, de souscriptions publiques, de prêts, etc.<sup>176</sup>

En poursuivant ses recherches sur la région, ce même Mario Carrier, maintenant en collaboration avec le sociologue André Billette, en arrive à isoler, encore plus précisément, trois règles sociales importantes. Ces règles, qui agissent comme régulateurs sur le monde industriel de la région ciblée, viennent ainsi appuyer la présence d'une culture de la collaboration en Beauce. La première de ces règles implique que l'on accorde une priorité à la PME locale tout en privilégiant le démarrage et le développement d'entreprises locales. La deuxième, la plus signifiante pour nous, met en scène trois formes différentes d'entraide économique, soit l'actionnariat, le regroupement d'entreprises pour effectuer des commandes ou autres et le sauvetage d'entreprises en difficulté. Enfin, la troisième fait place à la proximité sociale des

---

<sup>176</sup> Carrier, op. cit., p. 194.

travailleurs et des employeurs qui se manifeste par la présence de liens très directs entre ces derniers<sup>177</sup>.

Bien que ce dernier ait quelques réserves quant aux fondements du discours identitaire beauceron, il n'en constate pas moins la présence indéniable d'une culture de la solidarité présente aujourd'hui dans cette région. Sans revenir sur la polémique de l'origine du discours identitaire des Beaucerons, rappelons qu'aujourd'hui il y a bien un discours qui trouve sa source dans un idéal de marginalité, peut-être mythique. Qu'il soit créé de toute pièce ou original cela n'a pas d'importance pour l'instant. Ce qui s'avère réellement important est de préciser, comme le fait Gérard Bouchard, qu'une culture de la solidarité naît en général de l'émergence d'une communauté axée sur la survivance et la préservation d'une certaine autonomie et non d'*« [...]une sorte de résistance irrationnelle (sinon déraisonnable) qu'oppose la culture rurale déphasée à des formes dominantes à caractère moderne[...]»*<sup>178</sup>.

Dans son écrit sur la coopération du travail en Beauce, Andrée Guimond identifie comme valeur inhérente à la formule coopérative le regroupement des forces sur une base volontaire et la prise en charge collective d'une situation par un groupe d'individus dont l'entraide et la solidarité sont la base. De plus, elle souligne qu'en

---

<sup>177</sup> Billette-Carrier, *loc. cit.*, p. 12.

<sup>178</sup> Gérard Bouchard, « La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Construction d'un modèle », dans, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 40, n<sup>o</sup> 1, été 1986. p. 51-71.

Beauce, certaines pratiques vont dans le sens de la coopération du travail et que d'autres se rapprochent de la formule des coopératives. Encore, elle mentionne que la règle de l'entraide économique regroupe la notion des rapports de coopération/concurrence, c'est-à-dire la conciliation de la concurrence et de la coopération inter entreprises<sup>179</sup>.

Pour les besoins de son analyse, elle reprend le modèle de Carrier :

La formule la plus importante de coopération économique s'avère l'actionnariat. Afin de développer ou de démarrer une entreprise, des individus, profitent de l'aide de leurs concitoyens. Cette forme d'association a été fréquente pour fonder une entreprise au début de l'industrialisation [dans les années 1960]. Par exemple, Les Aciers Canam à leur origine, en 1960, ont profité d'un prêt des citoyens de la municipalité pour la mise sur pied de leur entreprise avec des contributions variant de 10\$ à 1000\$. [...] Fréquemment, en Beauce, des chefs d'entreprises proposent à leurs employés de devenir actionnaires de l'entreprise. Le plus souvent cette offre s'adresse à des employés-cadres. [...] Un autre mode de coopération économique pratiqué en Beauce s'avère le regroupement d'entreprises pour réaliser des commandes ou pour effectuer des achats. Effectivement, la capacité de production limitée de certaines entreprises ou le volume de production nécessaire pour faire l'exploitation étant insuffisante, le regroupement favorise l'accès à un marché plus grand. [...] Pourrions-nous comparer ce phénomène à celui de l'intercoopération dont nous avons fait mention précédemment [...]. Finalement, le dernier mode de coopération développé par les Beaucerons et relevé par l'auteur s'avère le sauvetage d'entreprises en difficulté. Ainsi, la recherche d'appuis s'exerce chez d'autres propriétaires de PME ayant de bonnes assises financières. À la lumière de ce qui précède, les Beaucerons ont déjà une certaine expérience de la coopération<sup>180</sup>.

Ainsi, nous sommes d'avis que les Beaucerons et plus particulièrement les acteurs des secteurs socio-économiques de cette région se sont regroupés comme ils se

---

<sup>179</sup> Guimond, op. cit., p.41.

<sup>180</sup> Ibid., p. 41-42.

devaient de le faire en vertu du discours qu'ils véhiculent depuis longtemps et duquel ils peuvent être considérés comme les gardiens. Dans les faits, ces derniers, en bons régionalistes, sont motivés par un problème majeur pouvant porter éventuellement atteinte à la survivance et à l'autonomie de la région. À cet effet, il apparaît nécessaire de considérer la solidarité et la coopération qui caractérisent les Beaucerons, vécues dans l'aventure du CIMIC, afin de reconstituer les logiques internes qui lui sont propres. Vue sous cet angle, et pour paraphraser Bouchard, celle-ci paraît se structurer non pas comme un rejet, mais comme une véritable culture de la solidarité, pénétrée du respect des hiérarchies internes, des valeurs de réciprocité et de la fidélité à la communauté.

### **3.2 À l'écoute des besoins de l'industrie**

Parallèlement, se dessine sur le plan mondial ce que l'on nomme aujourd'hui la globalisation des marchés : un nouvel ordre économique avec tout ce que cela implique en matière de restructuration. Le monde apparaît maintenant comme nouvel acteur, omniprésent, de l'économie régionale, et ce dernier exige de la qualité et de la quantité dans un laps de temps qui s'amenuise de jour en jour. Cependant, la situation ou le positionnement de l'industrie beauceronne sur l'échiquier de l'économie mondiale s'avère problématique.

La section précédente nous semble avoir été assez claire quant à l'urgence socio-économique de la situation beauceronne. Ainsi, il est manifeste qu'à partir de 1988, le

besoin en termes de scolarisations et notamment en formation de la main-d'œuvre se fait extrêmement pressant. Par contre, il existe déjà un bon nombre de programmes de formation professionnelle dans les polyvalentes et autres centres de formation mais ceux-ci sont, de toute évidence, inadaptés à la réalité économique de la région. L'ensemble des discussions et des réflexions effectuées entre 1988 et 1994 ont démontré qu'outre les changements opérés dans la carte des programmes, il fallait impérativement revoir toute l'approche et la conception que l'on se faisait de l'éducation en région.

### 3.2.1 La place du CIMIC sur l'échiquier

À ce sujet, de quelle façon le CIMIC met-il à profit les réflexions sur la situation socio-économique régionale en regard des nouvelles règles des marchés internationaux? En fait, il apparaît que c'est à partir d'une concertation fructueuse des acteurs concernés par le projet CIMIC puis d'une réorganisation régionale intégrée de la carte des programmes de formation professionnelle et du potentiel didactique que sera atteint l'objectif clair de la fonctionnalité.

En réalité, un tel retour aux planches à dessin implique, bien entendu, une coopération active et totale de l'ensemble des acteurs des milieux de l'industrie et de l'éducation, directement touchés par le problème. Ainsi, c'est à la manière des grandes corvées que le maître d'œuvre Roger Carrette, alors directeur général de la Commission

scolaire, donne l'impulsion au projet CIMIC entre autres par la création du comité école-entreprise.

Pour mieux comprendre la place de la variable économique dans cette situation, nous sommes tentés de jeter un œil à une théorie fréquemment utilisée en études régionales. Cette théorie est celle du *développement économique local* : « Le développement économique local (DEL) désigne tout processus de mobilisation d'acteurs qui aboutit à l'élaboration de stratégies d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire.<sup>181</sup> »

À cette définition du développement économique local, l'auteur précise que le DEL n'est pas vraiment quantifiable scientifiquement, car le DEL est essentiellement une dynamique et ainsi : « Les acteurs sont divers et ont des intérêts non nécessairement concordants, mais peuvent être en mesure de coordonner leur action sur des projets communs.<sup>182</sup> » Pecquer est encore plus explicite quand il décrit ce à quoi peut rassembler le DEL dans les faits :

Une telle dynamique se traduit concrètement par une stratégie, c'est-à-dire une coordination implicite ou, au contraire, concertée des actions des acteurs. Cette stratégie vise l'adaptation à une situation devenue difficile. La coopération ne peut s'articuler dans un univers de concurrence que lorsque chaque acteur estime que la concurrence pure est plus coûteuse pour lui que la coopération, même partielle. Le DEL ne peut être imposé aux acteurs; il naît de l'intérêt bien compris de chacun au sein d'un milieu où existent des connivences ne résultant pas du calcul économique

---

<sup>181</sup> Pecqueur, loc. cit., p. 92.

<sup>182</sup> Ibidem.

individuel, mais relevant de phénomènes d'apprentissage collectif inscrits dans l'histoire et la culture des lieux concernés. Le fait qu'un territoire cherche à s'adapter aux contraintes extérieures montre que le DEL n'est pas l'expression d'un *localisme* étroit, mais qu'il relie directement le local au mondial.<sup>183</sup>

À l'intérieur de ce cadre, il nous apparaît clair que la création du CIMIC constitue une forme de DEL, car la création même de cette école professionnelle résulte d'une collaboration orientée afin de répondre à une demande explicite des milieux industriels : former des personnes qualifiées pour travailler dans les industries. De la même façon aujourd'hui, cette école poursuit cet objectif par l'intermédiaire du comité École/Entreprise, par des questionnaires et des entretiens fréquents avec le milieu. Dans un certain sens, l'école se met au service de l'entreprise, de la même façon que l'entreprise se met à l'emploi de l'école, entre autres par les stages. Il apparaît qu'un dialogue créateur se soit institué entre deux pôles de la société qui, depuis les années 1960, avaient tendance à s'ignorer.

Élément intéressant, cette collaboration entre le milieu du travail et l'institution scolaire représente une valeur nouvelle au sens où maintenant les entrepreneurs ne considèrent plus l'école seulement pour son côté formation; ils la considèrent aussi, maintenant, pour son potentiel de développement. À l'époque où la formation professionnelle était dispensée ici et là dans les polyvalentes, peu de liens unissaient enseignement et réalité du marché. Cet état de choses a impliqué, comme nous l'avons

---

<sup>183</sup> Ibid., p. 92-93.

souligné dans la section précédente, une inadéquation marquée entre l'enseignement dispensé dans les écoles et les besoins des marchés. Dans le cas qui nous intéresse, c'est-à-dire le CIMIC et sa dynamique de concertation, apparaît un élément de valorisation de l'enseignement par le lien direct et tacite avec le marché du travail et, en définitive, un élément de développement régional. Ainsi, notons cette nouvelle donnée que représente l'intégration du milieu industriel au milieu d'enseignement. En effet, il apparaît que le système d'éducation tend à se décloisonner, à sortir de sa tour d'ivoire pour s'adapter aux réalités des secteurs vers lesquels se destinent ses étudiants.

Réunis autour d'un même objectif, employeurs, employés et agents de formation vont tenter de contrer le décrochage scolaire et ainsi permettre à tous d'y trouver leur compte. Cependant, a priori, il faut changer la mentalité des gens et notamment des employeurs. Ainsi, une entente sera contractée entre le CIMIC et les entreprises dans le but de laisser les étudiants terminer leur formation avant qu'on ne les engage<sup>184</sup>.

La stratégie semble porter fruit, car, dans le bassin d'influence du CIMIC, la région Chaudière-Appalaches, le nombre d'étudiants en formation professionnelle a augmenté de plus de 31 %<sup>185</sup> entre les années 1990-1991 et 1997-1998. Si ces chiffres laissent percevoir un changement positif, c'est en partie relié au climat économique

<sup>184</sup> Carole Beaulieu, « Une belle patente beauceronne », L'actualité, 1<sup>er</sup> octobre, 1995, p. 39.

<sup>185</sup> Ministère de l'Éducation : Direction des statistiques et des études quantitatives, Bulletin statistique de l'éducation : La formation professionnelle au secondaire, Québec, MEQ, n° 12, septembre 1999, p. 9, tableau 4. [Http://www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)

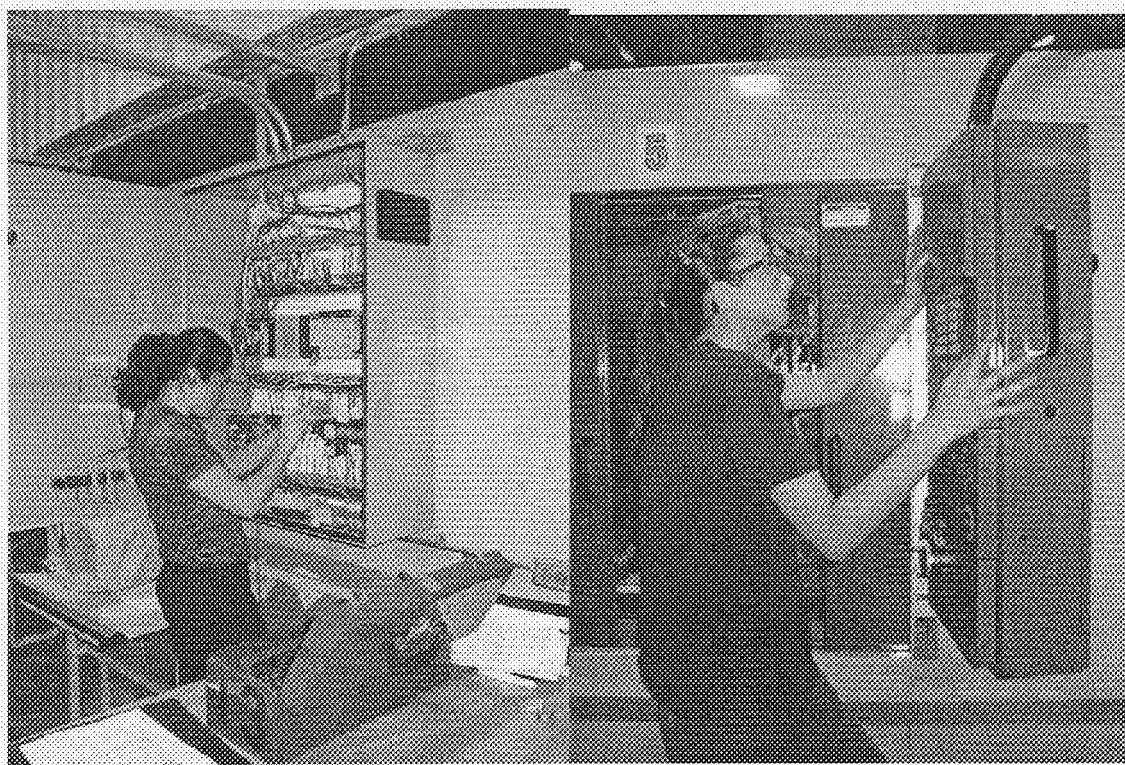
favorable bien sûr mais aussi, dans la région observée, à l'alternative que constitue le CIMIC. Effectivement, l'ensemble des entrepreneurs rencontrés l'ont souligné : le CIMIC apporte une intéressante alternative au décrochage au sens où il offre une formation directement liée au marché du travail, vers lequel le décrocheur se dirige de toute façon.

En effet, plus de 85 % (on atteint 100 % dans quelques domaines) de ces finissants trouvent un emploi à la sortie des 18 mois de formation. Le principal élément de ce succès repose sur la concertation, la collaboration à travers le comité école/entreprise qui, entre autres, planifie les stages d'intégration dans les entreprises<sup>186</sup>. Aussi, il semble que le type d'enseignement offert par cette école soit mieux adapté au genre de la région que le modèle de l'enseignement général. Pensons entre autres au grand nombre d'activités pratiques, aux visites industrielles, aux stages, aux emplois à temps partiels, etc., : « L'école, dit-il [Carole Beaulieu de L'actualité cite Roger Carette de la Commission scolaire], a pour mission de permettre aux jeunes de s'insérer dans la société, de leur donner des outils pour qu'ils deviennent de bons citoyens [...]. On ne donne pas une maudite chance aux 25 % de gens qui n'ont pas d'habileté verbale, qui n'intellectualisent pas tout, déplore-t-il.[...]<sup>187</sup> ».

---

<sup>186</sup> CIMIC, op. cit., p. 12.

<sup>187</sup> Beaulieu, loc. cit., p. 34.



(Source : CIMIC, 2002)

C'est en consultant quelques acteurs du milieu industriel, et aussi en analysant les changements d'options offertes, que l'on constate clairement que la fonctionnalité constitue maintenant un facteur omniprésent dans la nouvelle dynamique de la formation professionnelle. Cependant, nous l'avons vu, dans la Beauce, la situation des futurs travailleurs et par le fait même des employeurs est critique, voire même catastrophique. Évidemment, il est de notoriété publique que la région à l'étude constitue un cas particulier compte tenu de son tissu industriel, et donc demande des solutions sinon particulières, à tout le moins grandement adaptées. La formation professionnelle marchera au pas cadencé des évolutions technologiques.

### 3.2.2 Des employés non qualifiés

Comme un problème ne vient jamais seul, contrer le décrochage par la formation professionnelle est une noble tâche mais encore faut-il que ces jeunes soient fonctionnels au sortir de l'école, qu'ils aient une formation suffisante afin d'occuper un emploi stable et qui permet de vivre décemment. Or, généralement aujourd'hui, la stabilité de même que la rentabilité d'un emploi passent par une formation technique ou intellectuelle de base. Dans le cas contraire, c'est la marginalisation, le décrochage social et ce qui s'ensuit.

De même, les travailleurs de plus de 45 ans, qui à l'âge de 12, de 13 ou de 14 ans se sont rapidement lancés vers le marché du travail, possèdent des compétences

actuellement obsolètes, qui plus est, cette main-d'œuvre se retrouve avec un écart important à combler au niveau de la formation. Effectivement, plusieurs possèdent une formation de niveau primaire et parfois inachevée. La durée moyenne de la formation de ces gens pourrait éventuellement compromettre un retour aux études. Conséquemment, l'employabilité de ces travailleurs, c'est-à-dire la correspondance entre les compétences détenues et la demande du marché du travail, nécessite de nombreux efforts pour en combler le fossé. Le maintien en emploi chez ces personnes devient de plus en plus difficile. D'ailleurs, les demandes de prestations d'assurance-emploi s'en ressentent : « La proportion des travailleurs âgés de 45 ans et plus par rapport au total des prestataires ne cesse d'augmenter<sup>188</sup> »

Une autre enquête effectuée dans la région à cette époque révèle que des domaines comme la mécanique industrielle font face à une pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Dans ce cas précis, la proportion est de 10 emplois pour 1 personne qualifiée en la matière. Aussi, cette enquête révèlera que 70 % des emplois manufacturiers demandent des éléments de formation spécialisée.<sup>189</sup> Cependant, il n'y a pas que les programmes qui font défaut, il y a aussi les équipements : « [...]on ne peut prétendre former des jeunes aux nouvelles technologies avec des équipements désuets.<sup>190</sup> » Par contre, ces équipements didactiques coûtent si chers que l'on peut comprendre les

---

<sup>188</sup> Guimond, op. cit., p.21.

<sup>189</sup> Cazalis, op. cit., p. 29.

<sup>190</sup> Ibid., p. 132.

polyvalentes et les cégeps de ne pas avoir tenu le rythme mais le problème demeure. Dans les faits, ce sont les industries, bien entendu, qui possèdent les meilleures machines-outils et, encore là, ce n'est vrai que dans trop peu de cas.

En gardant en mémoire la préférence des industriels de la région pour des employés beaucerons, considérons l'introduction récente d'innovations technologiques dans le secteur manufacturier. Cette situation, tôt ou tard, requerra une mise à jour de la formation de la main-d'œuvre. Nous l'avons souligné, la région et ses industries font face à une grave carence de spécialistes et de techniciens. À cet effet, les acteurs des milieux socio-économiques de la région souhaitent ardemment que les écoles suivent l'évolution de l'éducation et de la formation en fonction des marchés, car tous sont conscients que ce sont elles, les entreprises, qui écoperont les premières. Le CIMIC devra être une école Hi-Tech, dynamique et à l'affût des innovations matérielles.

### 3.2.3 Renouveler la carte des options

Un des principes fondateurs de cette nouvelle école sera de permettre aux entreprises de participer à la mission pédagogique de l'institution et ainsi de rattraper la concurrence au niveau de la formation de leurs employés. C'est dans ces conditions et dans : « [...]un pattern de concertation avec les employeurs et leurs organisations syndicales<sup>191</sup> » que le CIMIC met sur pied un comité école/entreprise voué, entre autres,

---

<sup>191</sup> CIMIC, op. cit., p. 7.

au développement de formation sur mesure en entreprise et à la conception et à la préparation des programmes. Cette valeur fondatrice est étroitement liée à la valeur de fonctionnalité de l'étudiant, une nécessité plusieurs fois mentionnée par les industriels rencontrés, au sens où la formation de l'étudiant se doit d'être relativement complète quand il se présente devant un employeur potentiel.

L'objectif implicite demeure que le finissant du CIMIC constitue un atout pour l'employeur parce que ce dernier n'aura pas à former le candidat. En effet, comme les besoins de même que les activités des entreprises et la rapidité des échanges sur les marchés ont beaucoup évolué, les employeurs n'ont généralement plus le temps et les moyens de supporter ou simplement de dispenser de la formation de base en entreprise. Il est à considérer que la proportion d'emplois fournis par les entreprises de moins de vingt employés dépasse les 40 % sur le territoire. Bien entendu, les entreprises de petite taille ont moins de ressources financières et humaines afin de remédier à ce problème de perfectionnement.

De même, notre enquête l'a révélé, l'ensemble des entreprises de la région, petites ou grosses, n'ont plus la volonté de donner de la formation en entreprise, hormis pour quelque rares secteurs d'activités. Ainsi, l'accès à la formation en entreprise est plutôt mitigé. Dans les faits, le peu de formation en entreprise que nous avons constaté est orienté vers les cadres plutôt que vers les employés subalternes et vers les salariés

des grandes entreprises plutôt qu'envers ceux des PME. C'est aussi vrai en fonction des secteurs d'activités industrielles, car la formation est plus présente dans les grandes entreprises fournissant des produits de haute technologie, par opposition à des secteurs à faible complexité technique<sup>192</sup>. Étant donné que la région fournit des emplois principalement dans les secteurs de l'habillement, du bois et des produits métalliques et que ces entreprises sont en majorité de petite taille, la formation – *structurée* – en entreprise demeure relativement rare.

D'un autre côté, entre 1993 et 1997, dans Chaudière-Appalaches, le pourcentage et le total des investissements privés et publics, dans le secteur primaire, ne dépassent pas 4 % d'augmentation avec 3 200 000 \$ d'investissement. Pour ce qui est du secteur tertiaire, on parle d'une augmentation de 11 % avec 54 500 000 \$ d'investissement. Par contre, le secteur secondaire, celui de la transformation, atteint 60% d'augmentation passant de 157 700 000 \$ en 1993 à 252 600 000 \$ en 1997. En somme, bien que le secteur secondaire ne constitue en 1997 que 30,2 % des emplois dans la région contre 62 % pour le tertiaire, la région Chaudière-Appalaches est résolument tournée vers les secteurs de la transformation. Il est à noter que la région de Lévis, comme centre de la région administrative Chaudière-Appalaches et d'autres institutions (Mouvement Desjardins), crée un déséquilibre évident au niveau de la répartition des emplois, par exemple, dans la MRC de Beauce-Sartigan (où se situe le CIMIC), le pourcentage

---

<sup>192</sup> Guimond, op. cit., p.21.

d'employés voués à la production est de 57,1 %. Face à cela, il apparaît que la formation professionnelle dispensée avant 1994 était relativement désuète : « [...] la carte d'options de l'enseignement professionnel dans la région est ancienne, sinon caduque. Les écoles n'ont en fait pas grand-chose à offrir au regard des technologies nouvelles.<sup>193</sup> »

Selon certains des secteurs industriels en développement dans la région beauceronne, on constate qu'en 1995, au Québec, seulement 148 personnes obtiennent un diplôme de formation professionnelle dans les métiers du bois et matériaux connexes, 96 dans les domaines du textile et de l'habillement, 564 personnes dans le domaine de la fabrication mécanique et 407 dans le secteur de la mécanique d'entretien<sup>194</sup>. Or, seulement sur le territoire de la MRC Beauce-Sartigan, on compte 125 établissements dans des domaines comme le textile, l'ébénisterie et l'usinage puis, 724 sur le territoire de la région administrative Chaudière-Appalaches. Pendant ce temps, avant 1994, dans les polyvalentes de la Beauce, on enseigne encore l'agriculture (secteur primaire) et la restauration (secteur tertiaire)<sup>195</sup>.

Tout aussi inquiétant, près de 50 % des établissements du secteur manufacturier de la MRC de Beauce-Sartigan prévoient une croissance de l'emploi au cours des années 1999-2000 et 2000-2001, tandis que quatre pour cent (4,2 %) appréhendent une

---

<sup>193</sup> Roy, loc. cit., p. 131.

<sup>194</sup> Ministère de l'éducation, op. cit., p. 12, tableau 10.

<sup>195</sup> Jean Robitaille, « Beauce et amiante : après les miracle », dans VO : le magazine de la Vie ouvrière, n° 241, mars-avril 1993, p.24.

décroissance. Les autres entreprises, soit 46,1 % s'en remettent à une certaine stabilité de l'emploi. Les entreprises qui prévoient une croissance se trouvent avant tout dans les secteurs d'activité économique suivants : l'habillement, la transformation du bois ainsi que les métaux primaires et les produits métalliques.<sup>196</sup> » Ainsi, les nouveaux métiers proposés au CIMIC sont étroitement liés aux manques identifiés par les acteurs du milieu industriel de la région. On retrouvera parmi les 12 types de formation de la nouvelle carte d'options, des métiers ou spécialisations tels que :

- Mécanique d'entretien en commandes industrielles (ASP de 450 h)
- Dessin industriel (DEP de 1800 h)
- Électricité d'entretien (DEP de 1800 h)
- Mécanique industrielle (DEP de 1800 h)
- Technologie du génie civil (DEC de 3 ans)
- Technique de production manufacturière (DEC de 3 ans)
- Baccalauréat en génie

### 3.3 Les Beaucerons et les nouvelles lois des marchés!

#### 3.3.1 De l'autre côté de la médaille

Si la Beauce était le *royaume de la PME*, le *pays de l'entrepreneurship* ou encore le *Japon du Québec* au milieu des années quatre-vingt, les choses changent radicalement par la suite. Bien que leur culture régionale intégrée ait longtemps été la source de

---

<sup>196</sup> Emploi-Québec, op. cit., p. IX.

développement et de motivation, les Beaucerons sont, à la fin des années 1980, pris à leur propre jeu. En effet, si la Beauce est qualifiée de plusieurs appellations flatteuses à caractère économique, elle remporte une autre palme, celle de la sous-scolarisation mettant en perspective la possibilité d'atteindre un sous-développement régional généralisé. Si on replace les choses en perspective, on apprend que, dans ce domaine (la scolarisation de sa population), le Québec se classe 10<sup>e</sup> au Canada et le Canada au 17<sup>e</sup> rang des pays industrialisés<sup>197</sup>. Voilà quelques chiffres qui ne sont pas pour rassurer les industriels qui tentent de prendre le pas des nouvelles technologies et de la globalisation des marchés.

Position relative du Canada en développement industriel parmi les 22 pays les plus industrialisés au monde :

- 15<sup>e</sup> sur 22 pour l'utilisation professionnelle de l'ordinateur
- 16<sup>e</sup> sur 22 pour l'efficacité des techniques de production
- 19<sup>e</sup> sur 22 pour le rapport qualité-prix des produits
- 20<sup>e</sup> sur 22 intérêts pour les professions techniques
- 22<sup>e</sup> sur 22 pour l'investissement en outillage technologique<sup>198</sup>

---

<sup>197</sup> Robitaille, loc. cit., p. 24.

<sup>198</sup> World Economic Forum, cité dans CIMIC, « Quelques données extraites du dossier de recherche du Comité régional de développement de l'éducation en Beauce-Appalaches », dans CIMIC : Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière, document de présentation, p. 2.

Dans les faits, il apparaît que le nouveau pouvoir économique mondial presse les acteurs socio-économiques beaucerons de se repositionner et de prendre un virage technologique dans les usines comme dans les écoles. Ceux-ci composeront avec la nouvelle donne de la même façon qu'ils l'ont toujours fait, c'est-à-dire avec comme objectif d'obtenir le meilleur parti pour la région et son développement. Cependant : « [...] le miracle économique, qui a fait l'orgueil de la région, est essoufflé. La recette est dépassée. Heureusement, des gens s'attellent à réinventer le modèle.<sup>199</sup> »

De toute évidence, avant que le mot globalisation ne soit sur toutes les lèvres, à une époque où les marchés intérieurs, pan-canadiens suffisaient à faire tourner l'économie, les entreprises des *patenteux* beaucerons tiraient très bien leur épingle du jeu avec quelque brillantes innovations ou inventions ici et là. En effet, pendant cet âge d'or, plusieurs entreprises se sont développées avec comme seul moteur : le dynamisme et l'ingéniosité pragmatique de leurs fondateurs<sup>200</sup>. Avant l'omniprésence de cette conjoncture d'économie-monde, les concurrents des entreprises de la région évoluaient, pour la plupart, avec le même dollar. Aussi, ces dernières fonctionnaient avec des technologies semblables ou parfois sensiblement plus évoluées. Cependant, aujourd'hui, cela n'est plus suffisant avec l'ouverture des marchés sur le monde et l'augmentation de

---

<sup>199</sup> Robitaille, loc. cit., p. 24.

<sup>200</sup> Ibidem

la concurrence, il faut maintenant non seulement innover mais révolutionner le monde en prenant acte des nouvelles règles socio-économiques mondiales.

Vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la planète a achevé de se couvrir d'États, alors même que ces derniers se révélaient de plus en plus inadaptés à la situation géographique et économique. La dimension des vieux États industriels n'est plus fonctionnelle, car leurs régions ont besoin de rayonner dans un espace beaucoup plus vaste que le national. Ainsi, en Europe, l'intégration économique décolle après la Seconde guerre mondiale. [...] Si les États-Unis, par leur masse continentale, résistent plus longtemps à cette tendance, on note des signes précoce de rapprochement avec le Canada, comme l'accord sur l'industrie automobile de 1965, avant l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain le 1er janvier 1994.<sup>201</sup>

Dans le même esprit, ce qui a permis à la région beauceronne de traverser la crise économique des années 1980 et la récession des années quatre-vingt-dix avec un taux de chômage plutôt exceptionnel repose, selon Robitaille, sur : « [...] une grande quantité de PME dans des secteurs d'activités assez diversifiés; une utilisation intense de main-d'œuvre non spécialisée et sous-scolarisée; des travailleurs peu syndiqués et qui ont des revenus inférieurs à ceux de la province; un niveau de mécanisation des industries qui accuse en général un retard d'une quinzaine d'années sur les évolutions technologiques[...].<sup>202</sup> » Par contre, avec le traité de libre-échange à trois, le Mexique vient, en quelque sorte, couper l'herbe sous le pied des industriels beaucerons et canadiens qui, depuis plus de 10 ans, comptent beaucoup sur l'exportation. En effet, en 1991, les exportations constituaient à peu près 25 % du PIB du pays, en 1998, 40 %; ces

---

<sup>201</sup> Guellec, loc. cit., p. 28.

<sup>202</sup> Robitaille, loc. cit., p. 25.

proportions sont les plus élevées pour un pays du G8 [aux Etats-Unis, c'est seulement 15 %]<sup>203</sup> Aussi, le nombre d'emplois au Québec reliés aux exportations ne cesse d'augmenter et notamment dans le secteur primaire où il atteint 17,3% entre 1990 et 1997.

C'est donc dire à quel point l'économie canadienne est maintenant dépendante des nouvelles lois des marchés internationaux qui imposent une quantité et une qualité de production à la fine pointe de la technologie, et la Beauce ne peut plus faire exception. D'ailleurs :

L'un des domaines où se manifeste très clairement le sens de l'entrepreneuriat beauceron est l'exportation, et les dirigeants d'entreprises ont su y concentrer leurs efforts. En effet, dans la MRC Beauce-Sartigan, pour une valeur totale de livraisons de 606 604 000 \$ en 1992, (en hausse de 100 000 000 \$ par rapport à l'année précédente), la répartition s'établit ainsi : 16 p. 100 dans la région, 48 p. 100 ailleurs au Québec et 36 p. 100 à l'extérieur du Québec. Sur les 200 009 437 \$ de produits exportés, 33,5 p. 100 l'ont été en Ontario, 39,4 p. 100 aux États-Unis dont 9,4 p. 100 dans le Nord-Est américain, 10,7 p. 100 dans les provinces maritimes et 7,2 p. 100 dans l'Ouest canadien. On constate même une percée au Japon, avec une valeur d'exportation de 398 500 \$.<sup>204</sup>

Dans l'article de Robitaille, le directeur général de la Commission scolaire de l'époque le mentionne : « Le *cheap labouring*, ça ne peut plus marcher dans la région. Les entreprises d'ici vont devoir comprendre qu'on ne battra jamais le Mexique là-dessus [...]. On ne peut plus maintenir notre productivité en tablant sur des salaires bas.

<sup>203</sup> Pierre Cayouette, « Faut-il avoir peur de l'OMC? », L'actualité, 1er décembre 1999, p.58.

<sup>204</sup> MEQ, Parent, op. cit., p. 6.

C'est la compétence de la main-d'œuvre qui va garantir une productivité concurrentielle<sup>205</sup> ». De la même façon, ces employés qualifiés devront impérativement contribuer à la nécessaire transformation du tissu industriel régional. Le constat est le suivant : la Beauce et ses industriels devront bouger ou mourir.

### 3.3.2 L'essentiel de la technologie et de la recherche : Le SITTE

Avec l'ouverture des marchés sur le monde et l'augmentation de la concurrence, les communautés se doivent non seulement d'innover mais de *révolutionner les marchés!* Toutefois, la formation, l'information stratégique, la technologie, comme elles se présentaient au début des années mille neuf cent quatre-vingt, n'avaient jamais constitué une valeur importante pour la communauté beauceronne.

De toute évidence, l'effervescence des années 1970-1980, quoique encore présente dans les années 1990, est de moins en moins productive ou efficace. Ce qui avait fait la fierté de la Beauce, le savoir-faire régional et le dynamisme des acteurs industriels régionaux, ne faisait plus le poids face aux méthodes et aux coûts de production, du Mexique (ALENA) ou des autres pays de l'Europe et de l'Asie. De plus, bien que la nature même du MEB soit encore valide, c'est-à-dire l'intégration de l'économique et du sociétal, un certain nombre de problèmes sous-jacents viennent miner les perspectives de développement. Par exemple, l'unité familiale de base qui

---

<sup>205</sup> Robitaille, loc. cit., p. 25.

soutient depuis toujours le développement et la progression de la région dans le cadre d'une culture régionale intégrée est en voie de disparaître. Évidemment, d'autres situations pourraient être soulignées, mais gardons seulement à l'esprit que s'il y avait vraiment un MEB, en 1988, il était en voie de s'éteindre.

Il a été mentionné qu'avec les changements de marché, l'industrie beauceronne devait augmenter d'un cran le caractère technologique et avant-gardiste de sa production. Cependant, bien qu'une étape devait être franchie avec le redressement des compétences de la main-d'œuvre, le problème demeure, car, si une infime minorité des industries possèdent un département de recherche et développement (R&D), c'est loin d'être le cas pour l'ensemble des entreprises de la région. Dans cet esprit, les industriels vont s'impliquer davantage dans la conceptualisation et la construction du CIMIC pour faire de ce projet d'école-usine un véritable outil développement régional. Ainsi, l'idée de base du CIMIC, qui est d'augmenter les connaissances techniques des jeunes, est rapidement bonifiée avec le concept d'un service de recherche et développement pour soutenir l'auto-développement des entreprises. Dans ce cas : « Que ce soit dans le sens large du terme ou dans son sens très étroit, le transfert technologique constitue, avec les fonctions de recherche et de développement, des vocations complémentaires mais absolument essentielles du CIMIC.<sup>206</sup> »

---

<sup>206</sup> CIMIC, op. cit., p. 39.

C'est donc de cet objectif parallèle qu'est né le Service d'innovation et de transfert technologique pour l'entreprise (SITTE). La mission de ce service est de soutenir les transformations progressives des entreprises vers l'adaptation technologique car, : « le tissu industriel et manufacturier du territoire desservi par notre commission, notre cégep et notre centre d'études universitaires imposent que chacune des entreprises le constituant relève le défi du virage technologique et de la mondialisation des marchés.<sup>207</sup> » Le SITTE offrira, entre autres, un soutien à la conception ou la modification d'équipements et aussi une forme de tutorat pour la réalisation de prototypes en laboratoire ou la simulation d'opérations de production<sup>208</sup>. Dorénavant, les entreprises pourront compter sur un centre de formation autant que sur un centre de recherche à l'écoute de leurs besoins et capables d'agir rapidement.

Parallèlement, au CIMIC, l'utilisation de matériel didactique à jour et à la fine pointe de la technologie permet à l'institution de dispenser un enseignement « ollé à la réalité du marché » et de rendre plus attrayante, pour un employeur, l'idée d'embaucher un étudiant du CIMIC. Contrairement à la période antérieure au CIMIC, période où les étudiants travaillaient sur des machines, avec des outils et selon des méthodes depuis longtemps périmés, maintenant les jeunes sont capables d'utiliser immédiatement les instruments mis à leur disposition et même, quelquefois, ils sont en avance sur les employeurs.

---

<sup>207</sup> Ibid., p. 7.

<sup>208</sup> Roy, loc. cit., p. 136.

[...]le centre spécialisé de formation peut constituer une réponse adéquate à un système de formation de main-d'œuvre adapté aux besoins des entreprises par les équipes d'enseignants et de conseillers qualifiés, par la modernisation des équipements accessibles, par la disponibilité de personnel qualifié pour assurer le rôle capital de «laque tournante» d'information en matière de virage technologique et de commerce international.<sup>209</sup> (Un des fondements du CIMIC)

Cependant, il reste encore le problème du coût des équipements. Encore là, c'est la collaboration régionale qui représente la meilleure solution au sens où « [...]la conjoncture financière et économique du Québec en général et des établissements de formation en particulier incite au maillage des ressources des établissements des différents ordres d'enseignement; [...]»<sup>210</sup> Cela se traduira par la réunion, sous un même toit, des ressources-équipements des trois niveaux où l'on retrouve de l'enseignement professionnel et technique au Québec, c'est-à-dire les niveaux secondaire (DEP), collégial et universitaire. De ce fait, tous peuvent bénéficier des outils des autres et ainsi réduire de beaucoup les sommes investies. Par exemple, au moment où le cégep élabore le programme de technique de production manufacturière, on estime les coûts à un million et demi. Cependant, à la suite d'une entente avec le centre spécialisé : « Le cégep utilisera les machines du CIMIC, ce qui a fait baisser le coût du programme d'un million et demi à 375 000 \$.<sup>211</sup> » C'est ce genre d'entente préconisée par les acteurs du milieu qui permet aux établissements de diversifier leurs investissements en fonction des

---

<sup>209</sup> CIMIC, op. cit., p. 7.

<sup>210</sup> Ibidem.

<sup>211</sup> Beaulieu, loc. cit., p. 40.

besoins exprimés et d'orienter leurs ressources financières afin de constamment se moderniser et, ainsi, de rester dans la course.

À l'unanimité, les employeurs rencontrés l'ont souligné, avant l'implantation du CIMIC dans la région, il était difficile de dénicher des employés qualifiés et compétents, et ce, parce que l'on n'enseignait pas les bonnes matières et par le fait même avec les bons outils. Maintenant, avec la valeur de qualité de l'enseignement comme celle de la proximité entre les marchés et la formation, le CIMIC comme institution met à la disposition des entrepreneurs une main-d'œuvre adéquate répondant aux exigences de la globalisation. Cette réalité a donc une influence palpable sur la dynamique du marché de l'emploi dans la région.

À ce chapitre, les étudiants du CIMIC sont aussi grandement bénéficiaires du type de formation dispensée dans ce centre, car elle leur procure une certaine liberté. En effet, Carrier l'a bien cerné : la formation sur le tas ou en entreprise s'avère bien peu transférable du fait du type de production, qualifiée *d'artisanale* par certains, généralement répandue dans les industries beauceronnes :

Selon la théorie du développement polarisé ou celle du cycle du produit, les régions périphériques comme SGB [Saint-Georges de Beauce] ont des chances de se développer en autant qu'elles acceptent la sous-traitance de la production en série qui requiert une main-d'œuvre abondante, non qualifiée et à bon marché. [...] Au contraire, la majorité des entreprises rencontrées, vingt-six sur quarante-cinq, effectuent plutôt une production à l'unité ou en petites séries. Tant sur le plan de la main-d'œuvre et de l'organisation du travail que sur celui du développement des produits et

des marchés ou bien des technologies et procédés de fabrication, ces entreprises s'inscrivent davantage dans un modèle de production artisanale ou flexible que de production de masse. [...] Un système de production à l'unité ou en petites séries entraîne habituellement une plus grande stabilité du personnel à cause, notamment, de la spécificité des qualifications que ce système nécessite.

La formation spécifique, qu'elle soit formelle ou sur le tas, pose le problème de la transférabilité de cette formation d'une entreprise à l'autre. Même s'il peut y avoir transférabilité à divers degrés, on s'entend habituellement pour dire que ce type de formation et la qualification qui s'ensuit, ne sont pas parfaitement transférables.<sup>212</sup>

Ainsi, consciemment ou non, les employeurs ont choisi la qualité, la fonctionnalité avant la stabilité de leur main-d'œuvre, permettant aux travailleurs beaucerons de participer activement au marché de l'emploi par la mise en place d'une réelle dynamique d'offre et de demande. Il n'en demeure pas moins que la formation en entreprise demeure un *complément* nécessaire.

Les entreprises offrant de la formation ont recours aux moyens suivants :

- ◆ la formation en cours de production (84,1 %),
- ◆ l'organisation d'ateliers, de travaux pratiques et de cours durant les heures de travail (45,5%)

Ainsi, selon une étude réalisée par Emploi-Québec Chaudière-Appalaches Quelque 79,1 % des entreprises manufacturières offrent de la formation à leur personnel. Les entreprises comptant moins de 50 employés affirment offrir de la formation dans

---

<sup>212</sup> Carrier, op. cit., p. 252-253.

une proportion de 74 %. Cette proportion grimpe à 97,1 % chez les entreprises employant entre 50 et 199 employés, puis à 100 % chez les entreprises comptant plus de 200 employés. Dans le même ordre d'idées, Emploi-Québec cite P. Béland, D. Lalande et N. Roy, : « Même s'il a toujours sa place, l'apprentissage sur le tas s'avère alors nettement insuffisant pour permettre aux entreprises de mener à bien leur effort de modernisation. Parce qu'elle doit développer de nouvelles compétences, l'entreprise ne peut plus en effet compter sur la seule diffusion interne du savoir des travailleurs les plus expérimentés vers les plus jeunes.<sup>213</sup> »

### **3.4 CONCLUSION**

À l'intérieur de ce chapitre, nous avons abordé l'ensemble des mesures prises, à la suite des réflexions faites entre 1988 et 1994, concernant la situation socio-économique régionale critique en regard des nouvelles règles des marchés internationaux. L'exercice fut effectué afin de mieux cerner la conjoncture dans laquelle le CIMIC entame ses activités. Dans les faits, c'est en abordant les principes de coopération et de concertation, qui sont au cœur de l'aventure CIMIC, et en revoyant les cartes des programmes puis l'utilisation du potentiel technique et didactique que notre démarche a pu en arriver à une certaine conclusion. C'est à partir d'une concertation fructueuse des acteurs puis d'une réorganisation de la carte des programmes et du

---

<sup>213</sup>Emploi-Québec, op. cit., p. 40.

potentiel didactique qu'est atteint l'objectif de la fonctionnalité et, éventuellement, du développement durable.

D'un autre côté, l'aventure CIMIC nous instruit sur deux phénomènes intéressants et non sans conséquences. D'une part, l'émergence du CIMIC vient confirmer que le système de formation issu de la production industrielle primaire est désuet et, pire, qu'il est une force d'inertie. D'autre part, elle fait la démonstration que la région beauceronne est capable de se réactualiser et d'opérer un réarticulation entre les valeurs présentes dans la communauté et les besoins nouveaux de l'économie.

En somme, ce que nous avons pu démontrer dans ce chapitre, c'est que la communauté beauceronne forte de sa culture intégrée, incarnée dans un projet concerté, a rapidement pris la mesure de la problématique en opérant par elle-même et de façon concertée et structurée l'outil de sa renaissance socio-économique avec grand succès. En réalité, nous pouvons maintenant affirmer que les Beaucerons ont institutionnalisé leur viabilité. Concrètement, l'institutionnalisation de cette viabilité constitue, depuis 1994, l'essence même de l'essor du CIMIC. De la même façon, il apparaît que la culture régionale beauceronne en est le principal promoteur.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Depuis le début des années 1990, un vent de changement souffle sur le monde, des changements d'une importance capitale qui portent en eux les germes d'une redéfinition de l'humanité. Au cœur de la mouvance, la région, qui est reportée à l'avant-scène par une nouvelle dynamique socio-économique, doit, elle aussi, se redéfinir et s'adapter. Trois champs de mutations se profilent : le champ de la mondialisation, le champ de la globalisation et celui du désengagement de l'État. Dans cet esprit, en Beauce comme ailleurs, la question n'est plus de polémiquer sur le passé d'une région mais bien de s'interroger sur la pertinence et la viabilité de celle-ci dans la nouvelle arène mondiale.

À cet effet, constatons que la mondialisation est un phénomène et que la globalisation en est un autre. À la suite des Dicken, Crevoisier, Gélinas, Fortin et autres, convenons que la mondialisation est séculaire et qu'elle est un processus naturel et irréversible. La longue histoire des échanges socio-économiques internationaux, qui remonte au moins jusqu'au 15<sup>e</sup> siècle, en est un élément de preuve. En réalité, la notion de mondialisation constitue, depuis toujours, une échelle de référence, une arène dans laquelle s'activent une multitude de valeurs sociétales. Valeurs qui sont en fait agglutinées en petites grappes ayant la forme, entre autres, de cultures régionalement ou localement constituées qui s'entrecroisent, s'entrechoquent et parfois se fusionnent. Toutefois, retenons que la mondialisation pour les unités culturelles solidement constituées, ne conduit pas nécessairement à l'homogénéisation. Au contraire, une

région profondément ancrée dans sa culture pourra s'enrichir d'une fenêtre ouverte sur le monde, sans craindre de perdre son unicité.

À l'opposé, la globalisation est un état d'intégration économique omniprésent et omnipotent conduit entre autres par le nivellation de la production et l'homogénéisation de la consommation. Il s'agit, en réalité, d'une capitalisation relative du quotidien et une subordination des univers intellectuel et physique à la production. La globalisation implique essentiellement les variables économiques élevées au niveau supra étatique par la transnationalisation des grandes firmes. Contrairement à la mondialisation des échanges, qui s'est construite dans un contexte où l'État était le lieu ultime de référence, la globalisation, elle, se construit par-dessus les États-nations et en marge de leur pouvoir régulateur pour ne leur laisser qu'un rôle subsidiaire dans la conduite des affaires du monde. En d'autres mots, du mondial au régional, la globalisation est cette nouvelle religion dont les présidents, les chefs de direction et les directeurs ont remplacé les cardinaux, les évêques et les prêtres pour constituer une nouvelle foi, celle de l'homme entreprenant devenu Dieu entrepreneur.

Face à ces deux phénomènes, l'État a dû se repositionner dans la gestion du quotidien. D'abord, de façon implicite en favorisant et en faisant la promotion du libéralisme économique, puis de façon plus explicite et musclée en se transformant lui-même en État-providence avant de se muter à nouveau en un État stratège. Cet État-

providence, s'avère être en réalité l'aboutissement de plus de trois siècles de régulation et d'interventionnisme de la part de l'État-nation. Cependant, depuis les années 1980, le type d'intervention effectuée par l'État-providence ainsi que la méthode préconisée ont provoqué l'alourdissement considérable de ce dernier et le mécontentement du grand capital. Inévitablement, cette situation devenue incompatible avec le contexte général d'internationalisation rend l'État-nation de plus en plus fragile et, ultimement, conduit à son désengagement puis à sa mutation en État subsidiaire. Concrètement, après avoir été le moteur de développement, l'État est en voie de devenir un utile partenaire pour ceux et celles, de l'entreprise au particulier en passant par la région, qui sauront en tirer profit sans attendre la locomotive.

Dans ce contexte, on considérera comme viable une région porteuse d'une culture régionale solidement ancrée, amoureuse de la chose économique et indépendante, voire opportuniste, dans son mode de développement. En d'autres termes, on dira d'une région viable que sa territorialité est en adéquation avec les champs de mutations identifiés précédemment, soit les rapports au social, à l'économique et au pouvoir.

En Beauce, au fil des décennies, les valeurs sociétales ont influencé fortement le mode de développement des Beaucerons et leur rapport à économique. L'inverse est aussi vrai, car, les impératifs économiques ont influencé le mode de développement et le

rapport au sociétal des Beaucerons pour former un type spécifique de territorialité. Sur le plan sociétal, certaines façons de survivre en collectivité — comme la corvée — et de vivre le développement de la communauté par le partage, l'entre-aide et la concertation se sont formalisées en institutions et en projets socio-économiques comme : le Centre de l'entrepreneurship beauceron, le projet Défi-Éducation 2000, le Centre Intégré de Mécanique Industrielle de la Chaudière (CIMIC), etc. De la même façon, cette caractéristique d'une territorialité intégrée est palpable en ce qui concerne la seule véritable ressource de la région, la ressource humaine. À ce sujet, plusieurs ont soutenu que le mythique *miracle économique beauceron* (MEB) ne tenait qu'à une main-d'œuvre bon marché et docile. En réalité, ce phénomène s'apparente davantage à un projet collectif sanctionné par une large part de la communauté qu'à une conspiration du patronat. D'ailleurs, le travailleur beauceron est, règle générale, étonnamment près du patronat par le biais de la famille, de la parenté, des amis ou de son épargne investie. En réalité, les Beaucerons, employés et employeurs, trouvent leur place, la place qu'ils veulent occuper à l'intérieur de ce projet de société et sont parties prenantes au dynamisme économique beauceron.

Parallèlement, question de survie et de développement, la Beauce a toujours été très préoccupée par sa croissance purement économique et, comme d'autres, elle a bénéficié de son âge d'or dans les décennies 1960 à 1980. Toutefois, là où la nécessité devient façon de vivre et culture, réside dans le fait que la Beauce a su tirer tout le

potentiel structurant de sa période de développement. Dans les faits, la Beauce a pu continuer à se développer au-delà du *miracle*, et ce dynamisme économique est devenu, au sens propre et au sens figuré, une institution.

Au sens figuré, entendons par exemple qu'une telle conjoncture et les résultats qui s'y rattachent ne sont pas sans inspirer les jeunes générations qui, fières de leur provenance, s'enorgueillissent de l'image du Beauceron entrepreneur. Au sens propre, élément essentiel à la compréhension de la culture régionale intégrée, la Beauce s'est développée suivant le modèle des nouveaux districts industriels (NDI). C'est ici que l'intégration entre les valeurs sociétales et la variable économique s'incarne véritablement et prend tout son sens, car tous s'entendent pour dire que la cohésion communautaire est la base du NDI. Or la communauté beauceronne dispose d'une cohésion évidente ne serait-ce que par le système de valeurs qu'elle véhicule, un système subjectif — reconnu comme tel par l'ensemble du Québec — qui identifie l'entrepreneurship comme un idéal et un devoir. Au quotidien, cette culture régionale s'exprime, non pas de façon traditionnelle, mais par le biais d'un certain dynamisme socio-économique.

D'un autre côté, ce phénomène ne constitue pas à lui seul la culture beauceronne, les valeurs sociétales et la variable économique, inhérentes à cette culture régionale, sont fortement appuyées par le caractère opportuniste du Beauceron. Plusieurs

auteurs de monographies ont présenté le Beauceron comme un homme fier, robuste, bagarreur, bon vivant, indépendant et arrogant. C'est là une interprétation a priori juste mais néanmoins naïve et folklorique, car il s'agit en réalité du portrait classique du colonisateur québécois des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Une relecture attentive de l'histoire de la Beauce nous présente plutôt celui-ci comme un opportuniste de bon aloi, un pragmatique au sens de l'époque.

En effet, seul maître, ou presque, du territoire pendant de longues années de colonisation, allié avec l'ennemi un jour, bon sujet des couronnes française ou britannique le lendemain, chrétien le dimanche, contrebandier le lundi, le Beauceron n'a pas manqué une occasion de faire les choix les plus profitables pour lui. Parfois bleus, parfois rouges, parfois on ne sait trop de quelle couleur, suivant les allégeances des Taschereau, Lacroix, Dionne et Dutil, les Beaucerons sont des « politicailleurs » versatiles. Aujourd'hui, la forme a considérablement changé, les politiciens-seigneurs sont devenus politiciens-militaires et politiciens-industriels avant que ne se crée la caste des politiciens de carrière ou d'industriel à temps complet. Par contre, cette élite beauceronne et les Beaucerons eux-mêmes n'ont pas pour autant abandonné la politique. Le discours est le même : il faut favoriser les gens, les idées, les partis, etc., qui sont susceptibles de participer au développement de la Beauce. Par contre, ce discours ne s'incarne plus aujourd'hui dans la députation régionale mais dans le choix d'une

idéologie, incarnée par un parti plus que par un homme ou une femme, en accord avec les intérêts de la région.

À vrai dire, c'est le caractère opportuniste des Beaucerons qui constitue le ciment social, la base de cette territorialité fière et dynamique. C'est lui aussi qui favorise l'émergence du potentiel de viabilité référentielle de cette région. Concrètement, cette culture intégrée, composée de valeurs sociétales, d'une variable économique et d'un certain opportunisme, constitue un terreau fertile pour le développement d'une région.

Cependant, si la Beauce est une unité de référence théoriquement viable, rien n'est moins certain quant à l'avenir de cette région dans la réalité des années 1980. À ce moment, le développement de la région stagne et la territorialité beauceronne apparaît comme un frein à l'intégration de la région à la société-monde. Entre autres, le taux de décrochage scolaire est particulièrement catastrophique considérant le degré de technicité de cette nouvelle réalité. On identifiera, entre autres, la vision et le rapport que les acteurs entretiennent face à l'instruction comme problème majeur de développement. Trois grandes raisons permettent d'expliquer, en 1988, cet état de choses, c'est-à-dire l'habitus populaire, les pratiques d'embauche des employeurs et l'absence d'un cégep public.

Parallèlement, la région voit se profiler un nouvel ordre économique, une nouvelle religion de la production rapide et de la haute qualité avec tout ce que cela implique de bouleversements. Le monde est maintenant un acteur, un actionnaire omniprésent de l'économie régionale. Par lui arrivent la concurrence des innovations technologiques dans les secteurs de la production et une tendance nette à promouvoir férolement les nouvelles technologies de production. Toutefois, la situation et le positionnement de l'industrie beauceronne sur l'échiquier de la production mondiale s'avère problématique. En effet, cette fuite en avant des technologies de production requerra, tôt ou tard, une mise à jour de la formation de la main-d'œuvre. Par contre, la région et ses industries font face à une grave carence de spécialistes et de techniciens et les acteurs des milieux socio-économiques de la région souhaitent ardemment que les écoles suivent l'évolution de l'éducation et de la formation en fonction des marchés. La création du Centre Intégré de Mécanique Industrielle de la Chaudière (CIMIC) devra témoigner d'une transformation majeure, ayant pour objectif la bonification de la production régionale et le maintien dans la course des industries beauceronnes.

D'un autre côté, le nouveau pouvoir économique mondial presse les acteurs socio-économiques beaucerons de se repositionner et de prendre un virage technologique dans les usines comme dans les écoles. L'huile de bras et l'ingéniosité des patenteux beaucerons ne sont, aujourd'hui, plus suffisantes avec l'ouverture des marchés sur le monde et l'augmentation de la concurrence. Il faut maintenant non seulement

innover en termes de produits mais révolutionner les façons de faire et les façons d'être. Toutefois la formation technologique, l'information stratégique, les technologies de production n'avaient jamais constitué une valeur importante pour l'industrie beauceronne. C'est de cette nécessité qu'est né le Service d'innovation et de transfert technologique pour l'entreprise (SITTE). L'objectif de ce département, encastré dans la structure du CIMIC, est de soutenir la transformation technologique progressive des entreprises de la région. Le SITTE offrira, entre autres, un soutien à la conception ou à la modification d'équipements et aussi une forme de tutorat pour la réalisation de prototypes en laboratoire ou la simulation d'opérations de production. À l'idée de base de création du CIMIC est rapidement associé le concept d'un soutien à l'auto-développement des entreprises.

Maintenant, est-ce que la région beauceronne est porteuse d'une certaine viabilité référentielle? Pour en arriver à répondre à cette question, nous nous sommes inspirés du modèle développé par Ulf Hannerz suggérant que la culture ou la territorialité circule partout dans la vie sociale. À ce chapitre, Georg Simmel et Michel Maffessoli mentionnent que cette circulation peut être saisie à travers certaines *formes*, c'est-à-dire des espaces qui polarisent l'interaction communautaire, le vécu, le quotidien, l'essentiel. Nous avons donc isolé et clarifié, dans un premier temps, les *formes* en cause dans la redéfinition globale et universelle du concept de région. Ces *formes*, essentielles à notre investigation, prennent l'apparence des trois champs de mutations, c'est-à-dire la

mondialisation, la globalisation et le désengagement de l'État. À la suite de ce premier exercice, nous avons découvert que ces trois champs sont incarnés concrètement par trois agents de mutations que sont respectivement les rapports au sociétal, à l'économique et au pouvoir, nous fournissant ainsi une grille d'analyse pour la suite.

Dans un deuxième temps, nous avons appliqué cette grille à la territorialité beauceronne qui se veut être l'ensemble des façons de faire et d'être que la communauté et les régionaux établissent dans le but d'assurer leur maintien et leur renforcement de l'idéal régional. Ces façons de faire et d'être, dans lesquelles se regroupe tout le particularisme régional (ou les *formes* régionalisées), mènent à la création de la région, la territorialité étant l'état d'équilibre interne créateur soutenu par l'appartenance des régionaux à une même idée, à un même système de valeurs. Dans le cadre de cette étude, c'est cette territorialité qui nécessite d'être validée au niveau de la viabilité. Ainsi, l'objectif de cette deuxième étape était donc d'identifier ou non le potentiel de viabilité de cette région en nous plongeant dans le passé beauceron afin d'y retrouver ou non les germes d'une quelconque prédisposition aux champs de mutations contemporains.

Dans les faits, nous avons pu démontrer qu'historiquement, les Beaucerons se sont construits une territorialité intégrant singulièrement leurs valeurs sociétales et la variable économique, et ce, en interrelation avec un rapport opportuniste au pouvoir. Ainsi, il apparaît que par cette intégration, les Beaucerons se sont dotés d'un formidable

outil de développement sans frontières. De la même façon, nous sommes d'avis que le rapport opportuniste qu'ils entretiennent au pouvoir leur permet de s'adapter facilement au désengagement de l'État puis de s'arrimer aisément aux nouvelles lois de cette société-monde. Dans les faits, la démonstration effectuée dans ce deuxième chapitre nous permet de croire que la région beauceronne est bien porteuse d'une certaine viabilité dans la mesure où la territorialité qui l'habite est en adéquation avec les impératifs identifiés de la nouvelle société-monde.

Enfin, toujours en appliquant notre grille d'analyse, le troisième exercice devait mettre en perspective le niveau et la dynamique d'adaptation de la région beauceronne face aux agents de mutations et donc à la nouvelle réalité socio-économique mondiale. Dans les faits, ce troisième chapitre devait évaluer la qualité structurante de cette territorialité viable dans l'esprit d'un développement durable. C'est en analysant la genèse, la création et le développement d'une institution scolaire œuvrant au développement du tissu socio-économique beauceron, le Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière (CIMIC), que nous avons cerné et démontré dans quelle mesure la territorialité beauceronne, que nous avions identifiée comme étant porteuse d'un potentiel de viabilité, est devenue une mécanique, un véritable moteur de développement socio-économique.

À ce moment-ci, nous avons répondu partiellement à la question de départ, c'est-à-dire que oui la région beauceronne est une unité viable de référence dans la mesure où les outils de son développement se sont institutionnalisés, et ce, en adéquation avec les impératifs de la nouvelle société-monde, nous laissant croire ainsi à une certaine pérennité du développement. Cependant, afin de valider partiellement notre propre interprétation, il nous faut aller un peu plus loin.

La poursuite de la viabilité référentielle de la région beauceronne nous amène à jeter un rapide coup d'œil sur la typologie des régions que suggère Armand Frémont. Cette typologie nous semble intéressante dans la mesure où elle suggère un modèle de classification de la maturité des régions. La première de ces régions est la région fluide : « La région existe bien, mais dans une certaine fluidité. Fluidité en liaison directe avec celle qui prévaut dans les rapports unissant les hommes aux lieux.<sup>214</sup> » Le deuxième type de régions selon Frémont est la région enracinée : « Le terme d'enracinement implique, essentiellement dans le cadre de civilisations paysannes, un certain type de rapports entre les hommes et les lieux. Les lieux appartiennent aux hommes et les hommes appartiennent aux lieux.<sup>215</sup> » Le dernier type de région de Frémont est la région fonctionnelle : « La région fonctionnelle correspond à l'organisation de l'espace de la société industrielle parvenue à son plus haut degré de croissance, c'est-à-dire d'une société qui attribue à la fonction le niveau le plus élevé dans la hiérarchie des

---

<sup>214</sup> Armand Frémont, La région espace vécu, Paris, Champs/Flammarion, 1999, p. 191.

<sup>215</sup> Ibid., p. 197.

valeurs.<sup>216</sup> » Ainsi, selon Frémont, la maturité d'une région s'évalue à partir du niveau de sujexion de l'espace régional à l'activité humaine.

Dans le cas qui nous occupe, nous considérons que l'espace régional total, physique et symbolique, né des façons de faire et d'être, dans lesquelles se regroupe tout le particularisme régional, est synonyme de territorialité. Face à cela, il s'avère que la territorialité est une réalité vécue et le lieu de référence au quotidien de l'ensemble des Beaucerons. Ces derniers s'y réfèrent constamment, consciemment ou non, dans leurs rapports au sociétal, à l'économique et au pouvoir puis dans leur définition de la région. Ainsi, la territorialité est en quelque sorte l'âme et le corps intégrés de la région. Par cela, nous avons démontré qu'en Beauce la territorialité – qui agit comme moteur de développement – est effectivement mise au service de l'activité humaine. Aussi, il s'avère que la territorialité beauceronne, nous l'avons mentionné, est en adéquation avec les agents de mutations effectifs présentement dans la nouvelle dynamique socio-économique mondiale.

Ainsi, suivant le modèle de Frémont, nous considérons qu'une communauté dont le moteur de développement socio-économique est tributaire à la fois du corps et de l'âme de cette région de même qu'en adéquation avec les impératifs d'une nouvelle réalité socio-économique internationale est une unité de référence viable, car le risque d'être dénaturé par la redéfinition inévitable est moindre, voire absent. Ainsi, en

---

<sup>216</sup>Frémont, op. cit., p. 205.

définitive, il nous semble juste d'affirmer qu'ayant atteint une certaine maturité correspondant avec la mouvance mondiale, la Beauce possède une viabilité référentielle lui permettant d'affronter avec optimisme le 21<sup>e</sup> siècle.

Il va de soi que ceux qui croient à la désintégration des régions sous le poids de l'internationalité contemporaine ne seront pas en accord avec notre interprétation. À cet égard, nous devons garder à l'esprit que la présente recherche n'avait, en somme, comme objectifs que d'alimenter les réflexions dans le champ des études régionales et aussi de proposer une autre approche de la question beauceronne, déjà fortement documentée. À ce sujet, si nous nous permettions de nous attribuer quelques mérites que ce soit, ce ne serait certainement pas au niveau de la qualité technique ou scientifique de ce mémoire, mais plutôt en ce qui concerne l'originalité. En effet, nous avons cru pertinent de déporter la question beauceronne, comme celle des régions en général, du côté du quotidien et de la réalité vécue des régionaux. Nous désirions traiter des sentiments, du non écrit et du non officiel, qui constituent en définitive la véritable réalité, ce qui représente un défi relativement périlleux. Bien entendu, les interprétations proposées dans ce mémoire sont toutes relatives à l'angle d'analyse préconisé par nous et bien que les résultats de ce travail nous semblent évidents, il apparaît plus que probable qu'ils soient encore discutables, pour le plus grand bien de la Beauce et du développement des régions en général.

Enfin, une multitude de questionnements demeurent pertinents, ne serait-ce que dans l'application préventive de la question ici posée à l'ensemble des régions du Québec et du monde. Dans le même esprit, les régions administratives que nous connaissons au Québec sont-elles des unités adéquates de gestion régionale dans le contexte actuel? La décentralisation telle que pratiquée aujourd'hui au Québec est-elle encore d'actualité? Voilà quelques questions qui sont et demeurent plus que pertinentes pour ceux qui ont encore à cœur le développement des régions du Québec et — par le fait même — du Québec lui-même.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES GÉNÉRAUX

COUTURIER, Jacques Paul. Un passé composé : Le Canada de 1850 à nos jours. Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1996. 419 p.

BAILY, Antoine et Béguin, HUBERT. Introduction à la géographie humaine. Paris, Masson, 1982. 188 p.

BÉLANGER, France et al. La Beauce et les Beaucerons : Portraits d'une région 1737-1987. Saint-Joseph-de-Beauce, La Société du patrimoine des Beaucerons, 1990. 381 p.

CIMIC (document d'informations et de lancement). Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière. Saint-Georges de Beauce, avril 1994. 53 p.

DROUIN, François. Sainte-Marie de Beauce : Mon histoire. Saint-Marie-de-Beauce, 1994. 237 p.

FERRON, Madelaine. Les Beaucerons ces insoumis. Montréal, Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1974. 174 p.

GUEST, Denis. Histoire de la sécurité sociale au Canada. Québec, Boréal, 1993. 478 p.

HARE, John et Honorius Provost. Voirie et peuplement au Canada Français : La Nouvelle-Beauce. Québec, Société historique de la Chaudière. 1965. 34 p.

PROVOST, Honorius. Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce : Histoire civile. Québec, Édition de la Nouvelle-Beauce, 1970. 420 p.

PROVOST, Honorius. La Vallée de la Chaudière, géographie et histoire. Québec, Édition de la Nouvelle-Beauce, 1970. 125 p.

ROY, J-Edmond. Histoire de la seigneurie de Lauzon. T.1 à 3, Lévis, Les Éditions Etchemin, 1984.

VAILLANCOURT, Yves. L'évolution des politiques sociales au Québec 1940-1960. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1988. 513 p.

## ÉTUDES

AUBERGER, Janick. Le monde gréco-romain. Boréal, 1996. 126 p.

BAHOELI, Pierre et al. Le miracle économique beauceron. Québec, Travaux des étudiants de la maîtrise en Aménagement du territoire et Développement régional dans le cadre du Laboratoire d'aménagement 1980-1981, 1981. 128 p.

BEGIN, Claude. Développement régional et culture, étude d'un milieu: La Beauce. Montréal, mémoire de maîtrise de l'Université de Montréal, 1983. 198 p.

BELLEY, Serge et al. Les conditions politico-idéologiques du succès économiques beaucerons. Le miracle économique beauceron. Québec, Travaux des étudiants de la maîtrise en Aménagement du territoire et Développement régional dans le cadre du Laboratoire d'aménagement 1980-81, 1981. 84 p.

BOLDUC, Claude. Les modèles beaucerons d'entrepreneurship : Un facteur explicatif de développement régional? Chicoutimi, mémoire de maîtrise de l'Université du Québec à Chicoutimi, 1993. 118 p.

BOURQUE, François et Paul Fortier. La dimension historico-culturelle dans le problème de la satisfaction au travail des directeurs d'école du Québec : Le cas de la Beauce. Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec. 1984. 183 p.

BOYLE, Ross, Collart et Matuszewski de la firme Price Waterhouse. Ville Saint-Georges : Plan de développement économique. Montréal, Août 1991. 15 p.

BOYLE, Ross, Collart et Matuszewski de la firme Price Waterhouse. Conseil économique de Beauce : Stratégie de développement, offre de service. Montréal, 19 décembre 1990. 27 p.

CARDY, Hélène. Construire l'identité régionale : La communication en question...? Paris, Éditions L'Harmattan, 1997. 285 p.

CARETTE, Marc-D. L'épopée du Québec Central. 1985. 177 p.

CARRIER, Mario. Structuration sociale d'un système industriel de PME : le cas de la région de St-Georges-de-Beauce. Québec, thèse de doctorat de l'Université Laval, 1991. 377 p.

CASTONGUAY, Jacques et Armand Ross. Le Régiment de la Chaudière. Lévis, Le Régiment de la Chaudière, 1983. 644 p.

- CAZALIS, Pierre. Colloque socio-économique de la MRC Beauce-Sartigan : secteur éducation (ou autre titre : Rapport Cazalis). Saint-Georges, 16 septembre 1988 (25-26 novembre 1988). 42 p.
- DI MÉO, Guy. L'Homme, la Société, l'Espace. Paris, Antropos-Economica, Coll. Géographie, 1991. 319 p.
- DODGSHON, Robert A. Society in Time and Space : A Geographical Perspective on Change. Cambridge, Cambridge University Press, 1998. 230 p.
- DRISS, Diri. Le désengagement de l'état vu à travers les ententes de développement régional: le cas du Saguenay-Lac Saint-Jean. Mémoire de la MEIR-UQAC, Chicoutimi, juin 1992. 155 p.
- EMPLOIS-QUÉBEC. Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre dans la MRC de Beauce-Sartigan. Québec, gouvernement du Québec, 1999. 42 p.
- FINKEL, Alvin. Business and social reform in the thirties. Toronto, James Lorimer et Company, 1979. 244 p.
- FRÉMONT, Armand. La région espace vécu. Paris, Champs/Flammarion, 1999. 288 p.
- FRIEDMAN, Jonathan. Cultural Identity & Global Process. London, SAGE Publication, 1994. 270 p.
- GAGNER, Natacha. Identité et mondialisation: regards d'anthropologues. Université Laval, Québec, mémoire de maîtrise, 1999. 180 p.
- GÉLINAS, Jacques B. La globalisation du monde : Laisser faire ou faire? Montréal, Écosociété, 2000. 340 p.
- GUIGOU, Jean-Louis. Une ambition pour le territoire : aménager l'espace et le temps. L'aude-datar, 1995. 136 p.
- GUIMOND, Andrée. La coopération du travail : Un potentiel pour l'intégration et/ou le maintien en emploi de la main-d'œuvre beauceronne? Québec, Essai de maîtrise de l'Université Laval, 1997. 55 p.
- HALL, Edwards T. La dimension cachée : essai. Paris, éditions du Seuil, 1971. 253 p.

HARDY, Louise-Andrée. De la ferme diversifiée à la ferme spécialisée : Le cas de Beauce-sud, 1950-1980. Québec, mémoire de maîtrise de l'Université Laval, 1989. 133 p.

LAVERTUE, Robert. Région, classes sociales et industrie : La question beauceronne. Québec, document de recherche relatif à un mémoire de maîtrise de l'Université Laval, 1981. 141 p.

MAFFESOLI, Michel. La connaissance ordinaire. Paris, Librairie des Méridiens, 1985. 226 p.

PARENT, Jacques. Mécanismes régionaux d'intervention concertée : La Beauce se mobilise : Défi-Éducation 2000. MEQ, Direction générale de la formation professionnelle et technique, Coll. Partenariat éducation-monde du travail, n° 9. 7 p.

POCHE, Bernard. L'espace fragmenté : éléments pour une analyse sociologique de la territorialité. Paris, L'Harmattan, 1996. 275 p.

POIRIER, Pierre. Organisation spatiale et dynamique locale : La région du sud de la Beauce face à son développement. Québec, mémoire de maîtrise de l'Université Laval, 1992. 121 p.

POULIN, Pierre. Paysages, territorialités et représentations : à la recherche de l'identité régionale beauceronne. Sainte-Foy, Université Laval, thèse de doctorat, 2000. 321 p.

PROVOST, Honorius. Les Abénaquis sur la Chaudière. Québec, édition de la Nouvelle-Beauce, 1983. 322 p.

PROVOST, Honorius. Chaudière Kennebec : Grand chemin séculaire. Québec, Éditions Garneau, 1974. 415 p.

PROVOST, Honorius. Le grand chemin de la Beauce. Québec, Société historique de Québec, 1968. 27 p.

QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec, Données thématiques régionales : Investissements privés et publics, 1993-1997, 1998, Tableau 5. [Http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/regions/thematiq/t\\_59397.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/regions/thematiq/t_59397.htm)

QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec, Données sommaires : Statistiques sur la région administrative 12 : Chaudière-Appalaches, 1998. [Http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/regions/sommaire/doso3r12.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/regions/sommaire/doso3r12.htm)

QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec, Données thématiques régionales : Ensemble des industries manufacturières et PME, 1995 : Les MRC de la région administrative de Chaudière-Appalaches, 1999, Tableau 12. <Http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/regions/thematiq/t1295r12.htm>

RACICOT, Pierre. Développement et régionalisation au Québec : Le temps du repli de l'État-nation. Montréal/Paris, L'Harmattan, 1999. 215 p.

RAFFESTIN, Claude. Pour une géographie du pouvoir. Paris, Litec, 1980. 249 p.

ROY, André. Accumulation du capital et bourgeoisie industrielle à St-George de Beauce. Québec, Université Laval, 1983. 190 p.

SIMMEL, Georg. Sociologie et épistémologie, PUF, 1981 (1991). 238 p.

SIVADON, P. ET FERNADEZ-ZOLA, A. Temps de travail, temps de vivre. Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1983. 229 p.

VILLENEUVE, Lynda. Paysage, mythe et territorialité : Charlevoix au XIXe siècle: Pour une nouvelle approche du paysage. Québec, PUL, Coll. Géographie historique, 1999. 335 p.

## ARTICLES/VIDÉOS/DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES ET AUTRES

Anonyme. « Solutions ». L'Actualité, 1<sup>er</sup> juin 2001. p.25

AGUESSY, Honorat. « Rythmes et contretemps ». Dans Les cultures et le temps. 1975. p. 25.

ALGER, Chadwick F. « Local response to global intrusions ». Dans Globalization and Territorial Identities. Sous la dir. de Zdravko Mlinar. Albertshot, England, 1992. p. 77-104.

ARCAND, Bernard. « Légèreté et lourdeurs du sentiment d'appartenance ». Dans Identités et territoire: trois réflexions. Chicoutimi, GRIR, note de recherche no 12, 1993. p. 1-4.

BEAULIEU, Carole. « Une belle patente beauceronne ». L'actualité. 1er octobre, 1995. p. 32 à 40.

BECATTINI, Giacomo. « Le district marshallien: une notion socio-économique ». Dans Benko et Lipietz Les Régions qui Gagnent : Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique. PUF, Paris, 1992. p. 35-55.

BERQUE, Augustin. « Aspect économiques de la relation au temps et à l'espace dans la culture japonaise ». Dans Anthropologie et société. Vol. 14, no 3, 1990. p. 45-50.

BILLETTE, André et Mario CARRIER. « Régulation socio-identitaire des activités économiques beauceronnes ». Dans Recherches sociographiques. Vol. XXXIV, no 2, 1993. p. 261-277.

BOUCHARD, Gérard. « La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19e et 20e siècles. Construction d'un modèle ». Dans RHAf. Vol 40, n° 1, 1986. p. 51-71.

BROCHU, Isabel et Marc-Urbain PROULX. « La construction institutionnelle des régions du Québec ». Dans La Revue de l'Institut d'Administration publique du Canada. Printemps 1995, vol. 38, no 1. p. 95.

BRUNET, Roger. « Oui à la géographie régionale, à condition qu'elle change complètement ». Dans Espaces temps : Région : enquête sur un concept au-dessus de tout soupçon. N° 10-11, 1979. p. 14-17.

CAYOUETTE, Pierre. « Faut-il avoir peur de l'OMC? ». L'actualité, 1er décembre 1999. p.58.

CLAVAL, Paul. « Comment s'organise l'espace régional? ». Dans Sciences humaines. Hors-série n° 8, février-mars 1995. p.6-8.

COURVILLE, Serge. « Espace, territoire et culture en Nouvelle-France : une vision géographique ». Dans Revue d'histoire de l'Amérique française. n° 37, 3 (décembre). p. 417-429.

CREVOISIER, Olivier. « Mondialisation et territorialisation de l'économie : les approches homogénéisante et particularisante ». Dans Territoires et développement économique. Sous la dir. de Marc-Urbain Proulx, Paris, L'Harmattan, 1998. p.23-45.

DEBOUZY, Marianne. « Temps et société : Aspects du temps industriel aux États-Unis au début du XIXe siècle ». Dans Cahiers internationaux de Sociologie. Vol. LXVII, 1979. p. 197-220.

DE KONINCK, Rodolphe. « À propos de la division du travail, des hommes et des espaces : Notes sur la question ville-campagne ». Dans Note et documents de recherche: Au sujet des exigences spatiales du mode de production capitaliste. N° 10 sept 1978, Québec, Groupe de Recherche sur l'Espace, la Dépendance et les Inégalités, 1978. p. 3-14.

DEMONIO, Lucien. « La quadrature du cycle : Logique et contraintes du temps en milieu rural ». Dans Cahiers internationaux de Sociologie. Vol. LXVII, 1979. p. 221-236.

DI MEO, Guy. « La genèse du territoire local : Complexité dialectique et espace-temps ». Dans Annales de Géographie. N° 559, 1991. p. 271-294.

DI MEO, Guy. « De l'espace vécu aux formations socio-spaciales ». Dans Géographie Sociale. N° 10, septembre 1990. p. 55-72.

DUMONT, Fernand. « Ethnies, cultures, nations. Mouvements nationaux et régionaux d'aujourd'hui ». Dans Cahiers internationaux de sociologie. 66 (1979). p. 17.

FORTIN, Ghislain. « La mondialisation de l'économie ». Dans Relations – Dossier Où va l'économie? –. N° 587, janvier-février 1993. p. 9.

FRÉMONT, Armand. « A chacun sa définition ». Dans Espaces temps : Région : enquête sur un concept au-dessus de tout soupçon. N° 10-11, 1979. p. 27-29.

GASPARINI, Govanni. « Le problème du temps dans une perspective sociologique ». Dans Géronthologie et société : le temps. N° 77, 1996. p. 8-21.

GROSSIN, William. « Les rythmes quotidiens naturels et construits ». Dans Géronthologie et société : le temps. N° 77, 1996. p. 31-43.

GROSSIN, William. « L'influence des temps de travail industriels préparés sur la personnalité des ouvriers ». Dans Journal de psychologie. p. 409-425.

GUELLEC, Jean. « Une planète inter-régionale ». Dans Revue Française de géoéconomie : Les régions dans la nouvelle économie mondiale. N° 5, printemps 1998. p. 27-33.

GUIGOU, Jean-Louis. « Le nouveau maillage du monde en régions-hubs ». Dans Revue Française de géoéconomie : Les régions dans la nouvelle économie mondiale. N° 5, printemps 1998. p. 11-17.

HALBWACHS, Maurice. « La mémoire collective et le temps ». Dans Cahiers internationaux de sociologie. Paris, P.U.F., vol. 100, janvier-juin 1996. p. 45-65.

HAMELIN, Jean et Jacqueline ROY. « Rigaud de Vaudreuil, François-Pierre de ». Dans Dictionnaire biographique du Canada. Sous la dir. de George W. Brown, Québec (Toronto), Presse de l'Université Laval, vol. III. p. 715-716.

HANNERZ, Ulf. « The Global Ecumene as a Network of Networks ». Dans Conceptualizing Society. Sous la dir. de Adam Kuper, Londres et Ney York, Routledge, 1992. p. 34-56.

HARVEY, Fernand. « Les pays du Québec moderne : 1930 à aujourd'hui ». Dans Les pays du Québec. Synercom téléproductions et INRS-culture et société, AQORCD, 1996, série III.

HARVEY, Fernand. « La problématique de la région culturelle ». Dans La région culturelle: problème interdisciplinaire. Sous la dir. de Fernand Harvey, Québec, CEFAN-IQRC, 1994. p. 25.

HARVEY, Julien et al. « Dossier, Où va l'économie? ». Dans Relations. N° 587, janv-févr. 1993. p. 7-19.

- HARVEY, Fernand. « Historique des régions du Québec, des origines à la révolution tranquille ». Dans Le phénomène régional au Québec. Sous la dir. de Marc-Urbain Proulx, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996. p. 113-132.
- HIGGOTT, Richard. « Mondialisation et gouvernance : l'emergence du niveau régional ». Dans Politique étrangère. N° 2, été 1997. p. 277-292.
- HINE, Robert C. « Globalisation ou régionalisation? Le régionalisme et l'intégration de l'économie mondiale ». Dans Problèmes économiques. N° 2.415-2.416, 15-22 mars, 1995. p. 63-67.
- ISNARD, H. « Espace et temps en géographie ». Dans Annales de Géographie. N° 525, 1985. p. 534-545.
- JACQUET, Pierre. « Mondialisation et montée des blocs régionaux ». Dans Problèmes économiques. N° 2.565-2.566, 29 avril, 1999. p. 26-27.
- JARRY, Elisabeth. « Temps sociaux du Chablisien ». Dans Cahiers internationaux de Sociologie. Vol. LXVII, 1979. p. 237-262.
- JEAN, Bruno. « Terre, territoire, territorialité: Identité et territoire chez les agriculteurs Bas-Laurentiens ». Dans Identités et territoire : trois réflexions. Chicoutimi, GRIR, note de recherche n° 12, 1993. p. 5-18.
- JEAN, Bruno. « La régionalité : regards croisés sur une réalité et un objet d'études ». Dans Possible. 23, n° 1, hivers 1999. p. 17-31.
- KLEIN, Juan-luis. « La territorialité des groupements sociaux : Le cas de la Sagamie ». Dans Géographie Sociale: France et Québec, Espaces ruraux en mutation. N° 8, septembre 1989. p. 117-128.
- KLEIN, Juan Luis. « Division spatiale du travail et développement inégal dans la région de Québec ». Dans Note et documents de recherche: Au sujet des exigences spatiales du mode de production capitaliste. N° 10 sept 1978, Québec, Groupe de Recherche sur l'Espace, la Dépendance et les Inégalités, 1978. p. 49-62.
- LAVERTUE, Robert. « La soumission de la région au capital monopoliste ». Dans Note et documents de recherche : Au sujet des exigences spatiales du mode de production capitaliste. N°10 sept 1978, Québec, Groupe de Recherche sur l'Espace, la Dépendance et les Inégalités, 1978.p. 23 à 32.

LEMIRE, Maurice. « L'appel des grands espaces ». Dans Cahiers Franco-canadiens de l'ouest. Vol. 8, n° 1, 1996. p. 9-27.

LÉVY, Jacques. « Espace et temps : une fausse symétrie ». Dans Espace temps : Les cahiers. CNL, 1998. p. 31-44.

MAILLAT, Denis. « Comportement spatiaux et milieux innovateur ». Dans Encyclopédie d'économie spatiale. p. 255-262.

MARKUSEN, Ann. « Des lieux-aimants dans un espace mouvant une typologie des districts industriels ». Dans La richesse des régions : La nouvelle géographie socio-économique. Sous la dir. de Georges Benko et Alain Lipiez, Paris, PUF, 2000. p. 91.

MOQUAY, Patrick. « Sentiments d'appartenance et développement régional ». Dans Espaces en mutation. Sous la dir. de Serge Côté et Marc-Urbain Proulx, Rimouski, GRIDEQ-GRIR, 1998. p 57-69.

PAQUET, Gilles. « État postmoderne : mode d'emploi ». Dans Relations – Dossier Où va l'économie? N° 587, janvier-février 1993. p. 17.

PAQUET, Gilles. « Un pari sur l'État endosseur ». Dans La crise des finances publiques et le désengagement de l'État. Sous la dir. de Gilles Paquet et de Jean-Pierre Voyer, Montréal, ASDEQ, 1993. p. 211-213.

PECQUER, Bernard. « Le système local des acteurs : émergence du développement économique local ». Dans Développement économique : Clé de l'autonomie locale. Sous la dir. de Marc-Urbain Proulx, Montréal, Les Éditions Transcontinental inc. 1994. p. 91-112.

PETIT, Françoise-Eugénie. « Note de recherche : Aménagement rural et maîtrise de l'espace au XXe siècle par les collectivités paysannes des régions défavorisées, en France et au Québec ». Dans Revue d'histoire de l'Amérique française. Vol. 35, n° 2, septembre 1981. p. 253-261.

PERROT, Claude-Hélène. « L'appropriation de l'espace: un enjeu politique. Pour une histoire du peuplement ». Dans Annales ESC. Novembre-décembre 1985, n° 6. p. 1289-1306.

POCHE, Bernard. « Mouvement régional et fondements territoriaux de l'identité sociale : Le mouvement régionaliste savoyard ». Dans Cahiers internationaux de sociologie. Vol. LXVI, 1979. p. 63-77.

- PRÉVOST, Paul. « Développement économique local et stratégie entrepreneuriale ». Dans Développement économique : Clé de l'autonomie locale. sous la dir. de Marc-Urbain Proulx, Montréal, Les Éditions Transcontinental inc., 1994. p. 153.
- PROVOST, Honorius. « Taschereau, Thomas-Jacques ». Dans Dictionnaire biographique du Canada. DOC.
- RICOEUR, PAUL. « Le temps raconté ». Dans Les cultures et le temps. 1975. p. 11-15.
- ROBITAILLE, Jean. « Beauce et amiante : après les miracles ». Dans VO: le magazine de Vie ouvrière. N° 241, mars-avril 1993. p. 24.
- RODGER, Andrew. « Fleury de la Gorgendièvre, Joseph de ». Dans Dictionnaire biographique du Canada. Sous la dir. de George W. Brown, Québec (Toronto), Presse de l'Université Laval, vol. III. p. 232-233.
- ROY, Michel. « Quand la Beauce au bois dormait...elle rêvait du CIMIC! ». Dans Possible. p. 128-137.
- SABOURIN, Paul. « La régionalisation du social: une approche de l'étude de cas en sociologie ». Dans Sociologie et société : La construction des données. Sous la dir. de Gilles Houle et Nicole Ramognino, vol. XXV, n° 2, automne 1993. p. 69-89.
- SANGUIN, André-Louis. « Région : Enquête sur un concept au-dessus de tout soupçon ». Dans Protée : Art et Région. Vol. 11, n° 1, printemps 1983. p. 3-10.
- SÉGUIN, Normand. « Quelques considérations pour l'étude du changement culturel dans la société québécoise ». Dans La construction d'une culture : Le Québec et l'Amérique française. Sous la dir. de Gérard Bouchard, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993. p. 217.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle. « Réseaux locaux et districts industriels : Le rôle de la coopération et du partenariat dans le développement local ». Dans Développement économique : Clé de l'autonomie locale. Sous la dir. de Marc-Urbain Proulx, Montréal, Les Éditions Transcontinental inc., 1994. p. 325-359.
- VERCAUTEREN, Richard. « Temps et société : L'organisation en lieu de vie collectif ». Dans Géronthologie et société: le temps. N° 77, 1996. p. 122-129.
- VIGNEAULT, R. Mathieu et Étienne BERTHOLD. « Cap sur la fonctionnalité du travailleur ». Dans Le Point en administration scolaire. Vol 3, n° 1, automne 2000. p. 11-12.

WIDDIS, Randy William. « Borders, Borderlands and Canadian Identity : A Canadian Perspective ». Dans International Journal of Canadian Studies. N° 15, printemps 1997. p. 49-66.

WILLIAMS, Colin H. « Identity, autonomy and the ambiguity of technological development ». Dans Globalization and Territorial Identities. Sous la dir. de Zdravko Mlinar, Albertshot, England, 1992. p. 115-128.